



VILLE DE GENÈVE

**RAPPORT DE GESTION  
DU CONSEIL ADMINISTRATIF  
A L'APPUI DES COMPTES**

**1992**





Lignea

A 701

N° 204

31 mars 1993

## Rapport de gestion du Conseil administratif pour 1992.

### SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
<i>1<sup>re</sup> partie</i>	
I. <i>Considérations générales</i> .....	2
1. Compte de fonctionnement - Présentation des résultats .....	2
2. Analyse des principaux écarts .....	4
3. Evolution de la fiscalité .....	7
4. Compte des investissements .....	9
5. Financement des investissements en 1992 .....	10
6. Variation de la fortune de la Ville de Genève .....	10
7. Conclusions .....	11
II. <i>Gestion du Conseil administratif</i> .....	11
1. Département des finances et de l'administration générale .....	12
2. Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie .....	28
3. Département des affaires culturelles .....	63
4. Département des sports et de la sécurité .....	97
5. Département des affaires sociales, écoles et environnement.....	124
<i>2<sup>e</sup> partie</i>	
III. <i>Principaux écarts et liste des dépassements de crédits</i> .....	156
A. Commentaire des principaux écarts .....	157
B. Les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.....	163
IV. <i>Projets d'arrêtés</i> .....	165
I. Dépassements des crédits budgétaires .....	166
II. Approbation des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1992 .....	166

*1<sup>re</sup> partie*

## **I. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES**

Conformément à l'article 48 (lettres d et e) de la loi sur l'administration des communes,

le Conseil administratif a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion à l'appui des comptes de la Ville de Genève pour l'exercice 1992.

Selon la pratique, ce rapport comprend quatre chapitres principaux.

Le premier présente les résultats de l'exercice ainsi qu'un certain nombre d'explications financières permettant notamment de comparer dans quelle mesure le budget voté par le Conseil municipal a été respecté ou dans le cas contraire d'explicitier les causes des différences.

Dans le deuxième, chaque membre du Conseil administratif présente le rapport de gestion de son département sur l'exercice écoulé.

Le troisième chapitre mentionne les principaux écarts observés entre le budget et les comptes ainsi que la liste des dépassements de crédits.

Enfin, le quatrième comprend les projets d'arrêtés relatifs à l'approbation, par le Conseil municipal, des comptes de l'exercice 1992.

### **1. Présentation des résultats 1992**

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour l'exercice 1992 présente une:

**amélioration de 10,6 millions de francs**

par rapport au budget voté par le Conseil municipal le 14 décembre 1991.

Le Conseil administratif s'en déclare particulièrement satisfait compte tenu du fait qu'elle ne résulte pas d'un supplément de revenus mais qu'elle provient d'importantes économies réalisées dans les charges de fonctionnement.

Comme le démontre le tableau publié ci-dessous, les revenus de l'exercice écoulé sont inférieurs de 6,9 millions de francs aux estimations portées dans le budget, cela est dû essentiellement à une diminution des recettes fiscales.

A l'époque de l'élaboration du budget, soit durant le deuxième semestre 1991, il était impossible d'évaluer avec pertinence l'incidence que la récession économique provoquerait sur la production des impôts.

Les charges de fonctionnement courantes ont été de 17,7 millions de francs moins élevées que celles budgétisées.

Le Conseil administratif est heureux de constater que les directives d'économies données en vue du rétablissement à moyen terme de l'équilibre des finances municipales ont été scrupuleusement respectées par l'administration.

Le Conseil administratif remercie tous les collaborateurs et collaboratrices qui, par une gestion efficace des crédits alloués, ont contribué au bon résultat de l'exercice 1992.

*Tableau résumé du compte de fonctionnement 1992 comparé au budget*

	<i>(en millions de francs)</i>			
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Ecart</i>	<i>%</i>
<i>Revenus</i>				
Revenus courants	670,0	677,1	- 7,1	- 1,1
Taxes d'équipement	3,0	2,8	+ 0,2	+ 7,1
<b>Total</b>	<b>673,0</b>	<b>679,9</b>	<b>- 6,9</b>	<b>- 1,0</b>
<i>Charges</i>				
Charges courantes	619,8	637,5	- 17,7	- 2,8
Taxes d'équipement	3,0	2,8	+ 0,2	+ 7,1
	<b>622,8</b>	<b>640,3</b>	<b>- 17,5</b>	<b>- 2,7</b>
<i>Amortissements:</i>				
- réglementaires	39,6	27,7		
- complémentaires		11,9		
<i>Amélioration du résultat</i>				
<i>portée en augmentation des</i>				
<i>amortissements réglementaires 10,6</i>				
	<b>50,2</b>	<b>39,6</b>	<b>+ 10,6</b>	<b>+ 26,7</b>
<b>Total</b>	<b>673,0</b>	<b>679,9</b>	<b>- 6,9</b>	<b>- 1,0</b>
<b>Total de l'autofinancement</b>	<b>53,2</b>	<b>42,4</b>	<b>+ 10,8</b>	<b>+ 25,5</b>

Les conséquences financières résultant de cette amélioration sont les suivantes:

1. Le montant de 10,6 millions de francs est intégralement utilisé à un renforcement des amortissements.
2. Le Conseil administratif peut ainsi limiter fortement le recours à la dérogation en matière d'amortissement consentie par le Conseil d'Etat.

Rappelons que cette disposition, à caractère temporaire, autorisait la Ville de Genève à «sous-amortir» en 1992 ses investissements à concurrence d'un montant maximum de 40 millions de francs.

Les mesures d'économies budgétaires strictes décidées par les autorités municipales lors du vote du budget 1992 permirent de ne recourir à cette dérogation que pour 21,2 millions de francs.

L'amélioration du résultat des comptes limite en définitive à 10,6 millions de francs seulement le «sous-amortissement des investissements 1992».

## 2. Analyse des principaux écarts

Les écarts observés entre les chiffres budgétisés et les chiffres effectifs sont nombreux et de nature diverse.

Les commentaires qui suivent explicitent d'une manière synthétique les principales différences observées:

### *Analyse des revenus*

#### **– 6,9 millions de francs (ou – 1,0%)**

*Impôts* (40). La production effective globale des divers impôts et des taxes perçus en 1992 est sensiblement inférieure aux prévisions budgétaires. Le texte inséré dans le sous-chapitre 3 ci-après «Evolution de la fiscalité» explique d'une manière détaillée quelles en sont les causes.

*Revenus des biens* (42). Les taux d'intérêts élevés servis par le marché à court terme et provenant des placements de capitaux ont rapporté 5,4 millions de plus que le montant budgétisé grâce à une gestion optimale de la trésorerie et à un volume de placement plus élevé.

Les locations perçues sur le patrimoine financier sont également supérieures (3,0 millions environ) aux estimations budgétaires.

En revanche, la redevance versée par les Services industriels pour l'utilisation du domaine public a été inférieure de 1,7 million, par rapport au budget, et les taxes d'empiétement sur la voie publique de 0,5 million.

*Revenus divers* (43). Les indemnités reçues pour perte de salaires, le remboursement des frais d'énergie et d'administration ont été supérieurs de 1,5 million aux montants budgétisés.

Les revenus provenant notamment de la facturation de prestations publiques (+ 0,5 million), de ventes (+ 0,4 million) et d'expositions (+ 0,3 million) ont dépassé les estimations budgétaires.

*Parts et contributions* (44). La baisse des impôts sur les bénéfices immobiliers et les remises de commerces sont la principale cause de l'écart constaté.

*Dédommagements de collectivités publiques* (45). L'écart observé sur ce groupe est dû principalement à l'augmentation de la participation de l'Etat pour l'entretien des artères municipales (0,5 million), montant calculé en fonction du volume des travaux exécutés.

*Subventions et allocations* (46). La différence constatée (– 0,5 million) provient des moins-values suivantes: subventions de la Confédération et du Canton en faveur de la Protection civile (– 0,3 million), et part sur la taxe à la naturalisation (– 0,4 million).

En revanche, des dons ont été enregistrés pour + 0,2 million.

#### *Analyse des charges (sans les amortissements)*

**– 17,7 millions de francs (ou – 2,8%)**

*Charges du personnel* (30). Un effort particulier a été porté en 1992 sur les frais de gestion du personnel qui représentent 40% environ du budget municipal.

La cause principale de l'économie importante observée l'an dernier provient des postes vacants. Le Conseil administratif a, en 1992 déjà, décidé que les postes libérés au départ des titulaires ne seraient pas repourvus en cours d'année. Il s'agit d'une quarantaine de postes. De surcroît, l'opportunité de repourvoir certains d'entre eux a fait l'objet, depuis quelques années déjà, d'un examen rigoureux.

Une analyse globale de l'économie de 10 millions de francs réalisée aux comptes 1992 permet de relever les principaux facteurs ayant conduit à ce résultat.

Pour le personnel permanent: traitements (– 8,9 millions), indemnités de fonction (– 0,5 million), assurances sociales (– 1,2 million), CAP (– 0,9 million), prestations en nature (– 0,3 million) soit un total de – 11,8 millions.

L'engagement de personnel temporaire et de suppléance a toutefois provoqué des dépassements à concurrence de + 2,7 millions.

D'autres charges générales, telles que les frais de formation ou d'insertions d'offres d'emplois, ont été inférieures de l'ordre de 0,8 million à celles budgétisées.

*Biens, services et marchandises* (31). Une gestion rigoureuse des dépenses générales (groupe 31) par les services de l'administration a conduit à une économie de l'ordre de 2,7% ou 3,3 millions de francs. Il serait fastidieux d'énumérer les nombreux postes dont les charges effectives ont été inférieures au budget.

On relèvera principalement: les fournitures de bureau et la publicité (– 0,8 million), les achats de fournitures et de marchandises (– 1,5 million), les frais d'entretien divers et équipements informatiques (– 0,6 million), les frais

d'émissions d'emprunts, d'études et de surveillance (– 1,8 million), l'entretien de l'éclairage public et des emplacements divers, les frais de nettoyage (– 1,2 million).

En revanche, des dépenses supplémentaires à celles budgétisées ont été engagées pour l'entretien jugé indispensable des immeubles locatifs et publics (+ 1,3 million), les acquisitions de machines, équipements de bureautique, de collections, du matériel SIS, etc. (+ 1,1 million). Les dépenses concernant l'électricité et l'eau ont également excédé celles budgétisées de 0,6 million. Rappelons que ces dépenses supplémentaires ont été admises par le Conseil municipal lors des votes de crédits complémentaires bisannuels.

*Intérêts passifs* (32). Le volume des emprunts a été moins élevé que prévu étant donné que les investissements réalisés sont au-dessous des prévisions budgétaires.

*Pertes sur débiteurs* (33). Les créances irrécouvrables relatives aux contribuables ont été sensiblement identiques à celle prévues.

*Contributions à d'autres collectivités* (34). Les charges effectives apparaissant dans les comptes sont extrêmement proches de celles budgétisées.

*Dédommagements à des collectivités publiques* (35). En corollaire à une production fiscale plus faible, les frais de perception des impôts par le Canton sont donc inférieurs à ceux prévus au budget (– 1,7 million). Le coût de destruction des résidus ménagers est également moins élevé de 0,8 million.

La part de la Ville relative aux frais de police est en revanche supérieure de 0,5 million au budget, mais contrebalancée par un accroissement d'un montant identique dans le groupe 45 «Dédommagements de collectivités publiques» à titre de participation de l'Etat à l'entretien des artères municipales en raison du volume de travaux plus important.

*Transferts à des tiers, subventions et allocations* (36). Toutes les subventions prévues n'ont pas été intégralement versées à leurs bénéficiaires. Il s'agit notamment de celles destinées à la culture (0,2 million), sans affectation spéciale (0,2 million) et prestations sociales (0,9 million). Quant à l'écart de 2,2 millions Petite enfance, il est dû à des raisons particulières mentionnées sous «Commentaire des principaux écarts», page 162.

Toutefois, un dépassement important concerne l'aide personnalisée aux locataires (1,9 million).

#### *Analyse de l'autofinancement*

**+ 10,8 millions de francs (ou + 25,5%)**

*Amortissements et taxes d'équipements* (33). L'amélioration du résultat 1992 est intégralement attribuée à un renforcement des amortissements.



L'autofinancement total de l'exercice 1992, comprenant les amortissements réglementaires pour 50,2 millions de francs et les taxes d'équipement pour 3,0 millions de francs, s'élève à 53,2 millions de francs contre 42,4 budgétisés.

Cette amélioration a permis de relever le taux d'autofinancement des investissements de 27,5% à 39,9%.

Ce pourcentage demeure toutefois nettement insuffisant. Une saine gestion financière exigerait que le taux d'autofinancement soit d'au moins 60%.

### 3. Evolution de la fiscalité

Les recettes fiscales de la Ville de Genève (y compris la taxe professionnelle) ont constitué, en 1992, le 75,2% du total des revenus, contre 76,9% prévus au budget et 74,9% dans les comptes 1991.

Le tableau synoptique publié ci-dessous permet de comparer les

*Variations enregistrées entre le budget et les comptes 1992 (en millions de francs)*

	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>	<i>Différence</i>	
			<i>Montant</i>	<i>%</i>
<i>Revenus</i>				
Personnes physiques	349,9	370,6	- 20,7	- 5,6
Personnes morales	86,9	92,4	- 5,5	- 6,0
Fonds péréquation pers. morales	7,0	7,8	- 0,8	- 10,3
	443,8	470,8	- 27,0	- 5,7
Taxe professionnelle	62,6	52,1	+ 10,5	+ 20,2
	506,4	522,9	- 16,5	- 3,2
Impôt sur bénéfices immobiliers	1,9	3,0	- 1,1	- 36,7
Impôt sur remises de commerces	0,2	0,4	- 0,2	- 50,0
	508,5	526,3	- 17,8	- 3,4
<i>Charges</i>				
Rétrocession communale française	12,4	12,3	+ 0,1	+ 0,8
Pertes s/impôts	4,9	5,5	- 0,6	- 10,9
	17,3	17,8	- 0,5	- 2,8
Pertes taxe professionnelle	0,8	0,3	+ 0,5	N.S
	18,1	18,1	0	—
Frais encaissement impôts	12,3	14,0	- 1,7	- 12,1
	30,4	32,1	- 1,7	- 5,3
Revenus nets	478,1	494,2	- 16,1	- 3,3

Ce tableau appelle les principaux commentaires suivants:

- a) Le rendement des centimes additionnels «personnes physiques» accuse un manco de près de 21 millions de francs ou 5,6% par rapport au budget. C'est la conséquence directe de la récession économique observée dans notre pays avec comme corollaire un chômage de plus en plus élevé;
- b) les impôts versés par les «personnes morales» ont été également inférieurs au montant budgétisé de plus de 5 millions de francs ou 6,0%. Le montant encaissé en 1992 est d'un volume pratiquement égal à celui perçu en 1987;
- c) la taxe professionnelle communale a, en revanche, produit des revenus sensiblement supérieurs à ceux budgétisés. Indépendamment du fait que les prévisions du budget 1992 ont été établies avec une extrême prudence, pour tenir compte de la récession, il faut bien constater que la taxe professionnelle, basée principalement sur le chiffre d'affaires des entreprises, a été nettement moins touchée que les impôts calculés sur le revenu des personnes physiques et le bénéfice des sociétés;
- d) les impôts spéciaux (sur les bénéfices immobiliers et les remises de commerce) ont été nettement influencés par l'évolution conjoncturelle défavorable. Les montants portés dans les comptes s'écartent donc de ceux prévus au budget;
- e) malgré les difficultés rencontrées tant par certains contribuables que par de nombreuses sociétés, les pertes effectives comptabilisées en 1992 demeurent encore modestes. Elles ne représentent en effet que le 1,1% de la production des impôts et taxes.

La valeur de production d'un centime additionnel en 1992 a été la suivante:

	<i>Personnes physiques</i>	<i>Personnes morales</i>	<i>Total</i>
– Comptes	7 689 612.—	1 909 618.—	9 599 230.—
– Budget	8 145 000.—	2 030 000.—	10 175 000.—
–	<u>– 455 388.—</u>	<u>– 120 382.—</u>	<u>– 575 770.—</u>
	(– 5,6%)	(– 5,9%)	(– 5,7%)

#### *Comparaison avec 1991*

Entre 1991 et 1992 la valeur du centime additionnel a évolué comme suit:

– Personnes physiques:	+ 316 534 francs	+ 4,3%
– Personnes morales:	+ 39 900 francs	+ 2,1%
– Valeur totale:	+ 356 434 francs	+ 3,7%

La production fiscale (tous contribuables confondus) a donc augmenté malgré l'évolution défavorable de l'économie, entre 1991 et 1992.

#### 4. Compte des investissements

En 1992, les investissements bruts se sont montés à 153,6 millions de francs. Ils sont très proches de l'estimation portée au budget.

Le tableau présenté ci-après montre l'évolution des investissements bruts opérés depuis 1988 et les différences observées par rapport aux chiffres budgétisés.

Année	<i>(en millions de francs)</i>		Taux de réalisation %
	Comptes	Budget	
1988	196,3	181,6	108
1989	199,5	220,8	90
1990	166,7	210,4	79
1991	139,1	197,0	71
1992	153,6	155,3	99

Il appelle les observations suivantes:

- Malgré la sensible réduction des crédits votés, le total des investissements réalisés en cinq ans atteint la somme importante de 855 millions de francs soit une moyenne annuelle de 171 millions de francs.
- Le taux de réalisation des investissements budgétisés en 1992 est particulièrement satisfaisant.

#### *Crédits extraordinaires votés en 1992*

Durant l'année 1992, le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a voté 62 millions de crédits extraordinaires nouveaux, soit moins de la moitié du montant enregistré en 1991.

Ce montant est donc largement inférieur à l'objectif fixé par la motion votée par le Conseil municipal le 13 juin 1990 qui l'invitait à «limiter à 100 millions de francs par année le total des crédits d'investissements dans le patrimoine administratif».

Ces crédits se répartissent en:

- Patrimoine administratif 61 millions
- Patrimoine financier 1 million

Au cours de ces cinq dernières années, l'évolution des crédits votés a été la suivante:

1988	Fr. 237 000 000
1989	Fr. 118 000 000
1990	Fr. 111 000 000
1991	Fr. 129 000 000
1992	Fr. 62 000 000
<u>Total</u>	<u>Fr. 657 000 000</u>
Moyenne annuelle	131 000 000

On observera, dès 1989, une régression importante du total des crédits votés.

Cette tendance est la résultante de la politique du Conseil administratif énoncée dans le 12<sup>e</sup> Programme financier quadriennal 1992-1995 (présenté au Conseil municipal le 7 avril 1992) limitant les investissements communaux exclusivement aux projets répondant à des obligations légales ou de sécurité.

## 5. Financement des investissements en 1992

La structure du financement des investissements en 1992 s'est présentée comme suit:

	<i>En millions de francs</i>	
	<i>Comptes</i>	<i>Budget</i>
- Amortissements réglementaires	50,2	39,6
- Taxes d'équipements	3,0	2,8
Autofinancement total	<u>53,2</u>	<u>42,4</u>
Investissements nets	<u>133,3</u>	<u>154,2</u>
Insuffisance de financement	<u>80,1</u>	<u>111,8</u>
Taux d'autofinancement	<u>39,9%</u>	<u>27,5%</u>

Ce taux se situe en 1992 dans la moyenne des quatre dernières années.

<i>Année</i>	<i>Taux</i>
1988	36,2%
1989	23,7%
1990	59,3%
1991	40,7%
1992	39,9%

Les 53 millions d'autofinancement ont permis de couvrir les 51,2% des investissements opérés dans le patrimoine administratif, grâce à une amélioration de l'autofinancement en 1992.

## 6. Variation de la fortune de la Ville de Genève

Conformément aux dispositions de la dérogation en matière d'amortissements consentie en 1990 par le Conseil d'Etat, l'amélioration du résultat des comptes 1992 est intégralement utilisée à une augmentation des amortissements des investissements.

L'excédent de revenus des comptes de l'exercice 1992, volontairement fixé au chiffre du budget voté par le Conseil municipal, soit 5 550 francs, est porté en accroissement de la fortune de la Ville de Genève qui s'élève au 31 décembre 1992 à 343 557 902,02 francs.

## **7. Conclusions**

Grâce à une progression appréciable des autres ressources budgétaires et à une remarquable maîtrise des dépenses de fonctionnement par l'administration municipale, et malgré des rentrées fiscales inférieures à celles budgétisées, le résultat des comptes 1992 est satisfaisant. Il a permis de renforcer les amortissements.

La dérogation consentie par le Conseil d'Etat en matière d'amortissement, de 40 millions de francs, n'aura dès lors été utilisée en 1992 qu'à concurrence de 11 millions de francs.

Cependant, malgré ce résultat encourageant, le Conseil administratif poursuivra avec rigueur l'objectif principal de la législature visant à redresser les finances municipales à moyen terme.

Les effets de la mise en application progressive des «101 mesures pour une meilleure gestion des affaires municipales», énoncées le 19 mars 1992, apparaissent donc déjà dans les comptes de l'exercice écoulé.

## **II. LA GESTION DU CONSEIL ADMINISTRATIF EN 1992**

### **Délégation de l'aménagement et de l'environnement**

Créée dans la deuxième moitié de l'année 1991, la Délégation de l'aménagement et de l'environnement a intensifié, en 1992, ses réflexions en matière d'aménagement du territoire, s'appuyant sur les travaux du Service d'urbanisme. De nombreuses rencontres entre magistrats et collaborateurs techniques ont eu lieu, 12 fois en commission restreinte et 3 fois en commission élargie; elles ont permis de dégager des orientations et d'adopter des options précises sur plusieurs thèmes urbanistiques de la Ville de Genève, tels que l'industrie, la planification scolaire, le patrimoine, l'urbanisation de la zone de développement, la taxe d'équipement, les instruments de planification et des dossiers particulièrement importants (Minoteries, Alhambra, Villereuse, Sécheron, etc.). Les problèmes d'environnement (énergie, récupération, etc.) ont également été abordés. La délégation a été présidée successivement par M. Michel Rossetti et M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand.

### **Délégation de l'habitat**

Composée de M<sup>mes</sup> Jacqueline Burnand, Madeleine Rossi et de MM. Michel Rossetti et Michel Ruffieux, la délégation s'est réunie deux fois au cours de l'année 1992.

### **Commission d'organisation et d'informatique (CORI)**

Cet organisme s'est vu, dans le prolongement des mesures prises dans le cadre des «101 propositions pour une meilleure gestion des affaires municipales», confirmer sa mission d'effectuer des études nécessaires à la gestion informatique de l'administration.

Dans sa nouvelle composition l'accent a été mis sur les apports des compétences internes pour définir des solutions véritablement adaptées à la productivité et à la qualité recherchées par la Ville de Genève.

Ses nouveaux membres sont entrés en fonction durant le dernier trimestre de l'exercice 1992. Ils ont poursuivi les études engagées notamment dans le domaine de la stratégie micro-informatique à définir et à intégrer à l'organisation informatique globale de la Ville de Genève.

La Cori a également engagé les premiers travaux pour procéder à l'inventaire des besoins par rapport au système d'information du territoire genevois (SITG) avec pour objectif d'évaluer les ressources matérielles, financières et humaines à mettre en œuvre.

### **Département municipal des finances et de l'administration générale**

**M<sup>me</sup> Madeleine Rossi, conseillère administrative**

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

##### **a) Archives**

##### **1. Versements**

Les fonds suivants ont été versés aux archives de la Ville: Direction des finances (1963-1985); Comptabilité (1981); Gérance immobilière municipale (1983); Architecture (maquettes); Théâtre Mobile; Musée académique (1818-1910); Sauveteurs auxiliaires du Petit-Saconnex; Protection civile; Halles et Marchés; ABB-Sécheron SA; Famille Cellérier.

##### **2. Inventaires**

Les inventaires suivants ont été dressés: Pompes funèbres et cimetières; Théâtre Mobile, Sauveteurs du Petit-Saconnex; Famille Cellérier; Musée d'art et d'histoire : arts appliqués; Musée d'ethnographie (une partie).

##### **3. Consultation publique**

Les consultations publiques ont été au nombre de 583. Les recherches écrites, 38.

#### 4. Bibliothèque des Archives

Le catalogue a été informatisé sur GESBIB par deux diplômantes de l'Ecole d'Etudes supérieures d'information documentaire (ESID).

#### 5. Participation aux associations professionnelles

L'archiviste a participé aux séances de la Commission de formation des archivistes suisses et à celles de l'Association pour la sauvegarde et la gestion des archives d'entreprises.

#### 6. Formation

Une licenciée en histoire a été formée en archivistique. L'archiviste a organisé un cours sur «Le classement d'un fonds d'archives» donné par les anciens stagiaires des Archives de la Ville à l'ESID.

#### 7. Activité scientifique

L'archiviste a donné une conférence à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, dans le cadre des manifestations pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'autonomie municipale. M. Patrick Blanc, archiviste aux Constructions, et deux anciens stagiaires ont également présenté un exposé à cette occasion.

#### b) *Information et communication*

##### *Communication externe*

Cette activité s'est développée vers la consolidation de la présentation et de l'identification des nombreux documents (plans-plaquettes-dépliants-campagnes) émis par les services de la Ville.

L'Arcade du Molard a reçu 16 600 visiteurs, dont 7 000 touristes, soit une augmentation de 8% par rapport à l'année précédente. Les demandes touristiques sont rapides à traiter, soit moins d'une minute par cas, alors que celles concernant les activités administratives demandent plus de trois minutes, en moyenne.

Quinze sujets promotionnels ont été présentés en vitrine, deux expositions à l'intérieur de l'Arcade permettaient de promouvoir des activités de services.

##### *Communication interne*

Les journaux internes (VG Magazine, Mensuel Emploi, Bases de données, Info), liens entre les collaborateurs de l'administration, sont édités régulièrement.

c) *Office du personnel*

1. *Base de données du personnel*

La base de données du personnel, phase gestion du personnel régulier, a été mise en exploitation le 1<sup>er</sup> janvier 1992. Après un travail en parallèle de trois mois, les anciens programmes ont été définitivement abandonnés. En cours d'année, les derniers détails ont pu être ajustés.

Dès l'été, les premiers travaux d'analyses ont été conduits en ce qui concerne l'informatisation du personnel temporaire. L'analyse tient compte des propositions qui figurent dans le rapport d'expertise qui avait été confié à Team Consult, propositions qui doivent conduire à une automatisation et à une simplification des procédures.

2. *Action chômage*

L'action destinée à engager des chômeurs en fin de droits, le temps nécessaire leur permettant d'obtenir à nouveau des indemnités, a été accentuée en 1992.

Ainsi, les salaires de 63 personnes ont émargé au fonds spécial qui figure au budget. De plus, la Ville de Genève a reçu 96 chômeurs dont le traitement a été pris en charge par l'Etat de Genève.

3. *Stagiaires*

39 stagiaires ont eu l'occasion de parfaire leurs connaissances dans différents services (scientifiques, techniques et bibliothécaires en particulier).

4. *Engagement de jeunes gens pendant les vacances d'été*

Ce sont 125 jeunes gens qui ont été engagés pour une période maximum d'un mois pendant la période d'été. Cela a permis de suppléer les absences de collaborateurs en vacances et d'assurer la réalisation de certaines prestations de l'administration.

5. *Apprentissages*

Les 37 apprentis en cours de formation en fin d'année 1992 se répartissent comme suit dans les différentes professions:

- employés de bureau (5)
- employés de commerce (8)
- horticulteurs (19)
- dessinateur-paysagiste (1)
- menuisier (1)
- photographe (1)
- cordonnier (1)
- mécanicien sur automobiles (1)



## 6. *Négociations*

L'année 1992 a été animée, dans la mesure où des solutions ont été négociées, en vue de l'équilibrage du budget de fonctionnement 1993. Ces négociations ont abouti, entre autres, au prélèvement, en 1993, d'une contribution de solidarité.

De plus des études ont été menées en vue de favoriser des départs anticipés à la retraite ou des résiliations avec mesures d'accompagnement. Le projet doit être soumis au Conseil municipal en 1993. Il englobe une modification du statut du personnel de manière à permettre une anticipation de la retraite dès 57 ans.

### d) *Gestion des données informatisées (GDI)*

Dès sa constitution en mai 1992, cette unité administrative a engagé des actions en concertation avec les chefs de projets des trois bases de données et l'Informatique générale (IGVG) pour que leur réalisation se fasse avec comme objectif principal de permettre leur intégration à terme au système d'information nécessité par une gestion efficiente.

Il s'agit non seulement de mettre en place des moyens rationnels mais d'y parvenir en basant la planification générale sur les possibilités financières actuelles de la municipalité.

Une collaboration encore plus marquée a été établie avec les services de l'administration en vue d'assurer la mise en production au début de l'exercice 1993, dans les meilleures conditions, du module «Elaboration budgétaire» devant faciliter la préparation du budget 1994.

### e) *Service des achats*

#### *Achats*

La poursuite de la politique d'économie fixée par le Conseil administratif, notamment concrétisée par la réduction des crédits prévus pour l'acquisition et le renouvellement des équipements de l'administration placés sous la compétence du Service des achats, a conduit le service à adapter ses activités courantes en portant un effort particulier sur les tâches suivantes avec, comme objectif, la maîtrise des dépenses de certaines charges générales de l'administration émergeant au budget du service:

1. maintenance des équipements en place (mobilier, machines de bureau, équipements de nettoyage et machines diverses) par une politique d'entretien-réparation de ces derniers avec les fournisseurs, adaptation de certains équipements en place selon demande des utilisateurs (mobilier existant, mutation, transformation, complément, etc.);

2. gestion et mutation du parc de copieurs de l'administration et des écoles, ainsi que des fax des services, placés sous contrat-convention de location-entretien selon les besoins et les possibilités budgétaires des services avec, comme objectif, l'optimisation du rapport utilisation-coût en vue d'économies possibles;
3. redéfinition et renégociation de divers contrats ou conventions d'entretien-nettoyage de locaux de services de l'administration disposant de leur propre budget (Service social, agents de Ville, Conservatoire botanique, Musée d'art et d'histoire, Bibliothèque d'art et d'archéologie, etc.). Cette activité déployée par le Service des achats a d'ailleurs contribué à réaliser de substantielles économies dans les budgets des services concernés, ceci bien entendu grâce à la compétence en la matière déléguée par le Conseil administratif au Service des achats;
4. gestion des fournitures générales de bureau et papiers divers pour l'administration, dont le roulement annuel requis par les services utilisateurs représente un volume avoisinant 10 000 livraisons réalisées par le personnel du Service des achats;
5. traitement du papier prenant en compte les travaux d'impression confiés au Service des achats qui, par suite de l'introduction de la couleur sur certains documents administratifs décidée par le Conseil administratif et prévue dès 1993, a nécessité une réorganisation des activités de l'unité d'exploitation du service pour assurer la bienfaisance de ces travaux. Cette redéfinition de tâches a, entre autres, permis l'introduction d'une mise sous pli automatique de documents produits pour des services de l'administration qui désirent rationaliser leurs travaux en utilisant nos installations acquises en premier lieu pour la mise sous pli des salaires de l'administration. Une coordination IGVG/Achats pour l'élaboration de «standards» a été mise en place de façon à normaliser l'utilisation de cette mise sous pli automatique.

### *Gestion des véhicules*

La gestion rationnelle financière et technique de l'unité a permis de réaliser la maintenance-entretien suivie d'environ 270 véhicules et engins, en principe placés sous la compétence de gestion du Service des achats. Les acquisitions de véhicules, dont les éléments financiers figurent au budget des services utilisateurs, ayant été fortement limitées par suite de la décision du Conseil administratif, un soin particulier a été porté à la qualité de l'entretien réalisé au garage pour garantir l'acceptation des véhicules lors des visites techniques imposées par le Bureau des autos et, de plus, pour garantir la sécurité des utilisateurs, bien que parfois il soit difficile de trouver des pièces pour certains véhicules (ex. Biblio-bus).

La mission de l'unité gestion véhicules du Service des achats pourrait sans doute être encore plus performante si le problème des compétences en matière de gestion des véhicules de l'administration était définitivement réglé et appliqué.

f) *Informatique générale (IGVG)*

Les crédits votés en 1991 par le Conseil municipal ont permis de débiter l'implantation d'un réseau de télécommunications fiable et rapide. La création de lignes de communications haute vitesse, en fibre optique, a immédiatement démarré, sous la responsabilité des PTT.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1992, la mise en production effective de la nouvelle gestion des salaires du personnel régulier a été réalisée. Depuis cette date, les responsables hiérarchiques peuvent accéder à différentes informations facilitant la gestion des collaborateurs. De plus, l'ensemble des informations composant le salaire d'un employé est saisi directement dans les services, par l'intermédiaire de terminaux reliés à l'ordinateur central.

Le 1<sup>er</sup> mars, les collaborateurs du Service informatique ont été regroupés au 9 de la rue du Grand-Pré. Ce déménagement a été effectué en un week-end, sans pour autant provoquer de nuisance aux utilisateurs informatiques de l'administration. C'est grâce à une préparation précise, ainsi qu'à une excellente participation de l'ensemble des collaborateurs de l'IGVG que ce travail a pu être accompli.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la direction de l'IGVG a été intensément associée à la définition d'une nouvelle stratégie informatique pour la Ville de Genève, sous la conduite de M. Gérard Balantzian, directeur de l'Institut du management de l'information, à l'Université de Compiègne. Cette étude, demandée et contrôlée par le Conseil administratif, doit se prolonger jusqu'à l'été 1993.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la structure de l'IGVG a été modifiée et allégée. Afin de faciliter la communication et d'améliorer les temps de réaction, le nombre de niveaux hiérarchiques a été diminué, de même, d'ailleurs, que le nombre d'adjoints de direction.

Le 20 octobre, une étude comparative entre les deux principaux constructeurs d'ordinateurs a été menée dans le cadre d'un groupe ad hoc, avec l'assistance d'un expert extérieur en informatique. Les conclusions de cette étude ont confirmé la position du Conseil administratif datant de 1987, à savoir la mise en place de matériel hétérogène – mais contrôlé – pour l'informatisation de l'ensemble des données touchant au système d'informations.

En décembre, un regroupement des ressources machines a été entrepris. De 5 ordinateurs dédiés à la gestion administrative de la Ville de Genève, nous

sommes revenues à 3 unités centrales. Cette action, outre son aspect économique, a permis de rationaliser l'exploitation du matériel. D'autre part, une amélioration importante des procédures de sécurité a pu être entreprise.

Bien que les actions de l'IGVG portent en priorité sur la mise en œuvre des environnements des trois bases de données (Personnel, Comptable, Patrimoine), il est intéressant de noter que la direction et les collaborateurs de l'IGVG ont participé à différentes actions touchant l'ensemble de l'administration, de la manière suivante:

- 16 expressions du besoin;
- 15 études de l'existant;
  - 6 définitions de concepts globaux;
- 15 définitions de concepts détaillés;
  - 6 élaborations de cahier des charges;
- 13 élaborations d'analyse organique;
- 10 élaborations de programmes nouveaux;
- 14 phases de tests;
  - 9 réceptions d'applications;
- 12 implantations d'applications;
- 11 opérations de lancement;
  - 2 audits;
  - 7 comités de pilotages;
- 17 opérations de maintenance de programmes.

## DÉPARTEMENT MUNICIPAL DES FINANCES

### 1. **Gestion financière**

Les objectifs de gestion financière dans le rapport du Conseil administratif à l'appui du projet de budget 1992 ont été atteints.

#### A. *Emissions et remboursements d'emprunts et de prêts en 1992*

Le Conseil administratif a été autorisé, par l'article 9 de l'arrêté du Conseil municipal du 14 décembre 1991 à:

- emprunter un montant maximum de 112 millions de francs;
- renouveler, sans autre, les emprunts ou dépôts de la CAP venant à échéance;
- procéder à tout remboursement anticipé si les conditions d'émissions étaient favorables.

Durant l'exercice écoulé, le Conseil administratif a procédé aux diverses opérations suivantes:

<i>Emissions</i>	<i>Durée</i>	<i>Montant</i>	<i>Prix d'émission</i>
6,50 % Emprunt public	1992-2001	60 millions	100,50%
7,375% Emprunt public	1992-2002	80 millions	99,75%
6,50 % Placement privé	1992-2002	50 millions	100 %
6,05 % Prêts CAP	1992-2002	30 millions	100 %
		<u>220 millions</u>	

*Remboursements*

5,25% Emprunt public	1982-1992	30 millions
5,75% Cies d'assurances	1982-1992	2,5 millions
4,25% Placement privé	1982-1992	38 millions
4,50% Placement privé	1983-1992	30 millions
5,00% Prêt CAP	1985-1992	50 millions
		<u>150,5 millions</u>

L'augmentation nette des dettes consolidées de la Ville de Genève s'est donc élevée en 1992 à 69,5 millions de francs contre 112 millions budgétisés.

Le Conseil administratif n'a donc pas utilisé en totalité l'autorisation que lui avait accordée le Conseil municipal. Le montant des investissements a notamment été inférieur à celui budgétisé.

Sur le plan des conditions d'émissions, il y a lieu de relever une évolution importante en dents de scie des taux d'intérêt. De 6,50% au début de l'année ceux-ci ont dépassé les 7% à la fin de l'été pour atteindre 6% environ à fin 1992.

Les nouveaux emprunts ont été conclus sur la base de taux nettement plus élevés (6,46% en moyenne) que ceux venus à échéance durant l'année (4,78% en moyenne), la charge de la dette n'en sera que plus conséquente pour les années à venir.

*B. Placements de capitaux*

Les placements de capitaux (à court et moyen termes) ont augmenté de 5,5 millions en 1992 par rapport à 1991. Le rendement, grâce à des taux élevés, a été nettement supérieur aux estimations budgétaires (7,2 millions contre 1,8 million).

C. *Financement des investissements et montant des engagements futurs*

Le chapitre I «*Considérations générales*» du présent rapport contient une analyse sur les dépenses d'investissements comptabilisées en 1992 et leur mode de financement. Les commentaires qui suivent se rapportent plus spécialement aux engagements financiers futurs de la Ville de Genève.

Au cours de l'année 1992, le Conseil municipal a voté pour 62 millions de nouveaux crédits d'investissements, soit un montant nettement inférieur à celui de 1991 (129 millions).

Le total des engagements atteignait 240 millions au 31 décembre 1992.

Une rétrospective sur les sept dernières années permet d'observer leur évolution au 31 décembre de chaque année:

1986	390 millions	
1987	424 millions	+ 34 millions
1988	439 millions	+ 15 millions
1989	387 millions	- 52 millions
1990	317 millions	- 70 millions
1991	315 millions	- 2 millions
1992	240 millions	- 75 millions

La régression des engagements (qui se poursuivra ces deux prochaines années encore) résulte de la diminution des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal, comme cela est précisé à la page 9 du présent rapport.

D. *Information financière permanente*

Le Conseil administratif a poursuivi en 1992 sa politique d'information financière concernant les crédits votés. A chacune de ses séances, avant de procéder à un vote, le Conseil municipal connaît l'incidence financière future de ses décisions grâce au panneau affiché dans la salle des délibérations.

Par lettre du 21 décembre 1992, le responsable du Département des finances a fourni à chaque conseiller municipal la situation annuelle 1992 des crédits d'investissements votés ou à l'examen des commissions spécialisées avec leurs incidences budgétaires futures.

Au 31 décembre 1992, la situation se résumait de la manière suivante:

	<i>Montant en millions</i>	<i>Incidence budgétaire annuelle</i>
Crédits votés	62,3	5,7
Crédits à l'examen	<u>50,9</u>	<u>4,1</u>
Total	<u>113,2</u>	<u>9,8</u>

Ces 9,8 millions correspondent approximativement à la valeur d'un centime additionnel nouveau. Il s'ajoutera aux autres centimes additionnels résultant des crédits votés les années précédentes et dont les incidences ne se feront sentir que progressivement dans les budgets futurs.

## 2. **Taxe professionnelle communale**

L'activité de la taxe professionnelle communale est résumée ci-après:

### a) Production

La production de l'exercice 1992 est supérieure de 10,4 millions environ au montant budgétisé. Ce résultat positif s'explique principalement par une estimation prudente du budget.

Il faut se souvenir en effet que l'estimation de la taxe professionnelle pour l'année 1992 a été fixée en juillet 1991 déjà. A l'époque, l'économie subissait les contrecoups d'événements politiques et économiques extérieurs et la situation à Genève apparaissait préoccupante.

Certains secteurs heureusement, tels que les banques par exemple, ont bien réagi à la crise. La production de la taxe s'est ainsi révélée plus élevée que celle budgétisée.

### b) Perception

La perception de la taxe professionnelle s'est déroulée de manière satisfaisante en 1992. Les pertes effectives enregistrées et la mise en provision pour des risques certains atteignent la somme de 765 000 francs, contre 250 000 francs figurant au budget.

Les effets de la récession ne produisent leurs effets sur la gestion des débiteurs qu'après un certain nombre de mois, voire d'années. Il est certain que l'on enregistrera à l'avenir des pertes élevées sur débiteurs à la suite de faillites notamment.

### c) Contribution aux travaux de la commission permanente prévue à l'article 307 LCP.

Cette commission, nommée par le Conseil d'Etat, a pour mission de revoir périodiquement les coefficients de taxation fondés sur l'intensité des rendements.

En 1992, une vingtaine de groupes professionnels ont été revus.

### 3. La gestion hôtelière

#### *Hôtel Métropole*

##### – Résultat des comptes 1992

Le chiffre d'affaires réalisé en 1992 atteint le montant de 13,2 millions de francs. Il est inférieur de 580 000 francs à celui de 1991.

Le résultat net de l'exercice se solde par un déficit de 894 000 francs après un versement de 1,8 million de francs à la Ville de Genève, à titre d'intérêt du capital investi (contre 1,7 million en 1991).

Pour la première fois depuis sa mise en exploitation en novembre 1982, l'Hôtel Métropole boucle ses comptes avec une perte. Aucun amortissement des immobilisations n'a donc pu être opéré en 1992.

Cette situation financière est préoccupante. Elle résulte de deux facteurs concomitants: la récession économique frappant particulièrement le secteur hôtelier et l'augmentation sensible du poids des salaires dans les frais d'exploitation de l'hôtel.

Au 1<sup>er</sup> juillet 1992 est entrée en vigueur la nouvelle convention collective de travail dont les principales modifications en faveur du personnel sont les suivantes:

- la semaine de 42 heures (contre 43 précédemment);
- deux jours de repos par semaine;
- une durée de vacances portée à 30 jours (32 en 1993 et 35 en 1994);
- la totalité du 13<sup>e</sup> mois de salaire.

Le taux d'occupation des chambres a atteint 56,0% contre 59,9% en 1991. L'Hôtel Métropole s'est situé en deuxième position des grands hôtels de la place de Genève, dont le taux moyen a été pour 1992 de 53,5%.

##### – Rétrospective 1982-1992

La dégradation du résultat de l'hôtel ne date pas de l'exercice dernier. Les premiers signes du ralentissement de l'exploitation sont apparus en 1991 déjà. L'ensemble du secteur hôtelier genevois se trouve confronté aux mêmes problèmes.

Pour apprécier à sa juste valeur la rentabilité de l'hôtel, il y a lieu de procéder à une analyse portant sur une longue période. L'Hôtel Métropole a ouvert ses portes en novembre 1982, soit depuis une dizaine d'années environ.



Durant cette période, le bénéfice net cumulé enregistré dans les comptes s'est élevé à 5,4 millions de francs, montant qui a été intégralement porté en amortissement des immobilisations. A cette somme, il y a lieu d'ajouter le fonds de réserve, de 1,0 million de francs, constitué par les bénéfices de l'«ancien Hôtel». C'est ainsi qu'un montant de 6,4 millions de francs a été affecté à cet usage.

– Mesures visant au rétablissement à moyen terme des finances de l'hôtel

Le magistrat chargé des finances municipales a fait procéder à un examen des diverses possibilités devant conduire à rétablir l'équilibre financier de l'hôtel.

Dans cette optique, des contacts ont eu lieu avec Swissôtel en vue d'évaluer la possibilité d'une collaboration avec cette compagnie. Celle-ci dispose en effet d'atouts importants tels que:

- liens étroits avec Swissair (dont la Ville est actionnaire);
- présence internationale;
- expérience de la gestion hôtelière.

Une étude de marketing et de rentabilité, réalisée par un consultant extérieur, mandaté par Swissôtel, a révélé toutefois qu'une telle association n'était pas envisageable actuellement.

Le rétablissement financier de l'hôtel étant primordial, un groupe de travail a été constitué en vue de réaliser une étude de rationalisation qui doit conduire à une réduction des coûts internes et permettre une amélioration du résultat dès 1993.

### *La Perle du Lac*

Le Restaurant de la Perle du Lac a également été directement touché par la récession économique. Tous les restaurants genevois, et en particulier ceux dits de «haut de gamme», ont enregistré une baisse de leur rentabilité.

Par ailleurs, le mauvais temps qui a sévi au début de l'été et durant le mois d'octobre a réduit sensiblement le chiffre d'affaires de 626 000 francs, ou 12,1% par rapport à 1991 pour se fixer à 4 533 000 francs.

L'exercice se termine, pour la première fois, par un déficit qui se monte à 69 000 francs environ.

Ce résultat ne doit toutefois pas faire oublier les excellents résultats obtenus depuis une quinzaine d'années durant lesquelles des bénéfices élevés ont été régulièrement réalisés.

#### 4. Encouragement à l'économie

##### *Prix de l'Industrie et de l'Artisanat de Genève*

Le Jury a attribué les prix 1992 aux lauréats suivants:

– *Prix de l'Industrie de Genève*: Groupe Zschokke

Ce groupe romand, et plus spécialement genevois, numéro un suisse dans sa spécialité, comprend une trentaine d'entreprises. Les connaissances techniques et scientifiques accumulées par Zschokke dans certains domaines sont reconnues par les spécialistes du monde entier.

– *Prix de l'Artisanat de Genève*: M<sup>me</sup> et M. Marianne Peter Holowka-Dumarteray, peintres, sculpteurs et décorateurs.

Les travaux de ces artisans sont reconnus non seulement à Genève mais également à l'étranger, en Autriche, en Belgique, en Italie et en France. En plus de créations purement artistiques, ils sont reconnus dans la réalisation de décors de théâtre et plus spécialement pour les opéras. Ils ont également participé à la restauration et à la décoration de la «Villa Bartholoni», propriété de la Ville de Genève.

##### *Centre industriel de la Gravière*

La fin des travaux de construction a marqué l'année 1992. Dès cet automne, les premières entreprises ont pu s'installer au 2, chemin de la Gravière. A ce jour, l'état locatif représente 55% de la surface à louer. Toutefois, la situation économique du moment a non seulement augmenté les difficultés de location, mais le conseil de fondation a également revu à la baisse la valeur locative du m<sup>2</sup> (20%).

Ce projet de qualité permet à des entreprises de s'implanter dans une zone urbaine de la ville de Genève.

#### 5. Banque hypothécaire du canton de Genève (BCG)

##### a) *Résultats de l'exercice*

Le bénéfice brut de l'exercice 1992 a atteint 33,5 millions de francs contre 57,6 millions de francs en 1991. Il enregistre ainsi une sensible diminution de 24,1 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

Après réaffectation de provisions et comptabilisation de pertes et de provisions, le bénéfice net de l'exercice s'inscrit à 6,9 millions de francs contre 18,0 millions de francs en 1991.

Le conseil d'administration de la banque, lors de sa séance du 12 février 1993, a décidé de réduire fortement le dividende attribué sur le capital social et le capital de participation, ceci pour tenir compte du résultat des comptes de l'exercice écoulé. Le dividende versé a été fixé à 3% contre 8% en 1991 et 9% en 1990.

Pour la Ville de Genève, il en résultera une moins-value de revenus de 4,6 millions de francs dans les comptes de l'exercice 1993.

Le total du bilan est demeuré relativement stable entre le 31 décembre 1991 et le 31 décembre 1992 (7,1 milliards de francs environ).

A la suite de l'affectation d'un montant de 2 millions de francs aux «autres réserves», le total des fonds propres de la banque a passé de 322 millions de francs à fin 1991 à 324 millions de francs à fin 1992.

b) *Projet de création d'une Banque cantonale à Genève*

L'étude engagée en vue de la fusion de la Banque hypothécaire du canton de Genève et de la Caisse d'Epargne du canton de Genève est entrée dans sa phase finale.

En date du 2 octobre 1992, le Conseil d'Etat a déposé sur le bureau du Grand Conseil deux projets de lois (PL 6872 et PL 6873), le premier modifiant les articles 80 A et 77 de la Constitution genevoise, le second prévoyant l'organisation de la Banque cantonale de Genève (loi organique).

La commission ad hoc a consacré à cet effet douze séances de travail entre le 13 octobre 1992 et le 4 février 1993.

Si dans l'ensemble les projets présentés par le Conseil d'Etat n'ont pas fait l'objet de modifications sensibles, en revanche, l'article 12, alinéa 2, de la loi organique traitant de la composition du conseil d'administration et du nombre de ses membres, a soulevé des débats animés.

Le Conseil municipal et le Conseil administratif de la Ville de Genève ont à tour de rôle insisté pour que ledit conseil comprennent 24 membres dont 9 attribués aux Communes genevoises (6 à la Ville de Genève et 3 aux autres communes).

Lors de leur audition auprès de la commission du Grand Conseil, les délégations du Conseil municipal et du Conseil administratif ont notamment fait valoir le poids financier important que représentait la Ville de Genève dans l'actuelle Banque hypothécaire, poids qui devait être reporté également dans la nouvelle banque. Ces propositions n'ont pas été prises en considération par ladite commission; celle-ci a en outre décidé, dans le but de rendre le nouveau conseil d'administration plus efficace, d'en réduire sensiblement le nombre.

Le Conseil municipal, mécontent des propositions retenues par cette commission, s'est réuni en séance extraordinaire le 3 mars 1993. Par une résolution adressée au Grand Conseil, il réaffirma sa position antérieure concernant le conseil d'administration de la nouvelle banque, à savoir:

- 21 à 24 membres au lieu de 15 à 18 proposés;
- octroi de 6 sièges à la Ville de Genève, contre 4 proposés;
- élection du président de la banque par le conseil d'administration de celle-ci et non par le Conseil d'Etat.

Cependant, le projet de loi accepté par le Grand Conseil, lors de sa séance du 12 mars 1993, retient pour l'article 12, alinéa 2, le texte suivant:

«Le conseil d'administration se compose de 15 à 18 membres, il comprend:

- a) 12 membres représentant l'actionnariat nominatif, dont 6 désignés pour le canton et le Conseil d'Etat, et 6 désignés conformément à l'article 13 par les communes dont 4 par la Ville de Genève et 2 par les autres communes;
- b) 3 à 6 membres représentant l'actionnariat au porteur et élu par lui.»

Il appartiendra encore aux citoyens de Genève de se prononcer sur la modification de la Constitution genevoise lors d'une votation prévue le 6 juin prochain.

Dès lors, la nouvelle Banque cantonale de Genève devrait devenir opérationnelle dès le 1<sup>er</sup> janvier 1994.

## **6. Service des assurances**

### *Fonctionnement général*

Le rendement déficitaire de certains contrats (couvrant notamment le risque incendie) a contraint les assureurs de la Ville à adapter primes et franchises de façon conséquente.

Une étude a été confiée à un mandataire extérieur en vue d'examiner l'opportunité d'une indépendance de la CAP dans la gestion de son portefeuille d'assurances. Une décision définitive interviendra en 1993.

### *Gestion des sinistres*

Le nombre des sinistres enregistrés dans chaque branche est demeuré en 1992 sensiblement stable par rapport à l'année précédente.

Le plus important de ceux-ci aura été «l'affaire de la saumure» du 21 février 1992 pour lequel une procédure judiciaire est actuellement en cours.

## 7. Gérance immobilière municipale

### *Nouveaux immeubles*

Durant l'année 1992, deux groupes d'immeubles ont été mis à la disposition des locataires: 2-4, boulevard Carl-Vogt; 5-7, boulevard du Pont-d'Arve et 19, rue Prévost-Martin.

Ces bâtiments comprennent: 52 appartements, 6 ateliers d'artisans, 10 locaux commerciaux, 9 dépôts et 110 places de parking.

L'immeuble du boulevard du Pont-d'Arve a accueilli le Centre iconographique ainsi que le nouveau poste de Plainpalais des agents de Ville.

### *Salles de réunions*

Une nette amélioration des revenus provenant des salles de réunions est apparue en 1992 grâce à une dynamisation nouvelle dans la gestion de celles-ci et à l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement dès le 1<sup>er</sup> juillet 1992.

Parallèlement, les frais d'entretien ont été inférieurs de 35% à ceux budgétisés.

Au total, l'amélioration budgétaire atteint 375 000 francs dont 241 000 francs de recettes supplémentaires.

### *Aide personnalisée*

L'aide personnalisée a représenté en 1992 le 24% (1991: 24%) de l'état locatif réel. 59% (1991: 58%) des locataires de la Ville en ont bénéficié.

Le montant porté dans les comptes s'élève à 10 945 000 francs (1991: 10 200 000 francs) soit 1 900 000 francs de plus que la somme budgétisée. Cette augmentation de l'aide est consécutive à la baisse des revenus des locataires.

### *Problèmes conjoncturels*

L'évolution défavorable de la conjoncture et l'augmentation sensible du chômage n'est pas sans incidence sur la gestion financière de la Gérance immobilière municipale. Cette situation se répercute tant au niveau de l'encaissement des loyers que de la vacance de certains dépôts et de places de parking.

Malgré les efforts déployés par le Service du contentieux, les loyers arriérés ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les pertes sur débiteurs et les frais de contentieux sont en progression. Fait nouveau, on assiste également à une plus grande disponibilité des studios et des appartements de deux et deux et demi pièces.

## **Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie**

**M<sup>me</sup> Jacqueline Burnand, conseillère administrative**

### **Fonds de décoration**

Le montant engagé par le Fonds de décoration en 1992 est de 1 885 718,50 francs.

Cette somme se répartit notamment par:

- l'achat d'œuvres mobiles (sculptures, tableaux);
- l'achat de décoration de rues, murs mitoyens, bâtiments publics;
- l'édition d'un catalogue des œuvres acquises par le fonds depuis son origine;
- la restauration de diverses œuvres et gestion du fonds.

Les œuvres monumentales suivantes ont été acquises:

- décoration de la colonie de Genolier;
- décoration de l'école de Cayla;
- décoration de la cage d'escalier de l'immeuble rue de Villereuse 1;
- décoration de la bibliothèque de la rue Sillem;
- décoration du mur mitoyen de l'immeuble rue Prévost-Martin 21;
- aménagement de la cour de la garderie de la rue des Sources.

### **Fonds pour la photographie**

Huit mandats ont été attribués en 1992, dont les thèmes étaient les suivants: parcs publics; le Port-Franc; les bords de l'Arve; places et carrefours; Les Aca-cias; la rue et les gens; gens et fêtes; les artisans et petits commerces.

Par ailleurs, le Fonds pour la photographie poursuit son travail dans la gestion des archives et la supervision du travail des photographes.

## **DIVISIONS DE L'AMÉNAGEMENT ET DES CONSTRUCTIONS**

### **1. Direction**

#### *Base de données Patrimoine*

L'exercice 1992 a vu se poursuivre la réalisation de diverses applications du concept de gestion du patrimoine.

- a) Le tronc commun «mobilier» a été mis au point dans sa forme finale; la réception définitive de l'application sera opérée au début 1993. Dès lors, sa mise à disposition dépendra de la disponibilité des équipements et du réseau.
- b) L'application de gestion du matériel de fêtes à la Voirie a été analysée et développée. Les tests utilisateurs doivent avoir lieu au début 1993, après la mise à disposition de la plateforme test DEC par le Service de l'informatique générale Ville de Genève (IGVG).
- c) Les applications tronc commun immobilier et suivi des opérations immobilières ont subi une première phase de test en 1992; des ajustements devront être opérés consécutivement.

### *Télécommunications*

La vétusté d'une grande partie des installations téléphoniques existantes et le développement des besoins en télécommunications ont conduit le Conseil administratif à demander au Conseil municipal l'octroi d'un crédit de 7,5 millions de francs destiné à la création «d'une infrastructure de télécommunications permettant la transmission de données informatiques et téléphoniques».

Ce crédit a été voté en novembre 1991 et, devant la complexité du projet et la nécessité de mieux gérer et coordonner les moyens en télécommunications, le Conseil administratif a décidé de nommer, en avril 1992, un ingénieur chargé des télécommunications et infrastructures informatiques à la direction de l'aménagement et des constructions. Cet ingénieur faisait d'ores et déjà partie du personnel de la Ville de Genève.

Ce projet nécessite une coordination permanente entre la Direction des PTT, l'IGVG, le mandataire Société générale pour l'Industrie (SGI) et, selon les cas, d'autres partenaires. En 1992, de nombreuses séances de travail ont permis la mise au point d'un réseau de fibre optique qui reliera les 20 sites (groupes de services) répartis sur les deux rives.

### *Expositions*

De février à juillet, organisation de trois concours et expositions d'architecture:

- construction d'un immeuble d'habitation à loyer modéré, rue de Lyon;
- aménagement de la couverture des voies CFF;
- construction d'un immeuble écologique de logements pour étudiants.

Impression de 900 publications relatives aux trois concours. Soirée, débat, conférence de presse.

### *Activité du chargé de mission*

Le titulaire a notamment assumé les charges suivantes:

- secrétariat de la Délégation de l'aménagement et de l'environnement;
- coordination du projet d'analyse préliminaire relatif à la sauvegarde des serres de Pregny-Chambésy;
- traitement des demandes concernant la liquidation de l'ancien complexe de l'abattoir municipal;
- organisation et coordination des contrôles techniques dans l'entrepôt frigorifique exploité (prêt à usage) par MGV SA à la Praille;
- organisation d'ateliers de chômage en collaboration avec l'Office cantonal de l'emploi;
- tâches administratives et spécifiques;
- formation des cadres.

## **2. Service administratif et opérations foncières**

### *Opérations immobilières*

Le Service des opérations foncières a procédé:

- à la vente de 6 parcelles à la route de Saint-Georges et au chemin des Tattes-Brûlées;
- à l'acquisition d'une parcelle chemin des Genêts-chemin Sous-Bois;
- à l'acceptation, à titre gratuit, de deux parcelles au chemin des Colombettes;
- à l'achat de l'école Masset;
- à la constitution d'une servitude rue de la Faucille;
- à la constitution de deux droits de superficie pour octroi à diverses sociétés et institutions privées ou de prévoyance, avec constitution de servitudes diverses sur le territoire de la commune, principalement pour la construction de logements à caractère social. Les contrats ont des durées variables;
- à l'acquisition de 3 parcelles rue Maurice-Barraud;
- à l'enregistrement de 15 demandes de crédits totalisant 44 419 831,50 francs, destinés à divers crédits de constructions, transformations, rénovations, d'aménagements et d'études, entérinés par le Conseil municipal de la Ville de Genève;
- à l'enregistrement de 6 crédits routiers s'élevant à 7 412 860 francs;
- à l'enregistrement de 2 crédits destinés à couvrir les frais de préétudes et d'études à engager en 1992 et 1993 totalisant 8 695 000 francs;
- à l'enregistrement de 15 préavis favorables de l'exécutif municipal pour des modifications, par projets de loi, de régimes de zones de construction, des déclarations d'utilité publique et des plans localisés de quartier;



- à l’octroi de diverses subventions pour travaux de restauration, d’entretien, de conservation et d’amélioration de sites et bâtiments privés (par ex. Cathédrale Saint-Pierre, temple de Saint-Gervais);
- 23 terrains dans la zone de développement 3, soumis au droit de préemption, ont fait l’objet d’une demande à la Ville et à l’Etat pour une acquisition éventuelle. Pour tous ces cas, le Conseil administratif a renoncé à exercer son droit de préemption, de même que le Conseil d’Etat;
- 38 actes ont été enregistrés et signés par les magistrats désignés par le Conseil administratif.

#### *Enquêtes publiques*

7 enquêtes publiques relatives uniquement aux requêtes en autorisation de construire, transformer ou changements d’affectation ont été consultées au département.

#### *Documentation photographique*

1400 prises de vues photographiques et cinématographiques ont été effectuées. 680 photographies et documents ont été remis à différents demandeurs; 2 courts métrages documentaires sont en travail.

#### *Démolition d’immeubles*

4 démolitions telles que hangars et cheminées ont été entreprises.

#### *Préavis municipaux*

En 1992, 699 requêtes en autorisation de construire, transformer, démolir et demandes de renseignements ont été préavisées par le département.

#### *Subventions pour l’accessibilité aux personnes handicapées*

Le département a procédé à des versements totalisant 30 000 francs destinés à des travaux effectués dans des appartements pour personnes handicapées.

#### *Taxes d’équipement et contributions d’épuration*

Du 1<sup>er</sup> octobre 1991 au 30 septembre 1992, le département de l’aménagement, des constructions et de la voirie a perçu du Département des travaux publics la somme de 988 739 francs, au titre des sommes perçues pour les taxes d’équipement dans le cadre des autorisations de construire, ainsi que

1 835 846 francs au titre de contributions d'épuration et d'écoulement perçues lors des mêmes autorisations de construire, et 843 755 francs pour les mêmes contributions prélevées avec les taxes d'équipement. Ces sommes ont été portées sur les comptes existant à cet effet.

#### *Soumissions et adjudications*

La perception de l'émolument d'inscription s'est élevée pour 1992 à 101 803,05 francs. Le marché de la construction et de l'entretien des bâtiments continue à se rétrécir, ce qui a conduit les associations professionnelles à multiplier leurs interventions auprès des administrations publiques. Ces dernières, en raison de restrictions budgétaires qu'elles doivent s'imposer, peuvent difficilement favoriser une reprise de l'activité.

En 1992, 160 entreprises ont bénéficié d'une adjudication pour un montant total de 34 369 969 francs. Au 31 décembre 1992, 60 procédures de soumission, dont les estimations s'élèvent à 16 400 000 francs, sont d'ores et déjà engagées et attendent une adjudication.

#### *Archives*

L'inventaire des autorisations de construire de la période 1940-1950 a débuté en même temps que son traitement par informatique. La campagne de microfilmage se poursuit; le service a atteint la moitié des autorisations.

150 plans ont été restaurés afin d'en faciliter la consultation. Un inventaire succinct des archives de la FAG a été mis sur pied.

#### *Noms de rues*

Arrêtés du Conseil d'Etat:

8 janvier 1992:

Nouvelle dénomination:

Promenade de l'Europe, au nouveau mail public, parallèle à la rue de Lyon, partant du 18, avenue d'Aïre et aboutissant au carrefour avenue de Châtelaine – route des Franchises (secteur 035 Charmilles/Châtelaine).

15 avril 1992:

Nouvelles dénominations:

Chemin William-Lescaze, à l'artère sans issue partant de l'avenue d'Aïre, à la hauteur du carrefour chemin du Furet et desservant le Collège Cayla (secteur 036 Saint-Jean/Aïre).

Promenade Jean-Treina, aux nouvelles voiries desservant les immeubles construits dans le quadrilatère formé par le chemin des Sports, la rue Camille-Martin, le chemin de l'Essor et l'avenue de la Concorde (secteur 036 Saint-Jean/Aire).

### 3. Service d'urbanisme

En ce qui concerne l'effectif de son personnel fixe, le Service d'urbanisme a connu une grande stabilité. Seules quelques personnes en situation de stage ou de chômage ont collaboré passagèrement aux activités du service.

En 1992, le Service d'urbanisme a poursuivi ses activités de:

- représentation de la Ville de Genève à la commission cantonale d'urbanisme et de participation aux différents groupes de travail cantonaux pour le concept du réseau routier et l'étude des transports publics;
- secrétariat de la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal, qui s'est réunie à trente occasions;
- information et de conseil en matière d'aménagement du territoire (conférences de presse, séances d'information à la population, rencontres avec des délégations étrangères, jury de concours et de diplôme). Il a également collaboré à un projet de coopération et d'assistance avec la Roumanie ainsi qu'à divers autres projets, que ce soit avec l'Association des communes genevoises, le canton de Vaud ou certaines communautés françaises.

#### *Plan d'utilisation du sol*

Une étude d'impact du projet de règlement définitif a été engagée avec l'aide de cinq mandataires privés; les résultats seront communiqués en 1993.

#### *Plan directeur de la Ville de Genève*

Sur la base du bilan 1991 et de la nouvelle conjoncture économique, le travail du plan directeur a fait l'objet d'une importante réorientation et a été presque entièrement repris en charge par les collaborateurs du service. Le projet de document final du plan directeur communal a été communiqué en décembre 1992 au Conseil administratif. Certains thèmes qui y sont abordés ont fait l'objet d'études techniques particulières:

- les instruments de planification et la taxe d'équipement;
- le projet d'un réseau de «proximité» pour les piétons, en collaboration avec d'autres services de l'administration municipale et l'Office des transports et de la circulation;

- l'étude sur l'«industrie et aménagement du territoire» publiée en janvier 1992.

#### *Transports et circulation*

Le Service d'urbanisme a poursuivi sa participation aux différents groupes de travail cantonaux et a porté l'ensemble de ses efforts sur les études suivantes:

- Transports publics: le service a participé aux différents groupes de travail et comité de suivi, mis sur pied par le Département des travaux publics. Un rapport final a été publié en avril 1992, soumis au Grand Conseil et présenté au Conseil municipal. Le service a également participé aux études des futures lignes de tramway et de mise en place de l'étape 1990-95.
- Circulation 2000: le service a collaboré étroitement aux travaux dirigés par l'Office des transports et de la circulation pour la mise au point du schéma du futur réseau routier. Le rapport final de Circulation 2000 a été publié en septembre 1992.

#### *Prévisions démographiques pour les besoins scolaires et la planification des équipements*

Le Service d'urbanisme, en liaison avec son mandataire, le service de la recherche sociologique, a mis sur pied en 1992 un mode de collaboration (sous la forme notamment d'un séminaire de travail) entre toutes les instances concernées par la planification scolaire. Un premier rapport de prévisions scolaires a été rédigé par le service, approuvé par la Délégation de l'aménagement et de l'environnement et diffusé aux services intéressés ainsi qu'aux autorités municipales et cantonales.

Une expérience similaire est en cours avec la Délégation de la petite enfance en ce qui concerne la planification des crèches.

#### *Instruments de planification*

L'étude débutée l'année précédente s'est terminée en 1992 et a conduit, d'une part, à proposer la «modernisation» du plan directeur de quartier en tant qu'instrument d'une planification contractuelle entre communes et canton et, d'autre part, à tester son application sur deux périmètres pilotes de la rive droite de la ville de Genève. Ainsi l'ensemble de ces expériences ont fait l'objet de documents et de présentations destinés aux instances concernées tant communales que cantonales.

#### *Taxe d'équipement*

Au cours de l'année 1992, le service a mené, avec l'aide d'un économiste, une réflexion approfondie sur les possibilités de révision de la taxe d'équipement,

conçue dans les années 60. Un plan d'actions a été développé et présenté à l'Association des communes genevoises. En 1993, une démarche commune sera entreprise auprès du Conseil d'Etat, afin de demander son adaptation aux conditions actuelles.

*Etudes d'aménagements, images directrices et plans directeurs de quartier*

L'ensemble de ces études a été réalisé soit par les collaborateurs du service, soit avec le concours d'un mandataire.

a) *études menées à terme:*

- zone industrielle de Rosemont: étude menée avec le concours d'un mandataire sur les caractéristiques et les potentialités du périmètre;
- quartier du Mervelet: ce périmètre a fait l'objet d'un plan directeur de quartier qui est actuellement soumis sous forme de résolution au Conseil municipal;
- quartier de la Forêt: idem;
- îlot rue du Jura-rue de Lyon: étude de réhabilitation d'un îlot, constituant un cahier des charges pour chacune des futures opérations ponctuelles;
- les Minoteries: étude concrétisée sous la forme d'un plan localisé de quartier et d'un périmètre d'utilité publique, tous deux adoptés en 1992;
- Ferrier-Rothschild: étude concrétisée sous la forme d'un projet de plan localisé de quartier élaboré par le Département des travaux publics;
- place Saint-François: image directrice terminée, en voie de concrétisation sous la forme d'une convention entre propriétaires;

b) *études en cours:*

- zone industrielle de Sécheron: reprise de l'étude du groupe Etat-Ville selon les nouvelles orientations du Conseil administratif, consistant à préserver l'affectation industrielle tout en réservant des surfaces destinées aux organisations internationales;
- rives de l'Arve: étude préliminaire de protection constituant la base d'un futur plan de site;
- Gare des Eaux-Vives: étude d'aménagement menée avec le concours de mandataires, dont les résultats feront l'objet d'un plan directeur de quartier;
- organisations internationales: élaboration d'un programme de travail pour un futur plan directeur de ce secteur;
- Saint-Jean (couverture des voies CFF): suivi d'un projet lauréat d'un concours avec les auteurs en vue d'élaborer les futurs plans d'affectation.

Parallèlement, le service a assuré le suivi des études d'aménagement et des images directrices précédemment élaborées dans le cadre d'examens soit de requêtes en autorisation de construire soit de projets de plans localisés de quartier.

### *Plans d'affectation et requêtes en autorisation de construire*

Le Service d'urbanisme a conduit, en liaison avec le Conseil administratif et la commission de l'aménagement et de l'environnement du Conseil municipal, le suivi technique et administratif de vingt plans d'affectation, dont la majorité a été favorablement préavisée par lesdites instances et approuvée par le Conseil d'Etat.

Par ailleurs, le service a été consulté par la direction de l'aménagement et des constructions pour 135 requêtes en autorisation de construire, dont certaines sont très complexes et nécessitent un important travail de coordination.

### *Maquette de la Ville de Genève*

En 1992, 6 modules ont été confectionnés avec le concours d'ateliers privés, ce qui signifie que plus de la moitié de la maquette de la Ville de Genève est réalisée à ce jour.

### *Information à la population, au Conseil municipal et aux professionnels*

Les vingt enquêtes et consultations publiques relatives aux plans d'affectation ainsi qu'aux deux plans directeurs de quartier ont fait l'objet d'une information sous la forme d'affiches, parfois accompagnées de papillons d'information.

Par ailleurs, le service a publié plusieurs documents (plan directeur de quartier, l'aménagement des quartiers de la Forêt et du Mervelet, l'industrie et l'aménagement du territoire, etc.) et participé à la rédaction d'un article publié dans une revue spécialisée «Urbanisme et cités».

### *Bases de données et documentation du service*

Le service a continué à développer et à appliquer des instruments de travail pour ses propres besoins, tout en imaginant la possibilité, en liaison avec le nouveau coordinateur informatique de département, de les aménager de sorte qu'ils puissent répondre également à terme aux besoins d'autres services de l'administration municipale.

Il s'agit de:

Base de données constituée à ce jour de 9558 adresses, 7782 fiches d'utilisation du sol, 3422 parcelles, 1307 requêtes en autorisation de construire et 214 événements fonciers qui a fait l'objet en 1992 d'applications particulières, telles que l'évaluation de l'impact de l'application du plan d'utilisation du sol sur les requêtes concernées.

Dans le cadre du plan directeur communal, l'objectif visé est de saisir et de tenir à jour l'ensemble des parcelles appartenant à la Ville de Genève et situées sur son territoire. La vérification du recensement déjà existant et sa saisie sont à bout touchant.

Equipements publics: des données relatives aux écoles primaires sont saisies alors que certaines concernant les écoles secondaires suivront en 1993.

Centre de documentation: l'informatisation de son fichier s'est poursuivie. En 1992, ce centre a connu un certain succès auprès de l'extérieur, puisque le nombre de consultations est en augmentation.

#### 4. Service d'architecture

Après une diminution du nombre d'opérations conduites par le service entre 1989 et 1990, on assiste à une stabilisation de ce nombre avec 85 crédits ouverts.

Les retards pris dans la construction des groupes scolaires imposent la réalisation de pavillons provisoires. 5 déjà ont été montés, 2 sont à l'étude, dont un pour la salle d'éducation physique de Cayla. Un des 5, celui de Frontenex, est prévu d'être implanté à l'avenue des Ronzades.

##### *Personnel*

La diminution de l'effectif du service se poursuit; le transfert d'un poste et la réduction d'un autre à 80% en 1991, le départ à la retraite d'un architecte, non remplacé, en novembre 1992, équivalent à une réduction de 12,3% sur 2 ans.

##### *Budget de fonctionnement*

Là également, l'effort de compression des dépenses se poursuit. L'année 1991 avait vu un résultat inférieur de 200 000 francs au budget. Pour 1992, c'est plus de 260 000 francs qui ont été économisés sur les prévisions.

##### *Constructions neuves, transformations, réhabilitations, restaurations, rénovations*

Première mission du Service d'architecture, la conduite des opérations de construction, au titre de représentant du maître de l'ouvrage Ville de Genève, a occupé l'essentiel de son activité.

En 1992, le service a piloté 125 opérations, soit 8 en boucllements et 117 dossiers. Ces 117 opérations se ventilent de la manière suivante: 32 affaires en suspens et 85 crédits ouverts, soit 68 opérations actives dont 13 chantiers en cours.

En outre, le service poursuit son appui technique pour la mise en valeur des parcelles en droit de superficie : îlot 13 des Grottes, Clairière, Servette 34, etc.

Les opérations actives représentent un volume de construction de 761 587 000 francs. En 1992, le service a mandaté pour 74 329 000 francs de factures.

Evolution du nombre d'opérations confiées au service: 1988: 140  
 1989: 140  
 1990: 88  
 1991: 83  
 1992: 125

Mises à disposition:	<i>appartements</i>	<i>pièces</i>
– <i>logements neufs:</i>		
Carl-Vogt 2, 4 (+ 6 ateliers d'artistes + arcades)	35	114
Pont-d'Arve 3 à 7-Prévost-Martin 19, dont		
4 appartements pour personnes handicapées (+ 2 arcades)	24	76
	59	190
– <i>logements rénovés:</i>		
Sillem 8 (dont 2 appartements neufs)	17	48
Villereuse 1 (dont 2 appartements neufs)	12	37
	29	85
		<i>Classes</i>
– <i>école neuve:</i>		
Cayla (1 <sup>re</sup> étape)		8
– <i>école transformée:</i>		
Vermont (ancienne Coop)		3
– <i>pavillon provisoire:</i>		
Allobroges 33a		4
		15
– <i>musées:</i>		
Voltaire		
Centre iconographique		
– <i>théâtre:</i>		
pour enfants André Chavanne		
– <i>social:</i>		
pension pour personnes âgées de Fort-Barreau, 71 lits		
club des aînés des Schtroumpfs		
– <i>administration générale:</i>		
locaux de l'IGVG aux Schtroumpfs		



*Propositions de crédits présentées au Conseil municipal*

Crédits d'études:

- école  
crédit complémentaire pour l'école des Genêts
- social  
crèche dans le quartier de Plainpalais

Crédits de construction:

- écoles  
rue Micheli-du-Crest  
Mail II  
rue Necker 4  
Sécheron
- culture  
réinstallation de la coquille acoustique dans le parc La Grange

*Crédits refusés par le Conseil municipal*

- culture  
remontage de la coquille acoustique dans le parc La Grange
- social  
restauration de la villa Freundler (rue de Carouge 35) en vue de l'affecter à une crèche.

*Information au public*

Les dossiers de presse (11) préparés à l'occasion des «bouquets de chantier» et des inaugurations ont servi à cette information. Il en va de même avec les placards d'information sur l'avancement des travaux placés sur les clôtures des chantiers conduits par le service.

*Concertation avec les habitants*

Comme les années précédentes, la politique de concertation et d'information s'est poursuivie par la présentation dans les quartiers concernés des projets aux différents stades des études: idées, avant-projets, projets. Des séances ont eu lieu pour les écoles de Micheli-du-Crest, du Mail II, de Sécheron, de Necker, pour le futur pavillon provisoire des Ronzades. La poursuite de l'étude et le suivi du chantier de la réhabilitation des bains des Pâquis sont conduits en collaboration avec les représentants de l'association des usagers.

### *Crédits de construction prêts à être bouclés*

Les boucléments de comptes des opérations suivantes vont être présentés au Conseil municipal:

- école des Grottes
- école du parc Bertrand
- pavillon scolaire Barthélémy-Menn
- pavillon scolaire Moïse-Duboule
- bibliothèque publique universitaire
- auberge de jeunesse
- crèche boulevard Carl-Vogt 82-84
- aménagement du bois de la Bâtie

### *Démolition*

La villa située rue Micheli-du-Crest 15, qui devait être démolie par l'armée ou la Protection civile, pour faire place à la nouvelle école, sera démolie dans le cadre du chantier.

### *Préavis sur les autorisations de construire*

Une des tâches annexes du service est de préparer les propositions de préavis, sur l'aspect architectural des projets de construction sur le territoire de la commune. Les 278 dossiers examinés l'ont été particulièrement des points de vue de l'habitabilité et de l'aspect des façades.

Evolution du nombre de dossiers: 1988: 260  
1989: 300  
1990: 386  
1991: 222  
1992: 278

### *Concours d'architecture*

Un collaborateur est particulièrement chargé de préparer, d'organiser et de gérer les concours d'architecture.

En 1992 ont été jugés les concours pour un immeuble de logements à la rue de Lyon, pour la couverture des voies CFF à Saint-Jean et pour un bâtiment écologique destiné au logement des étudiants à la promenade Charles-Martin. Deux concours de projets ont été lancés pour les groupes scolaires des Allobroges et des Genêts et un concours d'idées pour le 175<sup>e</sup> anniversaire du Conservatoire et Jardin botaniques.

Sont en préparation les concours suivants:

- avenue de la Roseraie 78, crèche
- rue des Vieux-Grenadiers 15, surélévation du bâtiment
- place De-Châteaubriand, concours d'idées puis de projets pour un groupe scolaire, une maison des enfants et une crèche
- rue des Moulins-Raichlen, un demi-groupe scolaire
- boulevard Carl-Vogt ou quai Ansermet, un demi-groupe scolaire
- rue du Cendrier 13, rue des Etuves 21, logements en droit de superficie
- Vermont, un demi-groupe scolaire
- chemin du Châtelet, un groupe scolaire.

#### *Etudes diverses*

- étude d'une salle d'éducation physique provisoire à Cayla
- étude de faisabilité des groupes scolaires du Mervelet et de la Forêt
- assistance à la rénovation d'une crèche à Moscou
- analyse des constructions scolaires de la Ville de Genève
- déplacement de la buvette du stade de Varembe à celui de Frontenex
- participation au jury du concours de l'Etat de Genève pour les terrains des Services industriels de Genève.

#### *Délégations et congrès*

- Participation au séminaire pour la conservation et la rénovation des bâtiments de l'architecture moderne à Dessau, Allemagne;
- participation au conseil de la Fondation pour la conservation du temple de Saint-Gervais.

### **5. Service des bâtiments**

Comme lors des précédentes années, les 251 bâtiments du patrimoine administratif (publics) et les 438 bâtiments du patrimoine financier (locatifs) appartenant à la Ville de Genève ou dépendant de fondations ont toujours leur entretien compromis ou négligé par l'insuffisance des dotations budgétaires. Les interventions se font souvent au coup par coup.

La mission du recensement du patrimoine immobilier municipal (RPIM), composé de deux personnes, a consisté à analyser de manière statique l'état de 15 bâtiments locatifs selon les critères de la méthode d'évaluation rapide (MER) qui permet de définir l'état de la dégradation et les coûts probables de la réfection. Elle permet également de relever les problèmes structurels décelés dans les bâtiments visités.

Parallèlement à ces analyses fines, le service entreprend une étude de faisabilité pour la mise en place d'une planification des coûts d'entretien courant et de rénovation selon la méthode financière Schroeder, et ce en collaboration avec le canton de Vaud.

### *Bâtiments publics*

Seuls les travaux d'entretien courant, les travaux de maintenance, les exécutions d'urgence et principalement d'ordre structurel, ont pu être réalisés sur le budget ordinaire qui se montait à 3 040 000 francs.

Les travaux de plus grande importance ou ne pouvant pas être exécutés dans le cadre du budget ordinaire font l'objet de demandes de crédits d'investissements. Ces derniers permettent de résoudre les gros problèmes ainsi que certains aménagements ou équipements. De la quatrième demande de 6 948 000 francs, seul un crédit de 3 326 700 francs a été accordé en décembre 1992.

La situation des crédits au 31 décembre 1992 se présente comme suit:

- 1<sup>er</sup> crédit de 4 545 000 francs, voté le 01.03.88; 4 535 000 francs sont engagés ou payés. Le crédit sera bouclé en 1993.
- 2<sup>e</sup> crédit de 7 000 000 de francs, voté le 25.04.89; 1 500 000 francs sont à déduire suite à la non-réalisation des travaux d'aménagement pour l'Informatique générale Ville de Genève dans l'immeuble de la rue Ernest-Pictet 31. Ces derniers ont été intégrés dans la proposition N° 337 du 09.08.90. 4 920 000 francs sont engagés ou payés.
- 3<sup>e</sup> crédit de 6 189 000 francs, voté le 16.04.91; 3 925 000 francs sont exécutés ou en cours d'exécution.
- 4<sup>e</sup> crédit de 3 326 700 francs, voté le 01.12.92; fin du délai référendaire le 11.01.93.

### *Bâtiments locatifs*

Le budget entretien et amélioration des bâtiments locatifs, d'une attribution de 6 300 000 francs, a été entièrement utilisé pour les travaux de réfection des appartements et les petits travaux d'entretien courant des immeubles; ce dernier a même dû faire l'objet d'un arrêt des commandes à fin octobre 1992, car les paiements ainsi que les engagements conduisaient le service à des dépassements.

Les autres travaux de plus grande importance, comme pour les bâtiments publics, sont inscrits dans des demandes de crédits d'investissements.

La situation des crédits au 31 décembre 1992 se présente comme suit:

- 1<sup>er</sup> crédit de 3 750 000 francs, voté le 16.12.87; 3 680 000 francs sont engagés ou payés; le crédit sera bouclé en 1993.

- 2<sup>e</sup> crédit de 6 700 000 francs, voté le 25.04.89; 5 500 000 francs sont engagés ou payés.
- 3<sup>e</sup> crédit de 6 502 000 francs, voté le 20.11.91; 1 300 000 francs sont engagés ou payés.
- un 4<sup>e</sup> crédit de 7 000 000 de francs est en préparation. Il sera déposé devant le Conseil municipal au printemps 1993.

#### *Crédits d'investissements bouclés*

Au 31 décembre 1992, les 23 comptes de construction suivants sont bouclés. Ils feront l'objet d'une procédure au Conseil municipal en 1993, soit:

- I 503.92.00870 Lissignol 5-7
- I 503.92.00960 Grottes, 1<sup>re</sup> étape
- I 503.92.02081 Sous-Terre 4, villa
- I 503.92.02082 Sous-Terre 4, W.C. publics
- I 503.92.02480 Château-Bloc 19
- I 503.92.02870 Saint-Georges 65
- I 503.92.02950 Gautier 18
- I 503.92.02960 Eaux-Vives 13
- I 503.92.03000 Ferdinand-Hodler 5
- I 503.94.01070 Grand-Théâtre, sécurité
- I 503.94.01190 Palais Eynard
- I 503.94.01290 Dépôt central Voirie
- I 503.94.01830 Vieusseux, discothèque
- I 503.94.01850 Châtelaine 50
- I 503.94.01880 Malagnou 19
- I 503.94.02010 Stand 1
- I 503.94.02270 Kiosque des Bastions
- I 503.94.02382 Grenade 3, crèche
- I 503.94.02500 Grand-Pré 17
- I 503.94.02780 Grand-Théâtre, mécanique
- I 503.94.03130 Lausanne 122, loge du SEVE
- I 503.94.03450 Pont-d'Arve, ancien Palexpo
- I 503.94.09100 Caserne principale SIS

Pour la transformation et rénovation des bâtiments publics et locatifs:

- 34 bureaux d'architectes sont mandatés pour un volume de travail d'environ 182 millions de francs;

A fin 1992, la situation se présentait comme suit:

- Bâtiments publics:     2 projets à l'étude  
                                  7 projets en réalisation  
                                  5 projets terminés
- Bâtiments locatifs:   11 projets à l'étude  
                                  3 projets en réalisation  
                                  6 projets terminés
- 20 opérations sont réalisées par le service pour un volume de travail d'environ 52 millions de francs.

## 6. Service d'aménagement urbain

L'activité du service couvre l'aménagement et l'éclairage public du domaine public.

### *Réglementations locales de trafic*

Les enquêtes publiques relatives à un projet de réglementation locale du trafic du Département de justice et police sont assurées, pour la Ville de Genève, par le Service d'aménagement urbain. Cette réglementation définit le statut des rues, les sens de circulation, les modes de stationnement. L'aménagement des espaces publics en dépend largement.

95 dossiers ont été présentés et préavisés en 1992.

### *Aménagement de rues, places et cheminements*

Plusieurs projets sont en cours de réalisation, principalement avec les services de Voirie. Il s'agit notamment des lieux suivants:

- Square Bergier.
- Square de l'avenue des Grottes.
- Participation à l'aménagement du barrage et de la passerelle du Seujet.
- Rue Fendt.
- Avenue d'Aire.

La réfection de ruelles piétonnes ou la création de terrasses sont l'occasion d'une collaboration financière entre le secteur privé et le secteur public. Cela permet d'améliorer l'image de la ville tout en répondant, malgré les faibles moyens actuels, aux besoins des riverains.

### *Projets d'aménagement*

En 1992, 12 dossiers de requête ont été présentés au Département des travaux publics.

Parmi eux, un nouveau projet plus modeste de la place Longemalle et de la rue de Rive devrait permettre de réaccorder les décisions relatives à la circulation, à la conception d'aménagement et aux travaux à entreprendre.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, notamment:

- Aménagement des rues du quartier des Grottes.
- Place des Volontaires, quai des Forces-Motrices, autour du barrage du Seujet.
- Rue Le-Corbusier.
- Cheminement piétonnier et cyclable Isabelle-Eberhardt.
- Place Saint-François.
- Passage des Grottes.

### *Circulation 2000*

Le Département de justice et police, en collaboration avec la Ville de Genève, a présenté sa conception globale de la circulation.

Celle-ci était attendue. Elle permettra de situer les projets d'aménagement urbain, d'itinéraires cyclables ou de modération de la circulation dans une vue d'ensemble.

Ainsi, cette nouvelle conception a déjà entraîné la révision de projets de modération de la circulation et a permis de réduire l'ampleur des travaux projetés. Les nouvelles études en cours en tiennent déjà compte.

Par ailleurs, la mise en œuvre des premières mesures de circulation en relation avec la prochaine ouverture de l'autoroute de contournement a provoqué une nouvelle collaboration de l'Office des transports et de la circulation avec la Ville de Genève, pour coordonner les travaux de voirie et les aménagements urbains qui accompagneront ces mesures.

### *Eclairage public*

1991 avait été l'occasion de recentrer les tâches du service autour de l'éclairage des rues, places et cheminements publics proprement dits.

En 1992, divers travaux de rénovation et de création d'installations d'éclairage ont été menés en collaboration avec les Services industriels.

Le choix des nouveaux appareils d'éclairage permet des économies d'énergie. Il répond également à une volonté de planifier le remplacement des installations, ainsi que de composer progressivement une conception cohérente des lumières et des ambiances urbaines dans un «schéma lumière».

La recherche d'économies d'énergie a entraîné, en accord avec l'Office des transports et de la circulation, le remplacement de 55 bornes lumineuses et 49 voyants lumineux par des installations réfléchissantes.

*Chemins piétonniers, itinéraires cyclables et places de jeux*

- Place de jeux de Champ-d'Anier.
- Quai des Forces-Motrices.
- Chemins du bois de la Bâtie.
- Avenue des Grottes.
- Chemin de la Clairière.
- Cheminement du Nant-des-Grottes.
- Ruelle du Midi, rue Saint-Laurent.
- Quai des Vernets.

*Routes*

- Route de Ferney.
- Chemin de l'Impératrice.
- Quai Capo-d'Istria, avenue de la Croisette.
- Rue des Deux-Ponts, pont de Saint-Georges.
- Route des Jeunes.
- Chemin William-Lescaze.
- Route de Pregny.

*Illuminations*

- Maison Voltaire.
- Fresque de Poussin, rue du Vélodrome.
- Buste Henri-Dunant, place Neuve.

*Installations diverses*

- Coffrets d'alimentation électrique pour les maraîchers de la plaine de Plainpalais.

*Boucllement des comptes de préétudes*

PFQ 102.08.1	Jargonnant, place et rue – I 508.94.12100	
	crédit voté	286 868.—
	dépensé	179 457,80
	différence	<hr/> 107 410,20



PFQ 101.18	Vieille-Ville, rues et places – I 508.94.03600	
	crédit voté	571 367.—
	dépensé	320 535.—
	différence	<u>250 832.—</u>

## 7. Service de l'énergie

L'année 1992 a été marquée par la publication du premier «Bilan énergie», portant sur l'ensemble des consommations dans les bâtiments de la Ville, tous agents énergétiques confondus. Il a permis de mettre en évidence de nouvelles priorités dans le domaine de la gestion énergétique des bâtiments, jusqu'alors essentiellement consacrée au contrôle des consommations de gaz et de mazout pour les besoins en chauffage. C'est pourquoi différents plans d'intervention ont été mis en place dans le but de procéder à une utilisation plus rationnelle des consommations d'eau et d'électricité.

### *Besoins en chaleur*

#### *Statistique des installations de chauffage*

<i>Immeubles chauffés</i>	<i>Chaufferies</i>	<i>Puissance en MW</i>	<i>Chaudières</i>
Instal. mazout	206	120,308	288
Instal. bois	0	0,021	1
Instal. gaz	104	21,843	249
Instal. propane	1	1,034	3
Instal. solaire	-	1,320	-
Instal. PAC	1	0,268	2
Instal. électrique	2	0,389	3
Instal. chauffage urbain	3	1,788	-
Total	<u>317</u>	<u>146,971</u>	<u>546</u>
dont: publics	161	76,913	290
locatifs	156	70,058	256

#### *Nouvelles installations et transformations*

Au cours de l'année, les installations techniques des bâtiments suivants ont été réceptionnées:

- *Bâtiments publics*: Pontets 33, Home Fort-Barreau, pavillon scolaire des Allobroges, école de Cayla, école du Vidollet, théâtre pour enfants.
- *Bâtiments locatifs*: Sillem 8, rond-point de la Jonction 2, Pont-d'Arve 3-5-7.

D'autre part, le service a procédé à la transformation des chaufferies des bâtiments: Impératrice 12, Liotard 21, Terrassière 32, Contamines 9A, Botanique Le Chêne, école des Crêts-de-Champel.

### *Citernes*

En application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution, le service a fait nettoyer et réviser 13 citernes à mazout.

### *Climat*

L'année 1992 fut caractérisée par une douceur constante des températures. En effet, tous les mois ont connu des moyennes de températures supérieures à la normale et cela même avec un automne particulièrement pluvieux et quelques jours froids à la fin décembre. Les installations de chauffage ont fonctionné 16 jours de moins qu'en 1991, ceci grâce en particulier à un mois de mai très clément.

	<i>Degrés-jour (18°C)</i>	<i>jours chauffés</i>	<i>temp. moyenne jours chauffés</i>
Moyenne des 10 dernières années (1981/1990)	2799	222	5,37°C
– 1991	2888	231	5,50°C
– 1992	2657	215	5,65°C

### *Installations solaires*

Le service a procédé à l'installation de 220 m<sup>2</sup> de capteurs solaires supplémentaires en toiture de bâtiments locatifs. Ainsi, la Ville de Genève dispose actuellement de 22 installations solaires, pour une surface totale de captage de près de 1650 m<sup>2</sup>. L'économie annuelle de combustible est supérieure à 90 000 litres de mazout par année. A fin 1992, il a été dépensé près de 1,2 million de francs sur les 2 millions prévus dans le crédit d'investissement pour l'installation de ces équipements.

### *Coût et bilan pour les besoins en chaleur*

#### *Mazout*

L'année 1992 a été marquée par une grande stabilité des prix de l'huile de chauffage, avec un minimum de 31,40 francs les 100 kg à fin août et un maximum de 37,70 francs les 100 kg durant le mois de janvier. Il faut remonter à 1988 pour retrouver un aussi faible écart sur 12 mois. La déprédation de la monnaie américaine durant une bonne partie de l'année, l'abondance de produit sur le marché et l'absence de troubles sérieux au Proche-Orient furent les éléments essentiels d'une année particulièrement calme.

	années		consommation MWh		coût combustible cts/kWh		coût total cts/kWh	
<b>MAZOUT</b>								
Publics	1992	(1991)	61'229	(64'672)	2,83	(2,97)	-	
Locatifs	91/92	(90/91)	52'532	(47'776)	2,98	(2,99)	4,90	(5,15)
<b>GAZ</b>								
Publics	1992	(1991)	5'853	(4'879)	5,43	(5,29)	-	
Locatifs	91/92	(90/91)	18'719	(14'325)	6,00	(5,11)	7,98	(7,36)
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>								
Centrale Vieusseux	1992	(1991)	483	(509)	7,74	(7,53)	-	
Usine à gaz	91/92	(90/91)	536	(458)	5,80	(6,07)	6,78	(6,88)
<b>PROPANE</b>								
Stade de Vessy	1992	(1991)	447	(526)	7,26	(7,48)	-	
<b>ELECTRICITE LOCATIFS</b>								
Pompe à chaleur	91/92	(90/91)	40,95	(44,80)	12,20	(15,60)	17,45	(17,16)
Bouilleurs	91/92	(90/91)	71,13	(141,3)	9,01	(4,26)	-	
Câbles chauffants	91/92	(90/91)	29,78	(23,46)	17,93	(19,74)	-	

<b>CAPTEURS SOLAIRES</b>	Ensoleillement (MJ/m <sup>2</sup> )	Economie (Lt. mazout)
Année de référence GE	4'381	
1991	4'501	env. 69'000
1992	4'304	env. 91'300
<b>POMPE A CHALEUR</b>	Production (MWh)	Equivalent (Lt.mazout)
1991	216	22'000
1992	454	46'000

### *Bilan énergétique pour les besoins en chaleur*

Il s'agit d'un bilan partiel, ne comprenant que les factures traitées par le service. Un bilan plus exhaustif, comprenant l'ensemble des besoins de l'administration, est publié désormais annuellement par le Service de l'énergie, avec l'analyse de chaque vecteur énergétique, remarques et commentaires à l'appui.

	<i>MWh bruts</i>		<i>MWh nets</i>		<i>(rappel 91)</i>
Mazout	113 761	79,2%	96 697	80,3%	83,5%
Gaz	24 572	17,1%	20 886	17,3%	14,3%
Propane	447	0,3%	335	0,3%	0,4%
Chauffage à distance	1 019	0,7%	968	0,8%	0,8%
Electricité thermique	497	0,3%	472	0,4%	0,4%
Electricité PAC	1 485	1,0%	495	0,4%	0,2%
Solaire actif	1 951	1,4%	546	0,5%	0,4%
<b>Totaux</b>	<b>143 732</b>	<b>100%</b>	<b>120 399</b>	<b>100%</b>	<b>100,0%</b>

### *Consommations d'eau et d'électricité*

#### *Electricité*

Pour une somme globale de 12 000 francs, le service a acheté 2 appareils d'acquisition de données afin d'analyser la consommation d'électricité des bâti-

ments de la Ville. Ces appareils sont d'ores et déjà amortis par les économies qu'ils ont déjà permis de réaliser. En 1992, la consommation d'électricité a diminué pour la deuxième année consécutive, malgré la réception de bâtiments aussi importants que la piscine de Varembe ou le nouveau centre informatique. Pour 1992, la baisse est d'environ 0,4%.

Le service a également procédé au remplacement de 2158 lampes à incandescence par des modèles économiques, ce qui a permis un gain annuel de près de 500 000 kWh. La récupération des lampes usagées et leur acheminement à une centrale de traitement, en collaboration avec les Services de la Voirie, a permis la destruction écologique de quelque 8600 lampes.

	<i>consommation</i>	<i>dépense</i>	<i>coût de l'énergie</i>
1990	35 524 990 kWh	4 744 610 francs	13,4 cts/kWh
1991	34 995 290 kWh	5 267 740 francs	15,1 cts/kWh
1992	34 839 780 kWh	5 266 680 francs	15,1 cts/kWh

### *Eau*

Le service a commencé l'analyse des dépenses en eau des consommateurs les plus importants et a pu constater une prise de conscience évidente de la part des services utilisateurs, avec lesquels le service entretient des contacts fructueux. Ainsi, quelques installations ont déjà pu être assainies et les résultats sont intéressants. Il a notamment été procédé à la pose de limiteurs de débit dans certains centres sportifs et le service envisage la mise en circuit fermé des fontaines et bassins, partout où cela s'avérera possible et économiquement rentable.

	<i>consommation</i>	<i>dépense</i>	<i>coût de l'eau</i>
1990	3 152 850 m <sup>3</sup>	3 783 690 francs	1,20 francs/m <sup>3</sup>
1991	3 145 280 m <sup>3</sup>	4 538 680 francs	1,44 francs/m <sup>3</sup>
1992	3 089 630 m <sup>3</sup>	4 672 440 francs	1,51 francs/m <sup>3</sup>

Il s'agit de la consommation mesurée d'une part, et de l'ensemble des dépenses d'autre part, y compris celles correspondant aux forfaits (fontaines) ainsi que la contribution pour l'épuration des eaux. Celle-ci est prélevée par les Services industriels de Genève pour le compte de l'Etat. Depuis 1990, on peut constater une diminution constante de la consommation d'eau mesurée.

### *Recherche et développements*

Comme les autres années, les résultats des travaux du service, dans le domaine du préchauffage de l'eau chaude sanitaire des bâtiments locatifs par des capteurs solaires, ont été présentés lors de divers séminaires, conférences ou

expositions et ont rencontré un vif succès. C'est ainsi que la Ville de Genève s'est vu remettre le Prix Solaire Suisse 1992, distinction importante qui récompense les efforts consentis par notre municipalité dans ce domaine.

Des contacts réguliers se sont poursuivis avec divers organismes et associations spécialisés, tant en Suisse qu'à l'étranger. On peut citer notamment la participation active du service à un programme européen de gestion de l'énergie dans les villes, sous l'égide de la Commission des communautés européennes. La publication du premier bilan énergétique de l'ensemble des consommations liées aux bâtiments de la Ville s'inscrit dans le prolongement des votations fédérales du 23 septembre 1990 (moratoire nucléaire de 10 ans et article constitutionnel sur l'énergie). Cette démarche exprime la volonté de pratiquer une politique de maîtrise de l'énergie et présente la contribution active de notre commune afin d'atteindre les buts fixés par le programme Energie 2000 de la Confédération.

## DIVISION DE LA VOIRIE

### 1. Administration

#### 1.1 *Etat des postes au budget au 31 décembre 1992*

Effectif au 31 décembre 1991	489,5
Mouvement en 1992:	
– transfert à l'IGVG	– 1
Etat au 31 décembre 1992	<u>488,5</u>

#### 1.2 *Répartition des postes au 31 décembre 1992*

Direction et service administration	18
Service logistique et technique	47
Service études et constructions	11
Service entretien du domaine public et matériel de fêtes pour manifestations	132
Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public	280,5
Total	<u>488,5</u>

#### 1.3 *Mouvement du personnel*

Engagements	<u>26</u>
Départs :	
– à la retraite	11
– démissions ou contrats non renouvelés	32
– décès	2
– invalidité	1
– transferts dans d'autres services	2
Total	<u>48</u>

## 2. Logistique et technique

Les activités du service logistique et technique se sont poursuivies normalement durant 1992.

### *Parc de véhicules*

#### 2.1 Répartition

Administration	1
Logistique et technique	14
Entretien du domaine public	112
Levée et nettoyage	128
Total	<u>255</u>

#### 2.2 Mouvement

Nouvelle acquisition:	aucune
Suppression: remorques	2
saleuse tractée	1
camionnette nettoyage	1
tracteur nettoyage	1
Renouvellement:	3

#### 2.3 Plaintes déposées

Bris de glaces dans les abribus: 158 plaintes.

#### 2.4 Groupes d'intervention

Sur appel de la police, du Service d'incendie et de secours, de la Police municipale, des Transports publics genevois et diverses autres provenances : 418 interventions.

#### 2.5 W.C. publics, abribus et chaînes de rue

Sont entretenus par les ateliers du Service logistique et technique: 60 W.C. publics, 129 abribus et 280 chaînes de rue.

Une entreprise privée nettoie les W.C. publics à une cadence de 3, 2 ou 1 passages journaliers selon l'endroit et le taux de fréquentation de l'édicule.

Une entreprise privée nettoie les abribus à raison de 189 passages hebdomadaires.

## 3. Service études et constructions

L'année 1992 a été marquée, sur le plan des réalisations, par la poursuite des importants travaux du chantier de couverture des voies CFF à Saint-Jean et par la pose de la première poutre de couverture dans la nuit du 21 au 22 avril 1992.

A la fin de l'année, 251 ml de couverture étaient réalisés et les premiers effets de diminution de bruit étaient perceptibles pour les habitants du secteur du pont de Miléant.

La structure d'information mise en place pour ce chantier permet à tous de suivre l'avancement des travaux et, surtout, de comprendre les raisons de certaines nuisances inévitables.

Un autre chantier d'importance a été engagé en juin 1992: la reconstruction complète et la mise en place d'importants équipements en collecteurs à régime séparatif au boulevard de la Cluse.

Trois demandes de crédit de constructions ont été soumises au Conseil municipal, soit:

- l'aménagement de l'avenue d'Aire («Campagne Masset»);
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à l'avenue des Tilleuls (1<sup>er</sup> tronçon);
- les travaux d'aménagement à réaliser dans le cadre de la mise en place de la ligne 11 (Nations-Carouge),

ainsi que deux demandes de crédit d'études, soit:

- le collecteur d'eaux pluviales Frontenex-Lac;
- le collecteur d'eaux pluviales Châtelaine-Rhône.

### 3.1 *Etudes et projets en cours*

En ce qui concerne les principaux objets, citons plus particulièrement:

- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à Cayla;
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à l'avenue Trembley ainsi que son aménagement piétons/deux-roues nécessaire à la desserte de la nouvelle Ecole de commerce III;
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales à Frontenex;
- la reconstruction et le réaménagement de la rue de Montbrillant;
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales entre Châtelaine et le Rhône;
- diverses études en relation avec les «transports collectifs 2000» et «circulation 2000»;
- diverses études d'actualisation du plan directeur des égouts de la ville de Genève, en vue d'étendre la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP;
- diverses études en relation avec les demandes de renseignements émanant de privés, dans le cadre de la définition du nivellement et de l'alignement du domaine public.

### 3.2 Travaux financés par des crédits extraordinaires

#### Terminés:

- collecteurs EU/EP chemin de la Rochette;
- rue Maurice-Braillard (tronçon avenue Giuseppe-Motta / chemin des Colombettes);
- chemin de Beau-Soleil;
- collecteurs EU/EP chemin de l'Essor et avenue de la Concorde.

#### En cours:

- couverture des voies CFF à Saint-Jean;
- collecteur EP route des Acacias;
- boulevard de la Cluse;
- chemin de la Gravière (en attente des travaux de finitions).

## 4. Service entretien du domaine public, manifestations et matériel de fêtes

### 4.1 Chaussées et trottoirs

En collaboration avec les services publics, les principaux travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées:

- *Voies TPG*: avenue de Champel. Rue de la Servette. Ligne TPG N° 11.
- *Arrêts TPG*: rue et place des Charmilles. Rue François-Dussaud/Gravières. Rue François-Dussaud/Vernets. Rue des Ronzades. Rue des Epinettes/Acacias. Rue des Epinettes/Lancy. Avenue Wendt/Luserna. Avenue Wendt/Pictet/Soret. Rue des Deux-Ponts. Rue de Lausanne/avenue de France.
- *Pistes et bandes cyclables*: 11,280 km ont été réalisés, ou sont en cours de réalisation: rue des Alpes. Parc et cours des Bastions. Rue de Candolle. Chemin des Colombettes. Liaison Coudriers - Moïse-Duboule. Rue de la Faucille. Rue Fendt. Avenue de France. Boulevard Jaques-Dalcroze. Rue de Lausanne. Rue Le Corbusier - chemin de la Boisserette. Chemin des Ouches. Boulevard des Philosophes. Rue de Saint-Jean. Chemin Frank-Thomas. Quai Ernest-Ansermet. Quai Capo-d'Istria. Avenue de Champel. Place Claparède. Rue des Deux-Ponts/Pont de Saint-Georges. Rue de l'Ecole-de-Médecine/Ansermet. Carrefour de la Jonction. Rue Liotard. Quai Charles-Page. Avenue Peschier. Plaine de Plainpalais/Mail/Henri-Dunant. Rue de la Servette/Lyon/Hoffmann. Avenue Wendt/Servette. Rue de Sous-Terre. Rue Hoffmann. Rue de Malatrex. Rue du Mandement/Alfred-Richard. Route de Meyrin/Hoffmann/Bouchet. Rue Necker. Rue de la Prairie/Tronchin.
- *Refuges pour piétons*: avenue de Luserna. Rue Adhémar-Fabri. Quai du Mont-Blanc/A.-Fabri. Quai de la Poste. Quai Wilson/place Jean-Marteau.



- *Cassis pour handicapés*: 63
- *Pose de bornes métalliques sur refuges*: quai Ernest-Ansermet. Quai Capo-d'Istria. Place des Casemates. Avenue de Champel. Quai Charles-Page. Rue des Deux-Ponts. Rue François-Dussaud. Rond-point de la Jonction. Rue de Lausanne. Rue Liotard. Rue Malatrex. Route de Meyrin. Rue de la Prairie. Rue de Saint-Jean. Rue de la Servette. Rue de Sous-Terre.
- *Réfections de chaussées*: quai Ernest-Ansermet. Avenue William-Favre. Rue Ferdinand-Hodler. Rue Hoffmann. Chemin de l'Impératrice. Route des Jeunes. Rue de Lyon/Franchises. Rue de Lyon. Promenade et rue de Saint-Jean. Rue de la Servette N° 30 à 36. Rue de Versonnex/rue Pierre-Fatio. Avenue de Champel.
- *Reconstruction de chaussée*: route du Bout-du-Monde.
- *Modifications et réfections de trottoirs*: rue Hoffmann. Rue de Sous-Terre. Avenue Wendt/Luserna. Avenue Wendt/Pictet/Soret. Place Neuve. Rue de l'Ancien-Port. Rue de l'Arquebuse/Forces-Motrices/Coulouvrenière. Quai Capo-d'Istria. Place des Casemates. Rue Dancet. Rue Daubin. Rue François-Dussaud. Rue Pierre-Fatio/Versonnex/Jardin Anglais. Rue de la Faucille. Rue de la Faucille/Cercle/Baudit/Industrie. Rue du Fort-Barreau. Route de Frontenex. Rue Gourgas/Bains/Maraîchers. Rue Ferdinand-Hodler. Quartier de la Jonction.
- *Modifications et réfections de trottoirs (suite)*: rue de Lausanne. Rue de Lausanne, Hôtel Warwick. Rue Micheli-du-Crest. Rue Miléant/Charles-Giron. Rue des Minoteries/quai Charles-Page. Rue Muzy. Quai Charles-Page. Rue du Parc. Boulevard du Pont-d'Arve. Quai de la Poste. Boulevard Saint-Georges/avenue Sainte-Clotilde. Rue de la Servette (Armée du Salut). Quai du Seujet. Rue du Temple. Rue de Versonnex/Pierre-Fatio. Rue Alfred-Vincent. Rue Viollier. Rue de Malatrex. Rue du Mandement/Alfred-Richard. Route de Meyrin/Hoffmann/Bouchet. Rue Necker.
- *Poses d'obstacles sur trottoirs*: rue des Bains/rue Gourgas. Rond-point de la Jonction.
- *Travaux directs*: à part les divers travaux d'entretien, les équipes travaux ont réalisé: aménagement de jeux d'enfants à l'école de Budé. Avancées de trottoirs: rue de l'Encyclopédie (angle Malatrex), rue Barthélémy-Menn, avenue de la Paix (angle chemin des Mines). Création de cassis pour personnes handicapées: avenue Peschier, boulevard Helvétique (angle Cour des Bastions). Exécution de fondations pour un pavillon préfabriqué au stade de Frontenex. Déménagements des dépôts des Sellières et de Cardinal et aménagement du nouveau dépôt de la Verseuse au chemin de la Source-Saint-Jean. Entourage d'arbres de la plaine de Plainpalais.

Remplacement de 10 bornes en simili, de 2 bornes non lumineuses, de 2 glissières en béton, de 18 glissières métalliques, d'un îlot amovible et de 6 potelets métalliques, suite à des accidents.

#### 4.2 *Canalisations*

- *Reconstructions de collecteurs*: rue de Saint-Jean. Rue du Cercle/rue de la Faucille. Rue des Maraîchers. Rue Emile-Nicolet.
- *Travaux divers*: 15 interventions pour remplacer des grilles de route manquantes ou cassées. 33 interventions pour vider des sacs bouchés. 16 interventions pour des WC publics bouchés. 28 interventions pour vider les sacs à proximité des jeux d'enfants, ceux-ci étant remplis de sable. 5 interventions pour les grilles bouchées dans les préaux d'écoles. 91 grilles ont été changées ou réparées. 339 tonnes de limon ont été pompées dans la mare du Bois de la Bâtie, en 8 semaines. 69 inspections et 37 contrôles TV ont été effectués pour le Département des travaux publics.

Lors des nettoyages et curages systématiques, 1791 tonnes de résidus ont été retirées des collecteurs et des sacs d'eaux pluviales, plus 57,7 tonnes de résidus des séparateurs d'huiles ou d'essence.

#### 4.3 *Ouvrages d'art*

Les travaux suivants ont été entrepris: pont d'Aire (Inspection infiltration). Boulevard Jaques-Dalcroze (enlèvement de la végétation dans le mur). Pont des Délices (Inspection carbonatation et chlorure). Pont de l'Ile (Réfection du joint de dilatation). Pont de la Fontenette (Réparation de la glissière et études d'élargissement). Pont du Mont-Blanc (Réparation de la glissière). Pont Saint-Victor (Réfection du bandeau). Inspection des quais. Quai Turrettini (Inspection carbonatation).

#### 4.4 *Inspection du domaine public*

Surveillance de travaux de tiers sur le domaine public:

- 753 demandes de permissions d'ouvertures de fouilles ont été préavisées par notre service.
- 4 autorisations pour des ancrages ont été accordées.
- 65,6% des demandes émanent des services publics.

Surveillance des empiétements de tiers sur le domaine public:

- 456 demandes d'empiétements sont parvenues au service et ont été acceptées pour des chantiers de construction ou de réfection d'immeubles.

#### 4.5 *Monuments*

Outre le nettoyage et l'entretien systématique, les monuments suivants ont été

- Nettoyés: Iraklion rond-point de Plainpalais. Lions entrée parc La Grange. Bronzes divers (30 pièces). Pierres diverses (2 pièces). Inox (1 pièce).
- Restaurés, réparés: Femme et Homme, Soubeyran. Zabulon, stade du Bout-du-Monde. Piliers entrée des Bastions (place Neuve). Fontaine temple de Saint-Gervais (partiellement). Fontaine Les Floralties J.B. Fontaine du Jardin Anglais (élément central). Fontaine Longemalle (entièrement). Dépendances bassin et fontaine du parc de la Grange. Cadette du bassin des Réformateurs.
- Déplacé: l'Enfant à la fleur, parc Saint-Jean.
- Déposé: Maternité, boulevard de la Cluse.

#### 4.6 *Fontaines*

Outre le nettoyage et l'entretien courant, les fontaines suivantes ont été

- Equipées en eau recyclée: Longemalle. Molard. Saint-Gervais.
- Restaurées au niveau de l'étanchéité: le Gazouillis (pataugeoire). Basilique. Soubeyran. Ariana (Musée). Molard. Jardin Anglais.
- Réparées: fontaine borne square Chantepoulet. Franchises. Simon-Goulart. Moillebeau. Trembley (école). Colombarium (fosse). Musée de l'Horlogerie (coupe-gravure). Plainpalais (simili). Eugène-Pittard, angle Florissant.
- Fournies à d'autres services de l'administration: Jardin Botanique (pierre). Square Berger (simili double). Le Tilleul (bassin pierre).
- Etudes: système vanne à poussoir sur fontaine-borne.
- Déposées: fontaine-borne rue du Valais, angle rue de Lausanne. Fontaine-borne boulevard de la Cluse (2x). Boulevard de la Tour, pierre.
- Amélioration des sacs à sable: Prévost-Martin. Plainpalais (4x). Acacias. Parc Gourgas. Simon-Durand. Parc Saint-Jean. Montbrillant-Beaulieu. Parc de la Grange (Frontenex).
- Amélioration des bacs à fleurs: Molard (bois). Corraterie (bois). Petite-Fusterie (bois). Longemalle (pierre). Saint-Gervais (pierre).

#### 4.7 *Manifestations et matériel de fêtes*

La section a répondu favorablement à 985 demandes de matériel, émanant de sociétés diverses et de requérants privés, regroupés en trois secteurs, soit: Ville (743), Etat (135) et communes genevoises (107).

Le nombre des demandes a diminué d'environ 18% par rapport à 1991. 46 requérants ont renoncé à leur demande.

#### 4.8 Marquages

Les entreprises privées mandatées par la Ville ont posé 21 200 m<sup>2</sup> de peintures, produits thermoplastiques et matières à deux composants, pour l'entretien des artères principales, des passages piétons et des parcs, ainsi que pour la création de bandes cyclables.

Les équipes de marquages du Service entretien du domaine public ont posé 22 125 m<sup>2</sup> de peintures et de matières à deux composants.

Rabotage de 24 750 ml de lignes de marquages, suite aux modifications des plans par l'OTC, à l'introduction de voies bus et de bandes cyclables.

#### 4.9 Travaux divers

- Réparations de barrières: promenade du Pin (fin). Promenade du Carnivore. Parc Voltaire.
- Nouvelles barrières: promenade du Carnivore. Parc Voltaire.
- Barrières récupérées: Grand-Rue 26. Micheli-du-Crest. Théâtre pour enfants. Campagne Picot (portail).
- Pierres récupérées: salle du Môle. Pont Miléant. Musée de Conches.
- Pierres fournies: quai Turrettini (dalles). Musée Voltaire (bordures).
- Lavages réguliers: Rues-Basses.
- Plaques de rues: dépose anciennes et repose nouvelles (1415 pièces).
- Graffiti et dégradations diverses: Les équipes sont intervenues 51 fois durant l'année, ce qui représente 286 h.
- Nacelle: 15 interventions pour des tiers.

### 5. Service levée des résidus ménagers et nettoyage du domaine public

#### 5.1 Levée des résidus ménagers

##### 5.1.1 Collecte

Les véhicules du service ont collecté pour une population urbaine de:

Année précédente

172 486 habitants

Accroissement

171 411 habitants

0,63%

Résidus ménagers

– ordinaires

60 760 tonnes

– volumineux

1 062 tonnes

Total

61 822 tonnes

Collecte de déchets valorisés	
– papier	3 059,48 tonnes
– verre	2 723,00 tonnes
– aluminium	16,74 tonnes
– ferraille	232,69 tonnes
– matières organiques	21,06 tonnes
– feuilles mortes	353,33 tonnes
– cycles abandonnés	32,70 tonnes
Total	6 439,00 tonnes
Collecte de déchets nettoyage	
– balayures	92,22 tonnes
– feuilles mortes	317,74 tonnes
Total	409,96 tonnes
Total résidus collectés	68 671,07 tonnes
Collecte de déchets ménagers ordinaires par habitant en 1992:	
– par année	395,75 kg
– par jour	1,084 kg
Part de la récupération de déchets valorisés:	
– par année	37,33 kg
– par jour	0,102 kg
Collecte de déchets ménagers ordinaires par habitant en 1991:	
– par année	389,28 kg
– par jour	1,067 kg
Part de la récupération de déchets valorisés:	
– par année	32,72 kg
– par jour	0,090 kg
Accroissement des déchets ménagers ordinaires	1,66%
Accroissement de la récupération des déchets valorisés	14,09%

### 5.1.2 *Détail de la récupération des débarras volumineux*

#### *Débarras volumineux*

Levée tous les jours ouvrables sur demande: 1 062 tonnes pour l'année en cours, soit par habitant un total de: 6,16 kg (5,45 kg en 1991).

En 1991 la récupération était de: 934,81 tonnes.

L'accroissement est donc de: 127,19 tonnes soit: 13,61%.

### 5.1.3 Statistiques sur les objets récoltés

Il a été récolté pour l'année 1992	Année	Moyenne mois
– canapés	1 564	130
– chaises	4 918	410
– fauteuils	2 513	209
– armoires	1 334	111
– machines diverses	671	56
– frigos (avant le 03/92)	194	97
– sommiers	2 187	182
– cuisinières	1 004	84
– matelas	2 922	244
– meubles divers	2 513	209
– télévisions	670	56
– tables	1 656	138
– rouleaux de moquette	1 653	138
– planches à repasser	365	30
– divers autres objets	3 167	264
Total	27 331	2 278

Les véhicules préposés aux débarras ont effectué: 33 490 kilomètres  
soit une moyenne mensuelle de: 2 791 kilomètres

La part des débarras en 1992 représente 1,55% du poids total des résidus collectés.

### 5.1.4 Détail de la récupération des vieux frigos

Il a été récolté pour l'année 1992:	Nombre	Coût	Taxe
Frigos sans vignettes	685	45 895	67
Frigos avec vignettes	120	Pris en charge par le propriétaire	
Frigos sans vignettes (avant le 03/92)	194	Ferraille	
Total	999	45 895	

### 5.1.5 Détail de la récolte des déchets revalorisés

#### a) Papier

Levée porte-à-porte 1 fois par mois: 3059,48 tonnes pr l'année 1992  
soit par habitant un total de: 17,74 kg (16,74 kg en 1991)  
En 1991 la récupération était de: 2869,37 tonnes  
L'accroissement est donc de: 190,11 tonnes  
soit: 6,63 %

Les fluctuations du marché du vieux papier nécessitent actuellement une subvention de 40 francs, octroyée par la Ville de Genève, par tonne de papier livré.

b) *Verre*

43 conteneurs à disposition permanente:	2723,00 tonnes pr l'année 1992
soit par habitant un total de:	15,79 kg (14,96 kg en 1991)
En 1991 la récupération était de:	2564,00 tonnes
L'accroissement est donc de:	159,00 tonnes
soit:	6,20 %

L'exercice précédent, la Ville de Genève a participé à l'évacuation du verre pour une somme de 312 785 francs.

c) *Aluminium*

33 conteneurs à disposition permanente:	16,74 tonnes pr l'année 1992
soit par habitant un total de:	97,03 grammes (82,94 grammes en 1991)
En 1991 la récupération était de:	14,22 tonnes
L'accroissement est donc de:	2,52 tonnes
soit:	17,70 %

d) *Matières organiques*

L'expérience de levée sélective de matières organiques a débuté le 13 mars 1991.

A la fin de l'année 1992, ce sont 968 habitants collecteurs qui participent à cette expérience.

46 immeubles sont équipés de conteneurs prévus à cet effet.

La collecte annuelle s'est élevée à:	21,06 tonnes
soit par habitant collecteur un total de:	21,76 kilos

e) *Ramassage des cycles abandonnés sur la voie publique*

Les cycles abandonnés sur la voie publique sont acheminés dans les locaux de la fourrière cantonale.

Les épaves en mauvais état sont conduites à la ferraille.

La récolte pour 1992 est de:	32,70 tonnes
L'année précédente:	62,65 tonnes
La diminution est donc de:	- 29,95 tonne
soit:	- 47,81 %

Les déchets valorisés représentent 9,38% du poids total des résidus collectés.

### 5.1.6 *Levée des résidus non ménagers*

#### *Collecte*

Poids total collecté:	12 719 tonnes
En 1991, les camions des services privés ont collecté:	13 607 tonnes
La diminution est donc de:	– 888 tonnes
soit:	– 6,53 %

### 5.2 *Nettoisement du domaine public*

#### 5.2.1 *Récolte des divers déchets*

– balayures sur le domaine public:	99,22 tonnes
– feuilles mortes impropres:	317,74 tonnes
– feuilles mortes valorisées (compost):	353,33 tonnes
Total des déchets du nettoyage en 1992:	770,29 tonnes

#### 5.2.2 *Viabilité hivernale*

Alertes gel ou neige occasionnant des sorties saumure les:

- 3 janvier 1992 (locale)
- 20 janvier 1992 (générale)
- 22 janvier 1992 (générale)
- 3 février 1992 (locale)
- 21 février 1992 (générale)
- 15 décembre 1992 (ponts)

Aucune alerte neige occasionnant des sorties lames et salage en 1992.

#### 5.2.3 *Campagne propreté*

L'année 1992 a été marquée par la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation des habitants au maintien de la propreté de la ville. Cette campagne dont le thème est «Merci pour une Genève propre» a été réalisée pour l'essentiel sous forme d'affiches à poser sur les corbeilles à déchets implantées dans la cité, sur les engins divers de nettoyage (balayeuses, laveuses) ainsi que sur les véhicules de collecte des résidus.

De surcroît, durant deux périodes – estivale et automnale – des affiches ont rappelé ce thème tant sur les panneaux publicitaires habituels que sur les véhicules des TPG.



Au vu des réactions lues dans la presse mais aussi des nombreux témoignages parvenus à la Division de la voirie, il convient de relever le franc succès de cette opération. Celle-ci se poursuit durant l'année 1993 tant sur les corbeilles à déchets que sur les véhicules et engins de la Voirie.

## **Département municipal des affaires culturelles**

**M. Alain Vaissade, conseiller administratif**

### **Direction et administration du département**

Il convient de rappeler la restructuration comptable opérée à l'intérieur du budget pour 1992 afin de rendre plus apparent le coût de fonctionnement des services. Il s'agissait principalement des différentes filiales du Musée d'art et d'histoire, du Service des spectacles et concerts et de la Conservation du patrimoine architectural. Le transfert de Saint-Gervais Genève MJC au département des affaires culturelles s'est accompagné de la création d'un chapitre budgétaire «Espaces culturels urbains» sous lequel ont été réunis La Maison des arts du Grütli, Saint-Gervais Genève MJC et les Halles de l'Ile.

Le principe adopté permet de mieux cerner le coût des charges de fonctionnement et d'évaluer les prestations offertes par chaque institution.

Dès l'automne 1992, la réorganisation du Service des spectacles et concerts a été jugée nécessaire à la suite d'une analyse de la CORI adressée au conseiller administratif Alain Vaissade.

Devant la multiplicité et le développement de la suite des tâches assumées par ce service, soit un soutien actif à l'art musical, aux arts de la scène (art lyrique et dramatique, danse, cinéma et vidéo), la gestion des Espaces culturels urbains, la promotion et les échanges culturels, l'inadaptation de la structure administrative du service nécessitait un réaménagement.

Cette réorganisation a eu comme conséquence la création d'une division «Art et culture». Sur le plan organisationnel, il a été créé une cellule d'administration pour les quatre services (art musical, arts de la scène et espaces culturels urbains, promotion culturelle, conservation du patrimoine architectural).

### *Promotion d'activités culturelles*

Chaque année, la Ville de Genève octroie une série de bourses réservées à de jeunes artistes. Cette aide financière provient de divers fonds privés (Berthoud,

Lissignol-Chevalier et Galland). Elle est destinée à soutenir de jeunes artistes dans le domaine de la peinture, de la sculpture et des arts décoratifs.

Dès 1990, le Conseil administratif a décidé d'attribuer annuellement 3 bourses de 10 000 francs en peinture, sculpture et arts décoratifs.

En 1992, le jury désigné a attribué les bourses aux lauréats suivants:

- Bourse Berthoud - peinture: Gabriel Truan
- Bourse Lissignol-Chevalier et Galland - céramique: Gabrièle Fontana
- Bourse Lissignol-Chevalier et Galland - vidéo: Geneviève Closuit

L'exposition des œuvres des lauréats a eu lieu du 27 novembre au 13 décembre 1992 aux Halles de l'Ile.

La collaboration instituée dès 1973 entre la Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño s'est poursuivie. Un règlement fixe les conditions auxquelles les bourses d'études artistiques à Paris peuvent être attribuées chaque année par les soins d'une commission comprenant des représentants de la Fondation Simon I. Patiño et de la Ville de Genève.

Les prestations offertes comprennent l'usage gratuit d'un studio dans la Cité des arts de Paris, ainsi qu'une bourse d'entretien de 750 francs par mois. La durée de chaque bourse peut varier de 4 à 12 mois.

Pour la saison 1991-1992, les bénéficiaires sont des artistes qui œuvrent dans les domaines de la danse, de la composition musicale, de la sculpture et de la peinture.

Dans le cadre de la promotion d'activités culturelles et artistiques, le crédit à disposition, 240 000 francs, a permis de répondre favorablement à vingt-huit demandes de soutien financier et de prendre en charge le lancement de la Fête de la musique à Genève.

A la demande expresse du jury international du Prix de l'horlogerie de la Ville de Genève, une étude a été entreprise en vue de recentrer l'objectif de l'octroi de cette distinction attribuée par la Ville de Genève depuis 1959. Le Prix 1992 n'a pas été décerné pour ces raisons.

Le Prix de la Société genevoise des écrivains, offert par la Ville de Genève, a été attribué à M<sup>me</sup> Arlette Chédel-Derbès, pour son œuvre théâtrale «Un autre Thésée».

Décerné pour la 6<sup>e</sup> fois dans le cadre du Salon du livre et de la presse, le Prix Jean-Jacques Rousseau a été attribué à M. Albert Jacquard pour son ouvrage «Voici le temps d'un Monde fini».

## **Conservation du patrimoine architectural**

A la suite du départ de M. Bernard Zumthor, le 30 juin 1992, M<sup>me</sup> Martine Koelliker, précédemment assistante à la conservation, a été nommée au poste de conseillère en conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève.

Grâce à la collaboration avec les services du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, cette équipe réduite de son poste d'assistante a pu poursuivre sa tâche de manière minimale.

### *Chantiers*

La situation conjoncturelle provoque des situations gravement préjudiciables à la conservation du patrimoine. C'est le cas de la villa Freundler, la Tour Blavignac, le N° 5 de la rue des Etuves; deux bâtiments historiques, le N° 21 de la rue des Etuves et la maison de maître La Concorde ont fait l'objet d'une demande de démolition sans consultation préalable de la Conservation du patrimoine architectural.

Le Musée d'art et d'histoire attend toujours les travaux d'aménagement nécessaires à ses activités, de même que la restauration de ses façades et de ses espaces intérieurs. Seul le rafraîchissement de quelques pièces du premier étage a pu être réalisé. Les travaux de réfection de la toiture devraient se réaliser en 1993.

Les chantiers de la villa Bartholoni (finitions des patines, marbres en trompe-l'œil), de l'Ariana (restauration intérieure) et de la maison de Voltaire (Les Délices) touchent à leur fin. Ce dernier constitue une restauration exemplaire dont le point fort a été le rapatriement des boiseries Jean Jaquet du grand salon, qui ont par ailleurs retrouvé leur polychromie originelle. Ces trois maisons feront l'objet d'une inauguration au cours de l'année 1993.

L'immeuble N° 26 de la Grand-Rue est le lieu d'une réflexion et d'une pratique tout à fait originales en matière de conservation du patrimoine. Le chantier poursuit son cours normal avec les installations techniques et les aménagements intérieurs. La Ville de Genève devrait bénéficier de l'appui financier de la Confédération pour cette restauration.

D'autres chantiers ont été achevés: entre autres l'intéressante réhabilitation de l'immeuble du N° 1 carrefour de Villereuse, dont la cage d'escalier a fait l'objet d'une installation de la part d'un artiste genevois (Fonds municipal de décoration).

Parallèlement, des chantiers se sont ouverts à la suite d'études pluridisciplinaires préparatoires: l'école de la rue du 31-Décembre en juillet 1991, la villa Picot en été 1992, la réfection des façades de la maison de maître de Beaulieu, les bains des Pâquis.

Le monument Brunswick a fait l'objet d'études préliminaires en vue de sa restauration. Les dossiers d'études de restauration relatifs aux écoles de la rue Necker et de Sécheron sont terminés, leurs chantiers devraient démarrer en 1993.

La restauration «laboratoire» de la fontaine de la place Longemalle ayant donné les résultats escomptés, le procédé adopté sera appliqué à la fontaine du Bourg-de-Four.

### *Recherches historiques et inventarisation*

A côté des suivis de chantiers de restauration, une des principales tâches du service concerne la documentation historique. Tous les édifices mentionnés ci-dessus ont fait l'objet de recherches et d'analyses fouillées destinées à étayer les choix de restauration.

D'autres études ont été menées à chef, notamment sur l'iconographie des plafonds peints et les sculptures des niches des façades de l'Ariana; sur l'ancienne bibliothèque de la Madeleine qui a été affectée à la Maison de l'enfance; sur le Musée Rath dont les remaniements intérieurs s'inscriront dans une réhabilitation à long terme de la typologie originelle et finalement sur le mobilier urbain historique avec un pré-inventaire relatif à la rade de Genève.

Par ailleurs, la conservation du patrimoine architectural a pris en charge la rédaction de nombreux rapports historiques circonstanciés qui accompagnent les dossiers établis pour le Recensement du patrimoine immobilier municipal.

Sur le plan de la documentation générale, le répertoire des références bibliographiques du patrimoine bâti de la Ville de Genève a été mis à jour.

### *Consultations et autres activités*

La collaboration étroite avec les autres services municipaux s'est déployée sur tous les fronts. Chaque consultation a fait l'objet d'un rapport écrit.

En outre, le chantier de mise aux normes publiques de sécurité de la SIP a démarré et de nombreuses réunions de coordination avec les utilisateurs et le Service des bâtiments ont eu lieu.

Avec le Service cantonal des monuments et sites, la coopération a été constante, notamment dans le cadre des délégations assurées pour la Commission des monuments, de la nature et des sites.

## **Service des spectacles et concerts - Division art et culture, dès septembre 1992**

### **Service de l'art musical**

La restructuration de l'ancien service des spectacles et concerts a vu la suppression du poste de «préposé aux concerts», conformément à la décision que la Ville de Genève n'assure plus la production de concerts elle-même, mais qu'elle procède désormais par mandatement ou délégation.

En outre, les activités musicales ont été entièrement regroupées, notamment le chapitre des subventions (précédemment gérées par le sous-chef de service) et les services et bâtiments (Victoria Hall et Bibliothèque musicale).

La responsabilité de ce service a été confiée à M. Jean-Claude Poulin, précédemment chef de l'ancien service des spectacles et concerts.

### *Concerts classiques - Concerts du dimanche au Victoria Hall et Concert de l'ONU*

Le nombre de 8 «Concerts du dimanche» organisés par la Ville au Victoria Hall a pu être maintenu pour la saison 1991/92, les restrictions budgétaires conduisant à choisir des orchestres de chambre plutôt que de grands orchestres symphoniques, à l'exception de l'Orchestre de la Suisse romande : Orchestres de chambre d'Auvergne, de Géorgie, de Lausanne, Orpheus Chamber Orchestra, ainsi que l'Orchestre de l'Opéra de Lyon et trois concerts de l'OSR, dont le traditionnel concert offert à l'occasion de la journée des Nations Unies.

Durant cette saison, ces concerts ont accueilli 7853 auditeurs (moyenne 902 par concert). Cette forte diminution par rapport à la saison précédente, constatée sur un plan général, peut s'expliquer par la mauvaise conjoncture économique. Toutefois, le début de la saison 1992/93 laisse présager un redressement, avec une fréquentation moyenne de 1360 auditeurs par concert pour les trois premiers.

Rappelons que ces concerts ne comportent aucun abonnement et que toutes les places sont en vente libre. Les groupements de personnes âgées les apprécient particulièrement en raison de leur horaire (17 heures), et ont acheté en moyenne 350 places par concert.

Le concert offert par la Ville à l'occasion de la journée des Nations Unies n'a pas été supprimé comme il avait été prévu par décision du Conseil administratif, l'Etat de Genève étant intervenu pour en maintenir la tradition par une contribution de 53 000 francs. Ce concert, qui était en fait la répétition générale du Concert du dimanche du lendemain, a été dirigé par le chef autrichien Theodor Guschlbauer et avait pour soliste Nelson Goerner, pianiste argentin, premier prix à l'unanimité du Concours international d'exécution musicale de Genève 1991.

### *Festival Archipel*

Pour sa sixième édition, le Festival de musique contemporaine lancé à l'origine par la Ville de Genève sous le nom d'Extasis a changé de nom, et a été coproduit par la Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño. L'élargissement du festival à ses partenaires naturels s'est accentué, avec les participations nouvelles de la Galerie Analix, de l'Orchestre de la Suisse romande et, outre celle déjà acquise de l'Université, du Département de l'instruction publique.

L'effort d'animation auprès du public, ainsi que l'effort pédagogique ont été renforcés avec succès par la présentation de films sur la musique contemporaine, d'expositions, de conférences et de concerts commentés, certains par Elliott Carter et Kaija Saariaho eux-mêmes, compositeurs autour desquels était organisé le Festival.

Au total, 15 concerts ont été présentés du 18 au 29 mars 1992, la plupart ayant eu lieu à la Salle Patiño, un à l'Alhambra, un au Conservatoire et un à l'auditoire Frank Martin du Collège Calvin.

D'importants solistes et ensembles avaient été invités. Citons, venus de l'étranger, l'Ensemble Sinfonietta que dirigeait Diego Masson, le groupe vocal Electric Phoenix (Londres), le Composers String Quartet (Etats-Unis) et l'Ensemble Court-Circuit (Paris), entourant les ensembles basés à Genève (Orchestre de chambre de Genève, OSR, Quintette Serenata, Ensemble Contrechamps, Ensemble du CIP, Compagnie Vertical Dance).

Le nombre d'auditeurs ayant assisté à ces dix jours de festival se monte à 1250, dont 619 entrées payantes.

### *Concerts d'été à la cour de l'Hôtel de Ville*

A l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique, la Ville de Genève a voulu, au cours de vingt-huit concerts, mettre l'accent sur le dialogue musical entre l'Europe et l'Amérique latine («Aqui y allà»), révélant ainsi les influences réciproques qui s'en sont ensuivies et qui ont enrichi, réciproquement, la musique des deux continents.

Huit concerts sérénades de l'Orchestre de la Suisse romande ont attiré plus de 3400 spectateurs. Ils étaient dirigés par Armin Jordan (2), des chefs invités suisses (Gilbert Varga, Matthias Bamert et Laurent Gay) et étrangers (Eliahu Inbal, Anroni Ros Marba, Andrew Litton) dans des programmes classiques, illustrés de quelques allusions au thème de l'été.

Mis sur pied par la section concerts du service, les autres concerts, au nombre de 20, se sont ouverts par une interprétation du «Christophe Colomb» d'Arthur

Honegger. Ils ont ensuite accueilli des ensembles parfois célèbres (Le Quatuor Arditti, interprète du compositeur Julio Estrada, le Groupe vocal de France, l'Ensemble Encuentros de Buenos Aires, l'Ensemble Erwartung) aussi bien que des artistes locaux (l'Orchestre de chambre de Genève, la pianiste Suzanne Husson, le Geneva Guitar Soloists). Plusieurs artistes étaient venus d'Amérique latine, tels cinq guitaristes argentins – quatre récitals présentant des musiques baroques, classiques et populaires – ou la pianiste Eliane Rodrigues.

Au total, plus de 4200 auditeurs ont assisté à ces concerts.

Comme chaque année, l'Opéra de chambre de Genève a donné avec succès quatre représentations de la «Finta semplice» de Mozart avec l'Orchestre de chambre de Genève.

#### *Concerts de carillon*

Cette année, quatre concerts de carillon ont été donnés au Carillon de la Cathédrale Saint-Pierre par M. Pierre Segond, organiste titulaire (1<sup>er</sup> juin, 1<sup>er</sup> août, 13 décembre, 31 décembre).

#### *Concerts populaires*

##### *Jazz Estival*

Quatre concerts payants ont permis d'entendre successivement le «Newport Festival All Stars» et les batteurs Roy Haynes, Alvin Queen et Daniel Humair, entourés de leurs musiciens. Au total, ces artistes ont attiré près de 1300 auditeurs à la cour de l'Hôtel de Ville (en raison de la pluie, le concert d'Alvin Queen a dû être donné à la Salle Centrale).

#### *Théâtre de Verdure*

La saison des concerts gratuits de jazz et de variétés du Théâtre de Verdure, au succès très populaire, a présenté 21 concerts, dont 6 de musique latino-américaine: musiques du Pérou et d'Amérique centrale, salsa, musique des Andes, du Brésil, d'Argentine ainsi qu'une «grande nuit du tango». Au chapitre des productions traditionnelles, relevons le succès particulier remporté par le chanteur Henri Dès, ainsi que par le «one-man show» de Jo Johnny à l'occasion de ses cinquante ans de scène et de music-hall. D'autres têtes d'affiches ont valu des records de fréquentation, comme le «Glenn Miller Memorial Orchestra» ou les «Platters». Au total, on peut estimer à près de 40 000 personnes le public total du Théâtre de Verdure pour ces concerts, dont un seulement a dû être donné au Grand Casino en raison de la pluie.

### *Botanic Jazz*

Ramené à un week-end de jazz, le samedi 16 et dimanche 17 mai: trois concerts gratuits ont animé, durant l'après-midi, la pelouse du Jardin botanique, donnés par The Georgian's Big Band, The Swingtime Quartet et Le Vieux Carré.

### *Concerts dans les kiosques*

De début mai à fin septembre, 17 corps de musique de ville et de campagne ont pu donner gratuitement dans les kiosques du Mont-Blanc et des Bastions, ainsi que dans les parcs publics et à la cour de l'Hôtel de Ville, 36 concerts sur les 53 programmés. En outre, 7 ensembles invités ont enrichi l'animation musicale en juillet et août, au gré de 13 concerts de musique variée, notamment de «salsa flamenca» aux Bastions.

### *Exploitation du Victoria Hall*

#### *Manifestations publiques*

– Concerts et récitals classiques	
– Concerts OSR	45
– Concerts et récitals	44
– Epreuves du CIEM	0
– Concerts de jazz et variétés	
– Jazz	3
– Variétés	0
– Concerts divers (Harmonies)	6
– Cérémonies et conférences	5

#### *Services*

– Enregistrements – Séances	9
– Prises de vue – Séances TV	6
– Répétitions diverses	240
– Répétitions au bar du foyer	16
Total	<u>374</u>

Durant les mois de juillet, août et septembre, le bâtiment a été fermé pour permettre l'exécution de travaux de construction des nouvelles orgues. Le nombre de concerts a en outre été réduit jusqu'à fin novembre pour l'achèvement du montage, de l'harmonisation et de l'accordage de ce nouvel instrument. Les épreuves du Concours d'exécution musicale et les rocares des concerts d'été en cas de pluie ont, en conséquence, eu lieu dans d'autres salles.



Le tarif de location de la salle a été augmenté dès le mois de septembre et la gratuité totale accordée précédemment aux concerts de bienfaisance et, une fois l'an, aux fanfares et harmonies genevoises, a été supprimée.

### *Bibliothèque musicale de la Ville*

La bibliothèque a connu, en cette quatrième année d'activité, un succès croissant auprès du public: elle a enregistré en moyenne chaque mois 44 nouvelles inscriptions et 523 prêts. Le catalogage et l'entretien de la collection (nouvelles acquisitions et ancien fonds, soit environ 10 000 volumes à classer) représente une des principales activités de la bibliothèque: en 1992, 3515 volumes ont été catalogués.

La Bibliothèque musicale tient à jour ses collections par sa politique d'acquisition (1192 achats), qu'elle a étendue en 1992 à la musique de variétés, et gère également des dons (1383 volumes). Le service aux utilisateurs est également une activité importante (22 heures d'ouverture hebdomadaire, 8277 prêts et consultations).

De plus, la Bibliothèque musicale prépare les matériels d'exécution des concerts de la Ville pour l'OSR (Sérénades d'été, Concerts du dimanche). Voici les chiffres de l'augmentation des activités:

	1989	1990	1991	1992
Inscriptions (total)	283	671	947	1475
Prêts	1120	2634	3224	6537
Consultations	—	1524	1261	1740
Usagers	—	2940	2733	4484

Une convention de dépôt concernant un fonds de matériels d'orchestre de la Radio suisse romande a fait l'objet de pourparlers durant l'année 1992, et une décision devrait être prise en 1993.

### *Fonds général pour la création et la production musicale*

Trente-deux attributions ont été effectuées sur le crédit général de l'art musical, ligne 3159.365030 «Encouragement activités théâtrales et musicales», de 731 500 francs en 1992. Pour ce qui concerne les activités musicales, voici la répartition par genres:

	<i>Nombre d'attributions</i>	<i>montants</i>
A. Classique	3	92 000.—
B. Populaire	20	349 100.—
C. Musiques extra-européennes	2	50 000.—
D. Fanfares et chorales	1	5 000.—

### **Service de la promotion culturelle**

La restructuration de l'ancien service des spectacles et concerts a entraîné le regroupement de toutes les activités de promotion, de publicité, d'aide aux échanges culturels, d'actions socio-culturelles d'animation culturelle dans les maisons de quartier et centres de loisirs, ainsi que les bourses d'études et la Fête de la musique. Sans former un véritable service, à défaut d'un responsable en titre, la promotion culturelle est gérée directement par la directrice de la Division art et culture, entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> mai 1992.

Pour la promotion et la publicité ainsi que pour l'attribution des bourses, les activités étant restées rattachées, dans l'exercice 1992, aux productions musicale et théâtrale, on se reportera aux chapitres concernés.

### *Spectacles populaires*

L'accès aux principaux théâtres genevois a été comme chaque année facilité pour les groupements populaires par l'achat de places par la Ville de Genève, et leur revente à des prix réduits. Ces spectacles concernent le Grand Théâtre (12 707 places vendues par lots obligatoires à tous les groupements en fonction de leur effectif), la Comédie de Genève, le Théâtre de Poche, le Théâtre de Carouge-Atelier, la Compagnie Para-Surbeck, Am Stram Gram, les Marionnettes de Genève, le Théâtre du Grütli (billets et abonnements subventionnés en faveur des collectivités, la promotion et la vente étant organisées par les théâtres).

Pour divers autres théâtres ou troupes, le choix, les achats, la promotion et la vente ont été effectués par la Division art et culture au gré de l'intérêt culturel des spectacles.

### *Spectacles pour personnes âgées*

12 505 billets ont été vendus pour les neuf spectacles de la saison 1991/92 (soit 20 représentations en matinée), au prix de 6 francs la place, aux divers groupements de personnes âgées.

Quelque 500 cartes d'accès aux répétitions générales de l'OSR ont été délivrées gratuitement. 2784 billets à 6 francs ont été vendus pour la 6<sup>e</sup> saison des concerts du dimanche au Victoria Hall.

Tous ces spectacles ou concerts ont été choisis par une commission spécialisée, réunissant les responsables des 11 groupements de personnes âgées participant à l'action en faveur du 3<sup>e</sup> âge.

### *Spectacles et concerts en faveur de la jeunesse*

Grâce au crédit annuel alimenté en commun par l'Etat et la Ville (respectivement 160 000 francs et 140 000 francs), le département poursuit son action en offrant aux étudiants des spectacles et concerts à prix réduits.

Les dépenses totales s'élevèrent, durant la saison 1991/92, à 588 881 francs, sous déduction des encaissements des groupements, d'un montant de 259 374 francs, soit 329 507 francs.

Total des billets à prix réduits fournis aux jeunes grâce au crédit commun: 19 211.

Abonnements scolaires lyriques au Grand Théâtre: 400 abonnements (pour 4 spectacles) au prix de 65 francs.

### *Crédit d'échanges*

Le crédit de 175 000 francs permet de subventionner les surcoûts qui résultent de toute forme de coopération transfrontalière ou transcantonale pour les créateurs et producteurs genevois. Il sert également à financer des opérations culturelles menées par la Ville de Genève conjointement à des partenaires de l'extérieur.

### *Animation culturelle – Centres de loisirs*

Destiné à favoriser des productions et des créations culturelles dans les centres de loisirs et maisons de quartier, ce crédit a été utilisé de la manière suivante:

Centre de loisirs Pâquis (La Traverse)	28 690 francs
Centre de loisirs de la Jonction	37 000 francs
Maison de quartier de Saint-Jean	22 000 francs
Maison du Bout-du-Monde	3 000 francs

### *Fête de la musique*

Pour la première fois, les 20 et 21 juin 1992, le conseiller administratif, M. Alain Vaissade, a décidé d'associer la Ville de Genève à la célébration de la Fête de la musique lancée par le Conseil de l'Europe il y a une dizaine d'années, et particulièrement développée en France, où elle est devenue une tradition marquant le solstice d'été.

Caractérisée en principe par le bénévolat des musiciens et la gratuité des concerts, la Fête de la musique a rassemblé tous les genres musicaux – classique, populaire, rock, lyrique, choral, folk jazz, musiques extra-européennes, etc. La

plupart des institutions, associations et groupements musicaux y ont pris part, et le succès public a été considérable. Les Services municipaux de voirie et du domaine public ont contribué à l'infrastructure et à la bonne marche des concerts à l'extérieur.

### **Service des arts de la scène**

Suite à la restructuration de l'ancien service des spectacles et concerts, les activités liées au théâtre et, d'une manière générale, aux arts vivants, ont été dévolues au nouveau Service des arts de la scène.

A côté de l'art dramatique, ce dernier englobe la danse, le cinéma, les expressions contemporaines et manifestations festivières, enfin les espaces culturels urbains.

La responsabilité de ce service a été confiée à M. Pierre Skrebers, précédemment sous-chef de l'ancien Service des spectacles et concerts, et dont le champ d'activité portait déjà sur la plupart de ces domaines.

#### *Art dramatique*

##### *Fondation d'art dramatique (FAD)*

Un audit de gestion de la Fondation d'art dramatique, qui gère les Théâtres de la Comédie et de Poche, a été réalisé par les soins de M<sup>me</sup> Sophie Florinetti, consultant. L'idée est de parvenir à une plus grande efficacité dans la gestion des théâtres et de l'organe faîtière. Les conclusions de ce rapport sont actuellement soumises à l'examen de la FAD.

#### *Théâtre André Chavanne*

Le 30 avril 1992 a été inauguré le Théâtre de l'Enfance et de la Jeunesse André Chavanne, situé au 56, route de Frontenex, et mis à disposition de la Fondation du Théâtre Am Stram Gram, qui l'exploite. Avec cette réalisation, Genève est la première ville de Suisse à se doter d'un nouveau théâtre destiné exclusivement au jeune public.

#### *Ateliers de construction de décors de théâtre*

Ceux-ci ont réalisé en 1992 trente-sept décors ou éléments scéniques, pour dix-huit lieux différents. Le décompte des heures comptabilisées pour la construction des décors en 1992 se chiffre à 10 029,75, pour sept postes de travail.

*Fonds pour la création théâtrale indépendante*

Voici, par catégorie, les projets soutenus en 1992:	Fr.
a) Soutiens continus	
Théâtre du Loup	150 000
Montreurs d'Images	120 000
Cie Para & Surbeck	90 000
F.I.A.T.	80 000
b) Production indépendante	
13 attributions	1 026 000
c) Premiers travaux	
10 attributions	260 000
d) Divers	
1 attribution	15 000
Total général	<u>1 641 000</u>
financé comme suit:	
Art dramatique	1 100 000
Musique et théâtre	285 000
Spectacles d'été	251 000
Echanges	5 000

La commission de préavis était composée de MM. Pierre Biner, Louis Martinet, Pierre Maulini et Pierre Skrebers.

*Danse*

9 Projets soutenus en 1992:	
Total	350 000

*Cinéma*

a) Fiction	
11 projets soutenus	279 500
b) Documentaire	
9 projets soutenus	146 000
c) Vidéo	
1 projet soutenu	5 000
d) Animation	
2 projets soutenus	22 000
e) Manifestations	
4 projets soutenus	47 500
Total	<u>500 000</u>

La commission de préavis était composée de M<sup>mes</sup> Geneviève Morand et Catherine Rapp-Jotterand (nouvelle) et de MM. Eric Franck, Serge Lachat (nouveau) et Pierre Skrebers.

### *Espaces culturels urbains*

La dénomination recouvre des lieux accueillant plusieurs expressions et/ou pratiques artistiques contemporaines.

### *Maison des arts du Grütli*

Celle-ci a fêté le mercredi 11 novembre 1992 dans la convivialité le quatrième anniversaire de son inauguration, par diverses manifestations offertes gratuitement au public, et l'installation de buvettes aux étages.

En 1992, la Ville de Genève a consacré un budget de l'ordre de 2 500 000 francs à l'exploitation du bâtiment et aux productions et services publics (théâtre, cinéma, vidéo, photographie, bibliothèque musicale), tandis que l'Etat y contribuait pour un montant de l'ordre de 1 350 000 francs, dans les domaines du cinéma, de la vidéo et du théâtre.

A quoi s'ajoutent intérêts et amortissements pour le bâtiment, à charge de la Ville seule.

### *L'Usine*

Pour la première fois en 1992, un crédit a été inscrit au budget de la Ville de Genève pour le soutien des activités culturelles à l'Usine. D'un montant de 200 000 francs, il a été réparti au gré des demandes ponctuelles pour les sommes suivantes:

Théâtre de l'Usine	81 000 francs
Cinéma Spoutnik	61 000 francs
Galerie Aphone	58 000 francs

Par ailleurs, le département a soutenu sur ses crédits généraux quatre manifestations, dans les domaines du théâtre, de la danse et de la télévision interactive, pour un total de 67 500 francs.

On peut estimer à 250 000 le nombre annuel de visiteurs de l'Usine, dont 10 000 payants pour les activités culturelles. Des portes ouvertes organisées le dimanche 22 novembre 1992 ont permis à de très nombreux Genevois de découvrir les multiples facettes de cette maison vouée aux expressions contemporaines et aux pratiques du temps.

### *Saint-Gervais Genève*

En 1992, une intense activité s'est développée à la rue du Temple, illustrant la vivacité et la pertinence d'une action culturelle dynamique.

Parallèlement, un effort a été mené en vue de doter la maison d'un instrument de travail plus rationnel et plus efficace: création d'un service centralisé de la promotion et des relations publiques ainsi que d'une nouvelle ligne graphique; mise en place d'une comptabilité analytique informatisée.

Dans le secteur des arts et médias électroniques, plusieurs stages et ateliers ont été organisés, notamment une expérience originale de sensibilisation à la vidéo de création auprès d'une quarantaine de jeunes, intitulée *Télébribes*. Le studio de production a permis la réalisation de cinq vidéogrammes qui ont été montrés en Suisse et à l'étranger. Dans le cadre de «*Métamorphoses*», il a été produit une installation vidéo qui a été exposée au Musée d'art moderne de la Reina Sofia de Madrid. Six programmes de diffusion ont été organisés, ce qui correspond à plus de cent œuvres présentées, pour la plupart inédites (comme la rétrospective *Yoko Ono*). La collection s'est encore enrichie de nouvelles acquisitions et est régulièrement fréquentée, notamment par les étudiants des arts déco et des beaux-arts. Dans le domaine de la télématique, RELAIS reste un réseau en plein développement et a reçu la mention spéciale du jury du Moniteur d'or du Forum Vidéotex Suisse pour la qualité de ses informations et sa mise en page.

Comme les saisons précédentes, le Théâtre Saint-Gervais se partage entre les créations en coproduction et les accueils de spectacles suisses et étrangers. En ce qui concerne la création théâtrale, Saint-Gervais a eu l'occasion de participer à 3 coproductions dont une avec le Centre dramatique de Vidy, et d'apporter son soutien à 4 compagnies indépendantes de la région genevoise. Ces 7 créations ont fait l'objet de 52 représentations et de près d'une centaine dans d'autres institutions de Suisse romande. De plus, il a été accueilli 11 spectacles de Suisse ou de l'étranger totalisant une centaine de représentations. Ainsi, le théâtre est aujourd'hui un des principaux lieux de la création théâtrale indépendante en Suisse romande et favorise la découverte de spectacles de qualité en les accueillant à Genève. De plus, il convient de mentionner la participation à de nombreux réseaux internationaux de théâtre et, à ce titre, la prise en charge de l'organisation du congrès annuel de l'IETM réunissant près de 350 organisateurs provenant de toute l'Europe.

Dans le domaine des expositions, 5 d'entre elles concernaient la photographie, ce qui nous a permis de collaborer avec les principales institutions suisses dans cette discipline. Ces expositions ont été produites spécialement pour Saint-Gervais. Outre «*Métamorphoses*», l'un des moments forts de la saison a été l'exposition «*L'Autre Genève*», organisée dans le cadre des ponts de Saint-Gervais. Cette manifestation a permis d'éditer un livre original et historique qui a rencontré un large succès.

Le nombre, la participation et l'intérêt pédagogique des stages et ateliers demeurent un des axes essentiels de ce département. Les principaux domaines sont la photographie et l'illustration. Le nombre total de personnes inscrites à ces stages est de 489 se répartissant sur 51 stages, qui accueillent en moyenne 10 personnes avec une moyenne de 8 séances par stage.

Saint-Gervais a organisé dans le courant du mois de novembre un ambitieux projet culturel intitulé Métamorphoses. A travers plusieurs disciplines artistiques (théâtre, photographie, arts plastiques, vidéo, danse, performance, concert), plusieurs créations contemporaines ont été produites et montrées, qui avaient toutes la particularité d'être décentrées, opérant des détournements, des glissements de sens, en état de «métamorphose». Les projets devaient surprendre, mettre en doute nos manières habituelles de percevoir et de comprendre. La haute tenue des créations, la transdisciplinarité de l'événement et le succès public de la manifestation (plus de 3000 personnes) ont mis en évidence les qualités et l'originalité de l'institution lorsqu'elle est en synergie.

### *Halles de l'Ile*

Un premier groupe de réflexion a rendu son rapport à fin janvier 1992. Ce document concluait à la création d'une maison vouée à l'image et la figuration, sous diverses formes. La vocation plasticienne des Halles de l'Ile – assortie toutefois d'une fonction de forum – a été confirmée lors d'une deuxième réflexion entreprise dès l'automne. Entre-temps l'exploitation de la galerie sud s'est poursuivie, sur le mode des attributions temporaires. Celles-ci ont permis de vérifier l'écho suscité par les diverses utilisations. L'on s'achemine vers un mode de gestion alterné des galeries, qui seraient attribuées selon des plages fixes et des plages libres durant l'année.

## **Division des bibliothèques**

### **Bibliothèque publique et universitaire**

L'année a été marquée par d'importants changements dans le domaine des bibliothèques universitaires. Les bibliothèques de la Faculté de droit, de la Faculté des sciences économiques et sociales et de l'École de traduction et d'interprétation ont pris possession durant l'été de leurs nouveaux locaux à Uni Mail. Plus de 800 places de travail sont mises à la disposition de leurs usagers. D'autres bibliothèques (Faculté des lettres et Faculté de psychologie) occuperont les espaces libérés aux Bastions et à Battelle. D'importants déménagements ont entraîné une fermeture temporaire de ces bibliothèques.



Durant l'été, la Bibliothèque publique et universitaire a donc connu un afflux exceptionnel de lecteurs qui se reflète dans les statistiques. De même, les demandes de prêt inter-bibliothèques ont augmenté en 1992, passant à 3730 emprunts (3112 en 1991).

La bibliothèque a poursuivi son effort de conversion informatique des fiches bibliographiques de l'ancien catalogue, postérieures à 1960. Depuis qu'elle dispose d'une copie du catalogue sur microfiches, elle peut confier à des collaborateurs temporaires fournis par l'Action contre le chômage l'adjonction des cotes BPU aux notices de documents que la base de données contient déjà.

Ainsi, 11 713 titres correspondant aux nouvelles acquisitions et aux dons ont été introduits dans la base de données du Réseau romand. Ils concernent 8369 ouvrages, 1832 brochures et articles, 711 thèses d'universités suisses et étrangères ainsi que 192 périodiques et 609 notices d'articles de périodiques. En outre, 26 148 titres ont été recatalogués.

Au total, la contribution de la BPU s'élève à 37 861 notices bibliographiques (15 597 en 1991), dont 11 885 notices originales qui représentent les titres catalogués en premier par la BPU. Cette croissance est tout à fait réjouissante, mais il ne faut pas oublier que l'objectif est encore loin puisqu'il faudra convertir 280 000 notices dans une première étape et plus d'un million si l'on veut pouvoir supprimer à terme l'ancien fichier. De plus, cet effort entraîne nécessairement une augmentation des redevances dues au Réseau romand.

La collaboration avec le Réseau romand et tessinois des bibliothèques (RERO) se poursuit. Un nouveau directeur a été nommé, les prestations et la planification s'améliorent. Mais les autorités du Réseau sont très préoccupées par le niveau élevé des coûts et s'efforcent de définir des économies et des mesures de rationalisation.

L'assemblée générale annuelle de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses a eu lieu à Genève, du 23 au 26 septembre. Les participants furent nombreux. La Bibliothèque publique et universitaire a participé activement à l'organisation de ces journées.

En 1992, il a été possible d'acquérir 7600 ouvrages imprimés et de souscrire à 9 nouveaux abonnements de périodiques. La hausse du prix des abonnements de périodiques est une source d'inquiétude. Avec l'appui du Fonds auxiliaire, des bases de données importantes sur CD-ROM ont pu être commandées, en particulier The English Poetry full-text Database et la base de données Francis, répertoire bibliographique et analyse du contenu des périodiques et ouvrages en sciences humaines.

En raison des circonstances mentionnées plus haut, la fréquentation de la bibliothèque a augmenté de manière sensible en 1992. 9654 personnes (9189 en 1991) sont inscrites au service du prêt, dont 6112 ont emprunté à domicile des documents imprimés (4879 en 1991). 92 169 volumes (83 359 en 1991) ont été distribués durant l'année. L'ouverture continue de la salle de lecture de 9 h à 22 h durant la plus grande partie de l'année est très appréciée des usagers. Il est souhaitable que cet horaire d'ouverture puisse être maintenu à l'avenir, car il répond à un besoin.

Les bibliothécaires observent que les lecteurs commencent à utiliser beaucoup les instruments bibliographiques modernes: l'accès public par écran à la base de données du Réseau romand et la consultation des bibliographies et ouvrages de référence sous forme de CD-ROM. Les réaménagements des bibliothèques universitaires ont permis d'acquérir avantageusement et d'installer quelques terminaux publics en plus. Cependant, la demande dépasse l'offre. L'extension et le renouvellement du matériel deviennent urgents.

On constate aussi que ces nouveaux services requièrent un engagement accru de la part des bibliothécaires préposés aux renseignements. En même temps, les lecteurs font appel de plus en plus souvent à une assistance professionnelle afin de les aider à repérer les documents dont ils ont besoin. La bibliothèque étudie les moyens de renforcer son service de références et d'améliorer l'information des lecteurs. Comme à l'accoutumée, la BPU a organisé en automne des séances d'information, des visites guidées et, pour la première fois, des initiations à l'utilisation des CD-ROM. Le Guide du lecteur rencontre du succès, une nouvelle édition de certains fascicules devra être envisagée.

La reproduction sur microfiches des anciens fichiers a été achevée en 1992. Il a fallu renoncer au microfilmage de l'ancien fichier par matières au profit du sauvetage d'anciens recueils de nécrologies genevoises et d'articles biographiques qui étaient en très mauvais état à force de consultation. Il sera possible de compléter le microfilmage du fichier par matières ultérieurement.

Les crédits consacrés à l'entretien et à la restauration ont été répartis de la manière suivante: mise sous verre de papyrus, restauration de 15 reliures d'ouvrages anciens et d'impressions genevoises, restauration d'un album de gouaches et de 4 affiches. Le manuscrit du «De divina proportione» de Luca Pacioli, avec ses dessins à la plume de Léonard de Vinci, a été confié à un spécialiste de la restauration du parchemin. Ce travail s'étendra sur plus d'une année. Des microfiches de sécurité d'affiches anciennes ont été réalisées. La seconde campagne de photographie des enluminures des manuscrits médiévaux appartenant à la BPU, entreprise grâce à la générosité du «Getty Center for the history of art and the humanities», a été menée à bien.

Le regroupement des collections iconographiques de la bibliothèque avec celles du Vieux-Genève avait été décidé il y a quelques années. Le bâtiment du boulevard du Pont-d'Arve étant achevé, le responsable du département iconographique a emballé et fait transporter ses collections au début du mois de décembre. Elles font désormais partie du nouveau Centre d'iconographie genevoise.

La bibliothèque a été endeuillée par le décès subit de M. Paul Waeber, conservateur. Au service de la BPU depuis 1964, il était chargé du service des suites, de la gestion du dépôt légal et du prêt à l'extérieur. Il était également connu comme historien, spécialiste de Sismondi et de la période de la Restauration genevoise.

### **Institut et Musée Voltaire**

L'institut a complété ses collections avec vigilance et il a prêté son aide scientifique à maints chercheurs.

Les travaux de restauration de la maison des «Délices» ont porté avant tout sur l'aménagement intérieur du corps principal. Pour ce qui est du grand salon, un soin particulier a été voué non seulement à la repose de ce qui subsiste des boiseries sculptées dont François Tronchin l'a fait orner par Jean Jaquet à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui ont été enlevées en 1925, mais encore à la restitution de la polychromie de ces lambris. D'une manière générale, le choix des équipements, qu'ils soient d'ordre technique ou décoratif, a nécessité de multiples recherches et des appréciations souvent délicates.

Malgré les perturbations causées par les travaux de rénovation et par divers déménagements à l'intérieur du bâtiment, il a été possible d'assurer, tout au long de l'année, l'accès à l'ensemble de la bibliothèque et l'ouverture du musée de poche provisoirement installé en 1991 dans une partie de la nouvelle salle de lecture.

### **Bibliothèques municipales**

L'année 1992 a vu la mise en service de trois nouvelles activités au sein des Bibliothèques municipales. Tout d'abord a eu lieu l'inauguration de la salle d'exposition de la Bibliothèque de la Cité. Ce local de plus de 150 m<sup>2</sup> nous a permis d'organiser cinq expositions s'adressant tantôt aux adultes, tantôt aux jeunes et a accueilli deux expositions de photographies liées à des ouvrages récents: Anne-Marie Grobet, puis Gérald Minkoff et Murielle Olesen. A cette occasion, Michel Butor a commenté la démarche artistique des deux photographes.

Une exposition sur les cactus a rencontré un succès remarquable auprès de la population genevoise et des jeunes en particulier; autour des photographies de

fleurs de cactus, un abondant matériel documentaire bibliographique a été présenté sur ces plantes; la Bibliothèque du Conservatoire et Jardin botaniques a notamment prêté différents livres peints du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Une exposition sur les livres d'enfants (Edition «Ecole des loisirs») s'est déroulée au début de l'automne; enfin une exposition originale «Bande dessinée et préhistoire» organisée à la Cité, a été illustrée par du matériel archéologique prêté par le département d'anthropologie de l'Université de Genève et le Musée d'histoire de Sion; le public a pu ainsi admirer les planches originales du dessinateur André Houot représentant le site préhistorique du Petit-Chasseur à Sion.

Comme on le voit, cette salle d'exposition comble un vide et les demandes nombreuses montrent que le public et les artistes genevois apprécient ce nouvel espace.

Dans un domaine totalement différent, il faut relever l'ouverture, le 28 août 1992, de la première logithèque de Suisse. La conception de ce nouvel outil a pris plusieurs années et les collaborateurs responsables ont dû faire face aux difficultés inhérentes à une telle réalisation. Aujourd'hui le public de la Bibliothèque des Pâquis bénéficie d'un vaste choix de logiciels d'apprentissage et de découverte: simulations économiques, récits historiques, méthodes d'apprentissage de langues, représentations spatiales, etc. Par ailleurs, la logithèque est un réservoir fantastique de logiciels du domaine public qui sont déchargés à partir de disques optiques numériques (CD-Rom). Là aussi, le public ne s'y est pas trompé et le seul micro-ordinateur consacré à cette nouvelle application est déjà trop souvent surchargé.

La dernière nouveauté de l'année est constituée par la Médiathèque de la Cité. Le public y découvre une importante collection de cassettes-son, de diapositives et surtout de vidéo-cassettes. Il a été délibérément choisi de ne présenter que des documentaires touchant les domaines artistiques (présentation de peintres), historiques, la nature (plantes et animaux) les sports, les voyages, etc.

Le public est réceptif aux choix qualitatifs opérés: une des cassettes-vidéo les plus demandées est «L'histoire du franc suisse» publiée par la Banque nationale suisse.

Au 31 décembre 1992, le public genevois dispose dans l'ensemble des bibliothèques d'un stock de 416 143 volumes (283 585 pour les adultes et 132 558 pour les jeunes). On compte 59 555 abonnés à la section «adultes» et 26 000 à la section «jeunes». Le total des prêts a considérablement augmenté:  
643 882 en 1992 contre 480 467 en 1991 (adultes)  
335 943 en 1992 contre 290 468 en 1991 (jeunes)  
soit une croissance annuelle globale de 11,4% alors qu'elle avait été de 5,1 en 1991.

Les succursales des Bibliothèques municipales organisent également une abondante animation autour du livre au niveau des quartiers. Ces conférences, expositions, soirées thématiques, contes s'adressent tant aux adultes qu'aux jeunes. Ce type d'animation a surtout un écho dans la zone d'activité de la bibliothèque. Citons notamment la venue de l'écrivain Agatha Kristof à la Bibliothèque des Minoteries, l'exposition Braillard à la Bibliothèque des Eaux-Vives ou la soirée culturelle kurde aux Pâquis.

Arrivé au terme de la première étape de la réorganisation du CEDEPS (Bibliothèque sportive), un catalogue de ce centre de documentation a été publié. Il compte 333 pages.

De nombreux collaborateurs des Bibliothèques municipales ont participé à l'organisation du Congrès des bibliothécaires suisses qui s'est tenu à Genève, fin septembre. Il était consacré à l'architecture et à l'aménagement des bibliothèques. Plus de 550 professionnels ont pu visiter différentes réalisations architecturales récentes de la Ville de Genève, notamment les Bibliothèques des Eaux-Vives et de la Cité. Une remarquable conférence de Mario Botta sur ses réalisations dans le domaine des bibliothèques a conclu ce congrès.

L'organisation de ce congrès a empêché une participation active à la «Fureur de lire - 1992». Cette action a cependant permis de conclure une convention avec la Ville d'Annemasse permettant à ses habitants d'accéder au réseau des bibliothèques municipales. Cette initiative a naturellement rencontré un écho très favorable des deux côtés de la frontière.

Dans le domaine informatique, la base de données des Bibliothèques municipales poursuit sa croissance: au 31 décembre 1992, elle compte 93 604 titres et 215 975 exemplaires sont répertoriés en machine. L'avancement de la saisie des éléments bibliographiques permet d'introduire de façon progressive le prêt informatisé dans les succursales; ce fut le cas le 1<sup>er</sup> octobre à la section «adultes» des Pâquis. En ce qui concerne la Cité, seul le prêt informatisé a permis à la section «adultes» d'absorber un passage de 92 999 à 164 560 prêts annuels. L'opération de saisie rétrospective est loin d'être finie, mais on observe dès à présent les aspects positifs de cette phase de l'informatisation.

Il convient cependant d'évoquer plusieurs points critiques en ce qui concerne le fonctionnement général du service:

- L'élément le plus alarmant est constitué par le remplacement impératif de trois bibliobus (valeur globale 1,1 million) qu'il faut opérer dans les plus brefs délais. On ne trouve plus de pièces de rechange (les bus ont respectivement 24 et 21 ans d'âge). Ils peuvent même constituer un danger pour la circulation. Par ailleurs, les pannes nombreuses empêchent d'assurer le service régulier que les communes sont en droit d'attendre.

- La Discothèque des Minoteries est depuis plusieurs années totalement saturée et de nouveaux locaux doivent être trouvés. La plupart des disques 33t ont été provisoirement mis à la réserve et ne sont plus accessibles au public. On note également que le passage de la taxe de 1 franc à 2 francs a fait diminuer d'environ 30% le nombre de prêts: 151 042 en 1992 contre 204 485 en 1991.
- En ce qui concerne le crédit d'acquisitions de livres, il est passé de 964 000 francs en 1990 à 900 000 en 1993; dans le même temps les prix des livres français et de la reliure augmentaient d'environ 5% par an; cela constitue une perte du pouvoir d'achat sensible.
- Le dernier point de difficultés est constitué par la surveillance du bâtiment de la Cité, où il est de plus en plus difficile d'assurer la sécurité des personnes, des biens et des locaux. La présence de toxicomanes est malheureusement plus fréquente malgré les mesures diverses prises.

En ce qui concerne le personnel, il faut signaler que l'essentiel de l'équipement des livres ainsi que le rangement aux rayons des ouvrages rendus sont effectués par du personnel mis à disposition par l'action contre le chômage. Les bibliothèques emploient en permanence environ 12 personnes rémunérées sur les fonds de chômage de la Ville et de l'Etat.

En dépit de ces difficultés, les Bibliothèques et discothèques municipales restent un des outils culturels préférés des Genevois. On enregistre ces derniers mois des inscriptions plus nombreuses que jamais. Quant au nombre de documents empruntés par les lecteurs, il a atteint pour la première fois en 1992 plus d'un million de prêt dans l'année, preuve s'il en est que les lecteurs apprécient les collections et les différents services qui leur sont offerts.

## **Division des musées**

### **Musée d'art et d'histoire et ses filiales**

L'année 1992 fut faite de contrastes. Le développement interne – réjouissant – de l'institution, fruit de l'enthousiasme d'une équipe soudée, se vit confronté à une situation de crise.

L'effort prioritaire porta sur une meilleure information du public, notamment par la mise en place provisoire d'une salle d'accueil, la création d'un dépliant et d'un guide sommaire par étages du Musée d'art et d'histoire, l'amélioration du Journal du Musée, la réalisation de diverses publications destinées au grand public et l'intensification des visites commentées.

Les travaux de réaménagement des collections furent poursuivis aussi bien au Musée d'art et d'histoire, avec les salles d'archéologie romaine, d'art du Moyen

Age et de peinture des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, que dans les filiales où débuta la mise en place des collections du Musée d'histoire des sciences et du Musée Ariana.

Grâce au soutien des milieux privés, les collections s'enrichirent d'œuvres remarquables, dont un tableau de Gustave Courbet, acheté par la Fondation Jean-Louis Prevost, et un important groupe de céramiques pour le Musée Ariana acheté par un particulier. La Société des amis du musée, qui compte aujourd'hui 1000 membres, fit don d'une exceptionnelle montre aux heures universelles de Louis Cottier tandis que l'association Hellas et Roma remit en dépôt un admirable vase étrusque et deux vases italiotes.

Le musée put, une fois de plus, améliorer la qualité de ses expositions temporaires par le soutien de la Société de banque suisse (L'or des Helvètes), de la Fondation Thyssen (La Suisse sublime), de la Fondation van Berchem (L'orient d'un collectionneur) et de la Fondation Pro Helvetia (Dessins de Liottard). Les Rentes genevoises permirent la publication d'un livre d'enfants pour la Maison Tavel.

En 1992, les contributions externes s'élevèrent à près de six millions de francs, sans compter le travail des bénévoles, représentant au moins trois postes de travail à temps plein.

Ces développements positifs, soulignés par la presse et très appréciés d'un nombreux public, contrastent avec les fortes réductions du crédit de fonctionnement, le non-remplacement de trois cadres, l'érosion du crédit des acquisitions qui tend vers zéro et le vote du Conseil municipal, le 5 mai 1992, refusant la modernisation du Musée d'art et d'histoire et la construction d'un ascenseur.

#### *Musée d'art et d'histoire*

Le Musée d'art et d'histoire et ses filiales ont accueilli 257 146 visiteurs en 1992 (312 759 en 1991). Dans le bâtiment de la rue Charles-Galland 154 401 visiteurs ont été enregistrés (127 459 en 1991, 83 495 en 1971).

Comme au cours de ces dernières années, la plupart des expositions temporaires présentées dans les diverses salles du Musée d'art et d'histoire ont été élaborées à partir des collections du musée, assurant à long terme une rotation de celles-ci:

- Les nus de l'Helvétie héroïque, projets dessinés de J.L.Lugardon, jusqu'au 19 avril 1992.
- Tissus coptes, jusqu'au 31 août.
- Quilts américains, donation Barbier-Mueller, 27 octobre - 31 juillet 1993.

D'autres ont été réalisées en complétant les fonds propres avec des œuvres empruntées:

- La Suisse sublime, jusqu'au 2 février.
- L'or des Helvètes, du 23 janvier au 15 mars (21 971 visiteurs).
- Dessins de Liotard, 17 juillet-20 septembre (11 500 visiteurs).
- Entre Byzance et l'Islam, du 24 septembre au 21 février 1993.

Signalons en outre que le musée continua à réaliser des expositions à l'extérieur, présentant au Musée d'Yverdon Les voyages en Italie de Beat de Hennezel (du 8 novembre au 20 décembre) et au Musée du Louvre, à Paris, Dessins de Liotard (du 15 octobre au 14 décembre).

L'animation du musée reste l'une de ses priorités. Elle s'est manifestée par la mise en place de mini-expositions dites «l'objet du mois», de visites-conférences d'une demi-heure présentées chaque mercredi, à midi et demi, et d'une série de visites-conférences le soir. Le Bureau animation/pédagogie a accueilli en outre, pour des visites spéciales, 917 groupes d'enfants et d'adultes. Depuis l'automne, les ateliers de restauration et le laboratoire de recherches du musée sont alternativement ouverts au public tous les premiers samedis du mois.

La revue «Genava» s'est enrichie d'un soixante-neuvième volume et le trente-troisième cahier de la série «Images du Musée d'art et d'histoire», consacré aux «Peintures du Moyen Age» a vu le jour. Cette activité de publication est complétée par l'édition, pour chaque exposition temporaire, d'un catalogue.

La rénovation des salles d'exposition suit son cours en fonction des moyens financiers alloués à cet effet. L'aménagement de la nouvelle salle romaine a progressé mais n'a toujours pas été terminé, faute d'argent. Les trois nouvelles salles consacrées à l'art du Moyen Age ont été ouvertes au public. Elles abritent dorénavant le fameux retable de Konrad Witz autour duquel s'articulent les peintures et sculptures des années 1100 à 1500. La nouvelle salle de préhistoire est en voie d'achèvement. Rappelons que ces travaux de réaménagement se font parallèlement à la préparation des expositions temporaires et avec la même petite équipe de collaborateurs.

Les travaux d'inventaire et de rangement des collections ont progressé d'une manière exceptionnelle. L'inventaire informatisé souffre toujours encore du retard à réunir en un réseau interactif les bases de données constituées sur PC dans les diverses parties du Musée d'art et d'histoire et de ses filiales. Cependant, la saisie des données a progressé avec 19 612 fiches détaillées et 63 348 fiches minimales nouvelles, portant le total des œuvres passées à l'inventaire informatisé de 39 200, en 1991, à 151 322.



### *Musée Rath*

Le Musée Rath a enregistré 33 167 visiteurs (78 161 en 1991), attirés par les expositions temporaires suivantes, toutes préparées par les collaborateurs du Musée d'art et d'histoire:

- Edward Hopper, du 8 octobre 1991 au 12 janvier 1992 (61 669 visiteurs en tout, 14 189 en janvier 1992).
- De Tinguely à Armleder, collections du Musée d'art et d'histoire et de l'AMAM, du 19 mars au 21 juin (9037 visiteurs).
- L'Orient d'un collectionneur, miniatures persanes, textiles, céramiques et orfèvrerie rassemblés par Jean Pozzi, du 9 juillet au 18 octobre (6037 visiteurs).
- Rémy Zaugg, une feuille de papier, du 29 octobre au 29 novembre (1190 visiteurs).
- William Lescaze, architecte et
- Carmen Perrin, Prix BCG 1992, du 10 décembre au 24 janvier 1992 (ensemble 2444 visiteurs jusqu'au 31 décembre).

### *Musée Ariana*

Les travaux de rénovation et de restauration du bâtiment ont pris fin en juin. Depuis lors, l'aménagement intérieur du musée se poursuit sans relâche, en vue de sa réouverture, le 16 septembre 1993.

Les collections se sont enrichies de 221 nouvelles acquisitions, dont 156 dons. Le premier volume du catalogue raisonné des collections, consacré aux «Porcelaines hollandaises», a paru.

Le musée a participé à 8 expositions organisées à Genève, en Suisse et en France. Il a notamment réalisé un «Printemps hollandais» à Cologny, en présentant 200 pièces de sa collection.

### *Maison Tavel*

La Maison Tavel a reçu 53 812 visiteurs (48 949 en 1991). Elle a accueilli les expositions temporaires suivantes, préparées par les collaborateurs du Musée d'art et d'histoire:

- Genève d'un siècle à l'autre, le constat photographique de Nicolas Crispini, jusqu'au 26 avril.
- Sur les pas des enfants d'autrefois, jusqu'au 17 mai.
- Genève vers 1842, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'autonomie communale de la Ville de Genève, du 6 juin au 30 décembre.

Un premier livre d'enfants, consacré à «La Place du Molard», a été publié en collaboration avec le Bureau animation/pédagogie du musée, les éditions La Nacelle et les Rentes genevoises.

#### *Centre d'iconographie genevoise*

Les collections du «Vieux-Genève», relevant du Musée d'art et d'histoire, et celles du département iconographique de la Bibliothèque publique et universitaire ont été réunies dans un nouvel immeuble construit par la Ville au boulevard du Pont-d'Arve. Leurs collections, regroupées, forment désormais le nouveau Centre d'iconographie genevoise.

#### *Musée d'histoire des sciences*

La restauration du bâtiment n'a été entièrement terminée qu'en mai 1992. Depuis lors, toutes les vitrines ont été mises en place et l'aménagement des instruments scientifiques et de leur documentation a enfin pu être entrepris. Une première partie du musée pourra être ouverte au public le 10 juin 1993. Néanmoins, l'installation des collections se poursuivra encore pendant deux ans.

#### *Musée des instruments anciens de musique*

Le musée a accueilli seulement 11 022 visiteurs (18 307 en 1991), suite aux bruits qui ont couru sur sa fermeture et à cause de son accès rendu difficile depuis le mois de septembre par les travaux de rénovation de l'immeuble. Plusieurs solutions ont été explorées pour garantir l'avenir du musée.

#### *Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie*

35 134 personnes ont visité le Musée (35 083 en 1991). A la demande du département des affaires culturelles, le musée a participé avec une partie de ses collections à une exposition au Palazzo Reale à Milan «Montres et merveilles», accompagnant les collections privées de la maison Piaget.

#### *Le Cabinet des estampes*

4744 personnes se sont rendues au Cabinet des estampes (4800 en 1991) pour visiter les six expositions temporaires de l'année:

- Markus Raetz, du 31 janvier au 22 mars.
- James Turrel-Michele Zaza, du 31 mars au 26 avril.
- Georg Baselitz-Max Ernst, du 12 mai au 7 juin.
- Vrai Dali, fausse gravure, du 2 juillet au 4 octobre.

- Goya [Velásquez]-Arnulf Rainer, du 27 octobre au 8 novembre.
- Pietro Sarto, du 26 novembre au 24 janvier 1993.

### *Bibliothèque d'art et d'archéologie*

La bibliothèque a accueilli 18 955 lecteurs (19 889 en 1991) et prêté 33 808 ouvrages et 58 646 diapositives. 1585 demandes interbibliothèques ont pu être satisfaites.

Le recatalogage des fonds anciens, indispensable pour rendre ces ouvrages accessibles aux utilisateurs de SIBIL, n'a que faiblement progressé, faute de personnel.

La réalisation d'un système de protection contre l'incendie de ces précieuses collections, comme celles du Cabinet des estampes, logé dans le même bâtiment, n'a toujours pas pu être résolue.

### **Musée d'ethnographie**

En 1992, le Musée d'ethnographie s'est efforcé de maintenir ses prestations au niveau précédent, et même de les accroître, avec des ressources budgétaires diminuées. En témoignent: six expositions temporaires dans les deux maisons de Carl-Vogt et Conches, plusieurs expositions à l'extérieur, la participation à plusieurs manifestations publiques telles que la Fête de la musique de la Ville de Genève, et de nombreuses publications et animations. Ces manifestations ont rencontré l'adhésion du public, puisque le nombre de visiteurs a atteint un chiffre égal à celui de l'année record 1991, et même augmenté en ce qui concerne Carl-Vogt.

L'accroissement de la productivité du musée a été rendu possible par certaines rationalisations (par exemple publication assistée par ordinateur) et par l'établissement de collaborations avec plusieurs institutions externes, telles que l'Université, le Collège du travail ou des musées étrangers, lesquelles ont permis d'importantes synergies et économies.

### *Expositions temporaires*

- Au boulevard Carl-Vogt: «Chili indigène», une exposition du Musée d'archéologie de Santiago (du 6 février au 5 avril). «Le peuple de Raoni», en collaboration avec le Musée d'Anvers (du 2 juillet au 18 octobre). «Afriques magiques» (inauguration le 28 octobre).

- A Conches: «Vache d’Utopie» (jusqu’au 3 mars). «Vies inutiles? Ethnographie d’un couvent» (du 1<sup>er</sup> avril au 23 août). «C’était pas tous les jours dimanche...», en collaboration avec le Collège du travail (inauguration le 14 octobre).
- A l’extérieur: «Vache d’Utopie», Le Châble, Valais. «Le pouvoir aux femmes», Vissoie, Valais. «Les cahiers au feu...», dans divers homes du 3<sup>e</sup> âge et écoles de Genève.

Visiteurs: nombre total: 36 842, sans compter ceux des manifestations extérieures.

Carl-Vogt: 21 614 (dont écoles 2223; bibliothèque 1500; visites à des collaborateurs 411; films et conférences 4604).

Conches: 15 228 (dont écoles 1671).

#### *Nouvelles publications*

«Civilisation des Samurâi», éditions Priuli & Verlucca. Gustaaf Verswijver, «Peuple de Raoni». «C’était pas tous les jours dimanche... Vie quotidienne du monde ouvrier, Genève, 1890-1950», en collaboration avec le Collège du travail, sous la responsabilité de Christine Détraz. «Objets de pouvoirs», éditions Priuli & Verlucca. «Afriques magiques», catalogue d’exposition. «Cahiers de musiques traditionnelles 5», en collaboration avec les Ateliers d’ethnomusicologie. «Totem 3, 4 et 5», journal du Musée d’ethnographie.

D’autre part, de nombreux articles ou comptes rendus ont été publiés par le directeur et les conservateurs du musée dans différents quotidiens, magazines ou revues scientifiques.

#### *Editions de disques*

Deux nouveaux CD ont été édités en collaboration avec les Archives internationales de musique populaire, soit: 1 CD «Cambodge: Musiques de l’exil»; 1 CD «Afghanistan: Le rubâb de Hérat».

#### *Animation*

Dans le cadre de la commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Christophe Colomb en Amérique, plusieurs manifestations ont été organisées: un cycle de conférences sur le thème «Actualités amazoniennes»; participation du musée aux «Rencontres des peuples indigènes», sur la plaine de Plainpalais; 9<sup>e</sup> festival annuel du «Film des musiques du monde» sur le thème «Indiens nous sommes, Indiens nous resterons», avec 17 films se rapportant à la réalité des Amérindiens d’aujourd’hui.

A l'Annexe de Conches, une «Semaine de l'inutilité» a été organisée sous la forme d'un cycle de conférences se rapportant à l'exposition «Vies inutiles? Ethnographie d'un couvent». D'autre part, à l'occasion de l'exposition «C'était pas tous les jours dimanche...» trois jours de rencontres ont eu lieu avec films, vidéos, débats, témoignages, musique, spectacles, bals et repas organisés avec le Collège du travail.

#### *Fête de la musique de la Ville de Genève*

Le Musée d'ethnographie était présent sur la place Châteaubriand, avec des ateliers offrant à des enfants de peindre des totems, de fabriquer des sandales et des jouets avec des matériaux de récupération. Le public jeune est venu en grand nombre et a aussi apprécié, de même que les adultes, la petite exposition montée sur les mêmes thèmes, ainsi que les concerts organisés avec les Ateliers d'ethnomusicologie.

#### *Participation à d'autres événements publics*

«Les Contamines autrefois», les Contamines, Haute-Savoie (aide au montage). «Salon du livre de la montagne», Passy, Haute-Savoie (tenue d'un stand). «Sefarad 500», Halles de l'Ile, Genève (aide au montage). Prêt et installation de pièces ethnographiques pour le décor d'un spectacle de M<sup>me</sup> Ch. Epinay au Théâtre du Grütli. Nombreuses prestations des collaborateurs scientifiques dans la presse écrite et les autres médias.

#### *Assemblées, colloques, enseignement, recherche*

Les collaborateurs scientifiques du musée ont participé à de nombreux colloques et assemblées de sociétés savantes, tant en Suisse qu'à l'étranger. En outre, MM. L. Necker et B. Crettaz ont poursuivi leur enseignement à l'Université de Genève. Toutes les activités des collaborateurs scientifiques impliquent de la recherche, mais il faut mentionner particulièrement celle qui a été confiée par le Bureau du patrimoine ethnologique de la Guyane, à M. D. Schoepf, conservateur du département Amérique, au sujet de la culture matérielle des Indiens Wayanas.

### **Muséum d'histoire naturelle**

En 1992, le Muséum a accueilli 217 726 visiteurs, ce qui représente une diminution de 25% par rapport à 1990, année de référence (l'année 1991 n'a pas été prise en considération vu l'énorme succès rencontré par l'exposition Dinamation

91, qui a drainé un public important). Ce recul du nombre de visiteurs est peut-être le fait de la fermeture partielle des galeries des premier et deuxième étages.

Les visiteurs se répartissent comme suit:

– visiteurs individuels	156 315 (hors ouverture 4153)
– enseignement primaire	9 752 (films 3111)
– enseignement secondaire	1 644
– enseignement privé	1 029
– écoles suisses/étrangères	6 383
– groupes et associations	38 450

L'animation pédagogique a touché 5876 élèves des classes primaires, dont près de la moitié ont participé aux quatre ateliers «Les ancêtres de l'homme», «Les marbres blancs dans l'antiquité», «Les papillons et les tigres». Les quelque quatre cents classes qui n'ont pu être accueillies ont reçu le cahier pédagogique élaboré pour les travaux pratiques. Dans le même ordre d'idées, il faut mentionner l'instauration de visites commentées conduites par les collaborateurs scientifiques, ce qui constitue une interaction intéressante entre la recherche et le grand public. Au premier étage, et à titre expérimental, une boutique a été installée sous la responsabilité d'un gérant indépendant. Si l'expérience s'avère concluante, on pourrait imaginer que ce point de vente soit par la suite géré de manière autonome directement par le Muséum.

Quatre expositions temporaires ont été réalisées:

- «Les marbres blancs dans l'antiquité», de janvier à avril (inauguration en novembre 1991).
- «Carnets de notes de Jean Stotz», photos animalières, en avril et mai, puis en juillet et août.
- «Jean Rollan, peintre», huiles et aquarelles d'oiseaux de Camargue et de la Dombes.
- «Dessine-moi un Caïman», choix de dessins d'enfants réalisés sous le patronage du journal «La Suisse», en septembre et octobre.
- «Coquillages et fantaisies», photos de Gérald Dajoz mises en parallèle avec le modèle, dès novembre.

A l'extérieur, présentation de l'exposition «Zones humides de Suisse» au Centre commercial de Balexert avec la collaboration de la Ligue suisse pour la protection de la nature, en mars. A cela s'ajoute le réaménagement des vitrines de la Corraterie, du Grand Casino et de la station supérieure du Téléphérique du Salève, ainsi que l'installation de deux nouvelles vitrines à l'Hôtel Holiday Inn. De nombreuses pièces ont par ailleurs été prêtées pour compléter des expositions

organisées par d'autres organismes. Enfin, au mois de janvier le Muséum a participé à l'animation du stand de l'Association des Musées suisses au Salon international des musées et expositions à Paris et en décembre au stand des publications sur le «Bateau Livre» à Genève et à Thonon.

Comme déjà indiqué, la galerie du premier étage, réservée à la faune exotique, et démontée en 1991 pour l'installation des dinosaures animés, n'a été que partiellement et provisoirement aménagée durant la deuxième moitié de l'année. Y sont notamment présentés les huit spécimens de tigres représentant la totalité des sous-espèces connues, dont trois ont disparu. Cette collection, unique au monde, a pu être acquise grâce à des aides financières diverses dont celle des Amis du Muséum. Début mars, l'institut a reçu un petit caïman à lunettes qui avait vécu durant dix-sept ans dans un appartement privé. Installé dans le bassin d'entrée, il a immédiatement conquis le public genevois, quelque peu frustré depuis la disparition d'Ali, l'alligator, en 1991. De nombreuses autres collections intéressantes (achats ou dons) sont venues enrichir le patrimoine scientifique et muséographique.

Les forces vives des ateliers et une grande partie du budget d'exploitation ont été consacrées à la transformation de la galerie du deuxième étage destinée aux invertébrés et arthropodes. Les techniciens du Muséum ont mis au point un prototype de vitrine bi-visuelle et modulaire, dont quatorze exemplaires sont construits par des entreprises de la cité. Parallèlement, les muséographes, les taxidermistes et les maquettistes ont entrepris la confection des moulages qui animeront ces vitrines. Les techniciens (menuisiers, serrurier, électricien et peintre) ont par ailleurs mené à bien, avec la collaboration du Service des bâtiments, la transformation complète du plafond de la surface réservée aux expositions temporaires au troisième étage. Cet aménagement était indispensable pour répondre au standard européen des expositions itinérantes, notamment celles préparées par la Cité des Sciences de Paris. L'accueil de plusieurs chômeurs a compensé partiellement la non-reconduction de certains postes vacants et a permis la réalisation d'autres travaux indispensables à la bonne marche de l'institut et à l'entretien des bâtiments qui l'abritent.

L'équipement scientifique a été renforcé par l'acquisition du nouveau microscope électronique à balayage (MEB), en remplacement du premier instrument qui a cessé de fonctionner après 17 années de bons et loyaux services (16 000 photos). Cet achat important a pu se faire grâce à un crédit extraordinaire couvrant les deux tiers du coût et des apports extérieurs (Fonds national, Fondation Roth, Fondation Schmidheiny, Amis du Muséum, Banque Pictet, Dupont De Nemours). L'institut est ainsi entré dans l'ère du sponsoring, ce qui lui a valu, compte tenu de son expérience, d'organiser une journée d'étude sur ce sujet pour l'Association des Musées suisses. Une autre rencontre importante a été mise sur pied:

«Zoologia 92», congrès scientifique réunissant 150 personnes de toute la Suisse sous les auspices de la Société suisse de zoologie.

Les départements scientifiques ont continué leur programme de recherches et la mise en valeur des collections dont résulte la publication de quelque deux cents travaux parus dans le monde entier. De son côté, le Fonds national suisse pour la recherche scientifique subventionne neuf projets de recherche au Muséum. La collaboration avec d'autres instituts ou organismes a été intense puisque pas moins de cinquante-trois comités ou associations ont bénéficié de l'aide des chercheurs scientifiques.

## **Conservatoire et Jardin botaniques**

### *Personnel*

Plusieurs collaborateurs sont partis à la retraite en 1992: M<sup>me</sup> Micheline Krattinger (préparatrice-vendeuse), M<sup>me</sup> Josiane Kohler (employée de bureau), M. Henri Rosselet (chef de culture, remplaçant du jardinier-chef) et M. Henri Oberson (nettoyeur). Pour des raisons budgétaires, le poste de M. H. Oberson n'a pas été repourvu. Les nouveaux collaborateurs engagés pour les départs 1991 et 1992 sont les suivants: M<sup>mes</sup> Jacqueline Fabre et Françoise Junod-Ochsner (préparatrices-vendeuses à mi-temps), M. Robert Braitto (chef secteur rocailles) et M<sup>me</sup> Gisèle Visinand (employée de bibliothèque). Une autre collaboratrice, M<sup>me</sup> Anne Lambercy, nous a quittés pour l'étranger et a été remplacée par M. André Valley (technicien d'herbier). Enfin, notre secrétaire-dactylographe, M<sup>me</sup> Jacqueline Strasser, a dû prendre une retraite prématurée pour raison de santé.

### *Herbier*

Trois legs importants ont été déposés: l'herbier mycologique Josserand (légé par le Prof. Lamoure), les aquarelles de champignons Moëgne-Lacozzi et la collection phanérogamique africaine Poilecot.

Relevons la mise en place d'un système de pré-triage informatisé dans les herbiers. Une base électronique des genres présents à Genève a été établie par la même occasion, facilitant ainsi grandement la gestion des collections.

### *Bibliothèque*

Comme les années précédentes, la bibliothèque a dû fonctionner avec un effectif réduit, suite à la grave maladie d'une collaboratrice. Cette situation a été partiellement allégée par l'engagement temporaire d'une étudiante, M<sup>me</sup> Gabrielle Barriera.



Contrairement à 1990 et 1991, aucun abonnement en cours n'a été supprimé. Par contre, il a été renoncé à l'acquisition de nouvelles revues. Le nombre des volumes à relier s'est vu réduit.

### *Editions*

Relevons, entre autres, la parution du second volume de l'«*Énumération des plantes à fleurs d'Afrique tropicale*». Ce travail est le fruit d'une longue collaboration entre M. Jean-Pierre Lebrun, chercheur français de l'Institut d'élevage et de médecine vétérinaire (Maisons-Alfort, France), et M<sup>me</sup> Adélaïde Stork.

L'atelier d'édition a aussi prêté son concours à la réalisation du «*Catalogue Floristique de la Haute-Savoie*» de M. André Charpin (édité par la Société botanique de Genève), et à l'édition des travaux de M. Jean-Paul Theurillat sur la région d'Aletsch (collaboration avec la Commission de biogéographie).

### *Vulgarisation et relations publiques*

Dans la perspective du 175<sup>e</sup> anniversaire des CJB en 1993, un numéro spécial de la «*Feuille Verte*» a présenté les activités des CJB dans les domaines de l'éducation et de la conservation de l'environnement. Ce numéro a obtenu un tel succès que la mairie de la Ville de Paris en a demandé des exemplaires.

Trois expositions à caractère scientifique ont été organisées en collaboration avec Ballenberg et l'Alimentarium de Vevey sur les thèmes de la vanille, de l'osier et du safran.

Un nouveau système de gestion du Botanic-Shop a été mis en place, permettant une augmentation du chiffre d'affaires de 45%.

Notons enfin la mise en service de la version anglaise du tour audio-guidé dans le jardin.

### *Jardin*

Création d'une roseraie historique et implantation d'une pergola dans son périmètre grâce aux bons soins du Service de la voirie.

Un verger d'anciennes variétés fruitières régionales a été mis en place en collaboration avec le Centre horticole de Lullier et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine forestier (FRUCTUS).

La collaboration avec l'AGPN (Association genevoise pour la protection de la nature) a permis la mise en place d'une stratégie de réintroduction d'espèces en

voie de disparition dans différentes réserves naturelles et l'installation de lieux de nidification. La nouvelle activité de conservation d'animaux domestiques menacés est décrite dans le chapitre «Environnement, conservation et protection de la nature».

Notons enfin la réalisation de la première étape de la restauration des Serres de Pregny en collaboration avec le Service municipal d'architecture. Cette première étape a consisté à évaluer le coût des travaux grâce à un groupe de travail constitué de membres des CJB, du Service d'architecture et d'un atelier de chômeurs.

### *Recherche et enseignement*

Réunion à Champex du Comité scientifique du Programme flore corse, les 19-21 octobre. Ce programme scientifique international vise, entre autres objectifs, la conservation et la protection de la flore et de la végétation de cette île.

Plusieurs scientifiques ont obtenu cette année des subsides spéciaux de la Confédération pour des programmes de recherches sur l'environnement considérés comme prioritaires. Ces subsides permettront d'augmenter encore la capacité de recherche de l'institut tout en donnant du travail à de jeunes universitaires (voir chapitre «Centre alpin de phytogéographie»). Rappelons à cette occasion que l'activité de recherche des CJB est avant tout financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

### *Secteur informatique*

Le secteur informatique a été tout particulièrement mis à contribution dans la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'herbier (voir ce chapitre).

Sur le plan international, un rôle important est joué par les spécialistes des CJB dans l'élaboration de projets destinés à faciliter la communication et l'échange entre les bases de données proposées par la communauté des Instituts botaniques.

### *Environnement, conservation et protection de la nature*

Début de la réalisation par MM. Gilles Nussbaum et Bertrand von Arx du programme d'acclimatation de vieilles races d'animaux domestiques en voie de disparition, en collaboration avec «Pro specie rara». Ce projet devrait permettre de remplacer les animaux trop âgés ou malades par des espèces suisses anciennes et menacées de disparition. Première acquisition en 1992: le mouton «Roux du Valais».

*Centre alpin de phytogéographie (Fondation Jean-Marie Aubert / Jardin alpin de Champex)*

Dans le cadre du module «Dynamique de l'environnement» du programme prioritaire «Environnement» de la Confédération, un projet pluridisciplinaire de recherches à long terme intitulé «Changements environnementaux et modifications de l'écocline subalpin/alpin» a été accepté par le Fonds national. Ce projet coordonné comprend 5 programmes, dont 3 réalisés aux CJB. Le directeur du Centre alpin de phytogéographie est chargé de la coordination de ces programmes qui débiteront en 1993.

## **Département municipal des sports et de la sécurité**

**M. André Hediger, conseiller administratif**

### **Présidence et direction du département**

Cette année encore, l'effort a porté sur l'étude et la mise en place de mesures de rationalisation permettant de respecter les décisions prises par le Conseil administratif pour diminuer l'effectif du personnel et les dépenses en général. Les contacts avec les chefs de services ont été renforcés afin d'instaurer un système permettant une meilleure polyvalence des collaborateurs et une collaboration plus efficace entre les services. L'effort doit être poursuivi mais il est d'ores et déjà couronné de succès.

La réorganisation du Service des agents de Ville a des effets positifs. Le personnel administratif a été considérablement diminué, la gestion des marchés a été intégrée sans heurts majeurs. L'explosion du marché aux puces devient cependant préoccupante. Le manque de moyens informatiques de ce service pose des problèmes considérables.

Quant au Service du domaine public, il est en pleine réorganisation. Sa gestion reste difficile par un taux d'absentéisme important, dû à des cas de maladie et d'accidents d'une part, et par le manque de moyens informatiques d'autre part.

Le projet d'une centrale d'alarme au SIS, intégrant l'échange du central téléphonique domestique et d'urgence, est encore à l'étude. Cependant, vu l'urgence, l'installation d'un système de mobilisation téléphonique (SMT 750) a été demandée au Conseil municipal qui a voté le crédit y afférent. Ce système sera intégré dans le projet général actuellement à l'étude avec l'Association des communes genevoises et pour lequel une demande de crédit devrait être déposée en 1993.

Le Service de protection civile a apporté une contribution importante à l'étude du nouveau concept, tant sur le plan fédéral que cantonal. Il a su faire face à la situation extraordinaire créée par une décision unilatérale de l'Etat, avec un esprit créatif qui a permis de jouer un rôle social non négligeable.

Le Service des sports a concrétisé les mesures de polyvalence par le regroupement d'activités. Des économies importantes ont été réalisées grâce à des efforts de rationalisation rendue possible grâce à un excellent apport informatique.

Une nouvelle convention relative à l'affichage a été conclue avec la SGA. Elle apporte des améliorations financières importantes, notamment par un pourcentage minimum passant de 12 à 22%.

La Fondation des Evaux ayant refusé de donner suite à la demande du Conseil municipal qui désirait diminuer progressivement la participation de la Ville pour arriver à 30% dès 1995, la convention a été dénoncée avec effet au 31 décembre 1993.

La préparation des divers championnats qui se dérouleront en 1993, à savoir:

- Championnat suisse de ski nordique, prévu à Saint-Cergue (mais déplacé à La Fouly),
- Championnats mondiaux de curling, hommes et femmes, 1993,
- Championnats d'Europe juniors de gymnastique artistique masculine et féminine, qui ont pu être gardés à Genève grâce à l'assurance donnée par la Fédération suisse de gymnastique quant à la prise en charge du déficit éventuel,

s'est faite en étroite collaboration du département avec les associations des disciplines concernées, dans le cadre de comités d'organisation.

En prévision de la fermeture de la patinoire pour les travaux de rénovation, les contacts avec les clubs et associations ont été intensifiés.

L'organisation de l'assemblée générale de l'Association des villes messagères de la paix a nécessité de nombreux contacts, tant en Suisse qu'à l'étranger.

## SERVICE DES SPORTS

### 1. Personnel

Au cours de l'année, nous avons pu, grâce à un regroupement d'activités, supprimer un poste, ramenant ainsi l'effectif de 175 à 174, malgré l'intensification des activités, notamment du fait des nouvelles installations Queue-d'Arve et piscine de Varembeé.

Vu la fluctuation du personnel, certains postes sont parfois occupés par du personnel temporaire, en attente de l'engagement fixe. Un poste à repourvoir a été attribué à un employé de la protection civile, diminuant ainsi le personnel de ce service d'une unité.

Ces fluctuations sont dues

- aux départs à la retraite (7)
- à la mise au bénéfice de l'assurance-invalidité (2)
- à un décès
- à une résiliation de contrat
- à des démissions (3,5)
- à des transferts dans d'autres services de l'administration (3).

Afin de participer à l'effort de placement des chômeurs, le service a fait appel de préférence aux chômeurs en lieu et place de personnel temporaire (17, au cours de l'année).

Le taux d'absentéisme a baissé; de 7,23% en 1991, il a passé à 6,96% en 1992. Ce facteur, lié à une meilleure gestion du personnel, a eu pour conséquence une nette diminution des heures supplémentaires qui ont passé de 4002 en 1991 à 3385 en 1992.

## 2. Gestion

Le service a poursuivi ses efforts pour limiter les dépenses de fonctionnement au strict nécessaire. Toute dépense a fait l'objet d'un réexamen au moment de son engagement par le chef de section concerné. En matière de gestion des stocks, des économies substantielles ont été à nouveau réalisées grâce au système de gestion mis en place depuis trois ans: meilleure connaissance des besoins, maintien des stocks au strict nécessaire, regroupement des commandes, ont notamment permis de diminuer les coûts de l'ordre de 30% sur des postes aussi variés que les vêtements de travail, fournitures de bureau ou articles et produits d'entretien.

La gestion des stocks d'outillage et de matériel d'ateliers a fait l'objet d'une importante étude de rationalisation permettant de gérer environ 2000 articles sur informatique; les effets financiers de ce système de gestion se feront sentir dès l'an prochain. Enfin, dans le cadre des mesures de rationalisation, la buanderie a pris en charge l'entretien des vêtements de travail et des cours du Service de la protection civile.

La renégociation à la baisse des contrats d'entretien décidée en 1991 a permis d'importantes économies; les frais de nettoyage des bureaux ont été réduits de moitié et les frais de surveillance ont pu être maintenus alors même qu'un plus grand nombre de bâtiments est surveillé.

En ce qui concerne les recettes, des ajustements ont été opérés chaque fois que cela était possible (exemples: cartes d'accès des clubs à la piscine et à la patinoire, location des casiers patinoire, abonnements tennis Centre sportif du Bout-du-Monde).

La marge bénéficiaire sur les produits mis en vente a pu être accrue pour dépasser les 50%. Un meilleur assortiment, des prix mieux adaptés et de meilleures conditions exigées des fournisseurs en sont la cause. A titre d'exemple, la marge de bénéfice sur les produits vendus à la piscine des Vernets a passé de 15% en 1989 à 54% en 1992.

Enfin, de nouvelles recettes apparaissent dans le budget suite à la reprise de la gestion des dix fermages des restaurants et buvettes sises dans nos installations sportives.

### 3. **Constructions et travaux**

Sur le plan des constructions, on relèvera les faits marquants suivants:

- fin des travaux de rénovation du Pavillon du Centre sportif du Bout-du-Monde et mise en service de la salle «A»;
- réalisation d'un mur d'escalade dans la salle omnisports du Centre sportif de la Queue-d'Arve et reconstruction du mur d'escalade extérieur du Bout-du-Monde;
- mise en place d'un arrosage automatique pour le terrain synthétique du stade de Richemont;
- ouverture du chantier de deux nouvelles salles de tennis de table à Varembe;
- vote du crédit de rénovation de la patinoire des Vernets et présentation du crédit de rénovation de la piscine.

En matière de travaux, relevons la construction d'un nouveau bac tampon en béton à la piscine des Vernets et la mise en place d'une nouvelle installation d'aspiration et de filtration de l'air pour la sciure de la menuiserie. A l'intention des équipes de hockey utilisant la piste extérieure, de grandes armoires ont été fabriquées.

La section des Ateliers a notamment procédé aux travaux suivants pour l'ensemble du service:

- atelier d'électricité: remplacement de sonorisations obsolètes, modification des éclairages des terrains de basket et de volley au stade du Bout-du-Monde, remplacement de la commande des compresseurs frigorifiques par une régulation automatique numérique, modification de nombreux tableaux électriques afin de les adapter aux besoins de l'exploitation;

- atelier de serrurerie: construction de rampes en aluminium pour l'entretien des machines agricoles dans les stades, fabrication de chars pour le transport des barrières Vauban et des chaises extérieures de la piscine de Varembe, divers travaux de réparation et de dépannage (environ 260 fiches de travail);
- atelier de mécanique: construction d'enveloppes de protection pour le matériel de sonorisation, fabrication de nombreuses pièces pour les installations des piscines, stades et salles, entretien de toutes les machines agricoles, remise à neuf de plusieurs moteurs;
- atelier de menuiserie: fabrication d'armoires de rangement pour matériel sportif, installation de poutres de séparation des jeux du boulo-drome au Centre sportif de la Queue-d'Arve, modification du local des gardiens au stade de Balaxert, diverses constructions en relation avec l'adaptation des locaux aux besoins d'exploitation ou aux manifestations.

La section Etudes et entretien des constructions a notamment

- participé au transfert du chalet-buvette du stade de Varembe au stade de Frontenex et suivi son réaménagement;
- suivi les chantiers (fin de la rénovation du pavillon de Champel, murs d'escalade, salles de tennis de table à Varembe, bac tampon piscine des Vernets);
- poursuivi ses travaux en informatique graphique (dessin et publication assistés par ordinateur, édition de brochures et plaquettes);
- réalisé diverses études d'aménagement ou de construction.

#### 4. Centre sportif des Vernets

Le Centre sportif des Vernets a accueilli, en 1992, 579 711 visiteurs (12 700 de plus qu'en 1991); 60% ont fréquenté la piscine, 40% la patinoire.

Le nombre d'entrées à la patinoire s'est élevé à 227 493, ce qui représente une augmentation de 10% par rapport à 1991 (205 321 entrées). Cette forte augmentation se répartit de manière égale sur toutes les catégories d'usagers. Le nombre de paires de patins loués a également augmenté, pour passer de 75 482 paires en 1991 à 78 804 en 1992, ce qui démontre le succès rencontré par ce service offert à la clientèle.

Les animations du vendredi soir, en alternance soirées Disco et soirées «Embruns souvenirs» avec Radio Lac ont été reconduites. 19 soirées ont pu être organisées sur l'année, soit cinq de plus que l'an dernier. 15 713 jeunes y ont participé, contre 8 700 en 1991.

La fréquentation de la piscine s'élève à 352 218 utilisateurs (contre 361 690 l'an dernier). Cette diminution d'environ 2,5% est due essentiellement à la baisse des entrées collectives (moins 8800 entrées).

Au total, le Centre sportif des Vernets a accueilli 54 317 enfants d'écoles (63 467 en 1991) dont 32 595 d'écoles genevoises (60%) et, parmi ceux-ci, 16 996 (31% du total) d'écoles domiciliées en ville de Genève. Pour la seconde année consécutive, on constate que la diminution du nombre d'élèves est due aux élèves des écoles françaises, environ 8900 de moins (38%), pour la patinoire ou la piscine, qu'en 1991.

En terme de recettes, les entrées au Centre sportif des Vernets se sont élevées à environ 675 000 francs dont 253 650 francs (38%) proviennent des abonnements.

Le parking de l'esplanade a rapporté environ 167 000 francs (23 000 francs de plus qu'en 1991) dont 72% proviennent d'abonnements.

## **5. Bassins de quartiers**

### *Pâquis-Centre*

Difficultés persistantes dans le fonctionnement des fonds mobiles.

### *Liotard*

Mise en place d'un bio-réacteur avec ozoniseur pour améliorer la qualité de l'eau du bassin.

## **6. Bains des Pâquis**

Pour la seconde année consécutive, les Bains des Pâquis ont été gérés directement par l'Association d'usagers des Bains des Pâquis. Les travaux de rénovation ont commencé en automne.

## **7. Piscine de Varembe**

Pour sa première année complète d'exploitation, la piscine couverte de Varembe a connu un formidable succès populaire avec 171 575 entrées (350 000 francs de recettes). En juillet et août, le chiffre de 30 000 entrées a même été dépassé. Compte tenu des effectifs du personnel disponible, les heures d'ouverture ont pu être élargies et, dès la rentrée d'automne, les clubs de natation ont été acceptés en soirée en dehors de la présence du personnel. Quelques écoles ont également pu être admises, sur réservation uniquement; 4477 élèves ont ainsi pu fréquenter la piscine, dont les deux tiers provenaient d'écoles situées sur le territoire de la ville.



## 8. Stades et centres sportifs

### *Centre sportif de la Queue-d'Arve*

Il connaît un grand succès tant auprès du public – qui peut y pratiquer tennis, badminton, pétanque et boules, cyclisme ou jeu de quilles – qu'auprès des clubs et associations (hand-ball, volley, rink-hockey, badminton, tennis, quilles). D'importantes manifestations s'y sont déroulées, dont la principale fut les XXI<sup>e</sup> Jeux internationaux des écoliers.

En février a été inauguré le mur d'escalade situé dans la salle omnisports, complément indispensable au mur extérieur du Bout-du-Monde. Cette installation de pointe remporte un vif succès, de sorte que son agrandissement a rapidement été envisagé.

La fréquentation des dix terrains de badminton par le public a augmenté de 40% par rapport à l'an dernier: 10 641 heures ont été louées (environ 122 000 francs de recettes). La location à l'heure des tennis (seulement entre midi et 2 heures et le samedi matin) a légèrement augmenté avec 1419 heures; 51 abonnements ont également été vendus.

Ces chiffres ne comprennent pas les heures d'entraînement des clubs.

Les quatre pistes du jeu de quilles ont été utilisées 2820 heures (2647 en 1991), ce qui a rapporté la somme de 33 840 francs.

Les recettes des deux parcomètres collectifs du parking du centre sportif ont fortement augmenté, passant d'environ 11 000 francs en 1991 à 19 000 francs en 1992. Le nombre d'abonnements sur ce parking est par contre très faible malgré nos efforts pour mieux faire connaître l'endroit.

### *Centre sportif du Bois-des-Frères*

Il a connu également une forte fréquentation du public, des clubs et des associations sportives. La fréquentation des tennis se maintient. Les locations à l'heure ont légèrement fléchi (10 986 heures contre 11 384 l'an dernier), par contre les abonnements de saison ont passé de 208 à 219. Au total, les recettes pour ce sport se sont élevées à 163 416 francs.

En ce lieu également ont été organisées d'importantes manifestations, telles qu'un tournoi international junior de volleyball, le maintenant traditionnel Swiss Open de tennis en fauteuil roulant, des championnats suisses (par exemple tir à l'arc, twirling ou lutte) et genevois (karaté, judo, tennis de table par exemple).

### *Centre sportif du Bout-du-Monde*

La salle B totalement rénovée en 1991 a été fréquentée par les adeptes de l'athlétisme, du tennis, volley et basket. La salle A a été mise en service fin août avec son nouveau parquet et ses 1336 places assises dans les tribunes.

Les courts de tennis à l'intérieur ont été loués 1 102 heures et 73 abonnements (saison d'hiver) ont été vendus (recette totale 20 800 francs).

#### *Centre sportif de Vessy*

Le public a occupé les tennis pendant 8250 heures contre 9450 heures en 1991, ce qui représente une diminution de l'ordre de 14%, due probablement en partie aux mauvaises conditions météorologiques de début de saison. Le nombre d'abonnements est par contre stable, avec 303 abonnements vendus contre 306 l'année d'avant. Au total, les tennis de Vessy ont rapporté 156 000 francs.

Au total ce sont plus de vingt terrains de football qui ont pu être remis en état pendant l'été et 4500 m<sup>2</sup> de gazon en rouleaux ont été posés.

### **9. Organisations du Service des sports**

#### *Loisirs et sports*

Ces activités gratuites, réservées aux aînés dès 55 ans, ont à nouveau rencontré un grand succès. Environ 600 personnes se sont adonnées, sous la conduite de moniteurs, au jogging-footing, billard, tennis de table, pétanque, marche, ski de fond et autodéfense. A nouveau, nous avons organisé à l'intention de ces personnes, moyennant une participation financière, quatre séjours d'une semaine, consacrés aux plaisirs de la randonnée (Les Diablerets et Evolène) ou du ski de fond (Oberwald et Champex).

#### *Insigne sportif genevois*

Le succès de l'Insigne sportif, modèle de «sport pour tous», a légèrement faibli pour la troisième année consécutive. Afin de connaître les raisons de cette relative désaffection, nous avons mandaté l'Université pour réaliser un sondage auprès de notre «clientèle». Les résultats de cette étude nous permettront dès l'édition 1993, qui marquera le vingtième anniversaire de l'Insigne sportif, de mieux répondre aux attentes des sportifs. Pour la quatrième édition consécutive, l'épreuve de ski de fond a dû être annulée par manque de neige.

#### *Hommage aux champions*

Pour la 22<sup>e</sup> année consécutive, cette cérémonie, qui se déroule au Grand Théâtre, a permis au Conseil administratif de récompenser plus de 450 championnes et champions représentant 43 disciplines sportives différentes.

### *Ecoles de sports*

Nos écoles de sports organisées pendant l'été rencontrent toujours le même succès parmi les jeunes de 8 à 18 ans qui peuvent pratiquer tennis, planche à voile, tir à l'arc, volley, ski nautique, voile et aviron. Une nouvelle école d'escalade a été ouverte en 1992 au mur de grimpe du Centre sportif de la Queue-d'Arve; elle a rencontré un vif succès et a été reconduite en automne. Au total, ces huit écoles ont accueilli 724 participants (730 en 1991) dont le tiers s'est inscrit aux cours de tennis. Comme les années précédentes, cette discipline a fait l'objet d'un sympathique tournoi organisé par l'inspecteur cantonal d'éducation physique, avec le concours de généreux sponsors.

Les semaines de sports appelées «Sporiginal» qui font découvrir neuf disciplines différentes ont une fois de plus remporté un vif succès avec 248 participants (un de moins que l'an dernier!).

Au total donc, 1000 jeunes ont profité de nos écoles d'été, moyennant une participation financière de 95 francs en moyenne par personne.

Pour la seconde année consécutive, avec l'inspecteur cantonal, un séjour a été organisé aux Etats-Unis appelé «Sporiginal USA» qui a permis à 45 adolescentes et adolescents de pratiquer sports et anglais.

Pendant la saison de glace 1992-1993, nous avons organisé nos traditionnelles écoles de hockey et de patinage qui ont accueilli 204 enfants en patinage et 116 en hockey, soit un record de 320 enfants (238 la saison précédente). Cette forte affluence le mercredi, nouveau jour de congé scolaire, n'a pas manqué de causer passablement de problèmes sur le parking de l'esplanade des Vernets!

Toutes nos «organisations» ont fait l'objet d'un effort particulier en matière de promotion auprès des écoles genevoises, mais aussi par voie de presse (par exemple Club T de la *Tribune de Genève*) ou auprès de Radio Lac.

### **10. Autres activités**

En matière de subventions, l'aide financière aux clubs et associations s'est poursuivie, de même que l'appui à l'organisation de manifestations. Un effort tout particulier a été consenti au soutien du mouvement juniors avec la prise en charge en tout ou partie de la rémunération des entraîneurs et moniteurs cantonaux dans 17 disciplines.

D'importants moyens ont également été dégagés pour encourager l'organisation de camps ou stages de formation. Les écoles de sports d'une soixantaine de clubs – où environ 3000 enfants ont été initiés – ont bénéficié de subventions.

Durant l'année, le service a organisé ou participé à l'organisation d'environ 80 manifestations: coupes, championnats, finales, meetings, tournois, spectacles, etc.

Pour la seconde année consécutive, et grâce à l'appui de nombreux sponsors, un voilier «Ville de Genève» a été engagé au Tour d'Italie à la voile pendant l'été. 17 jeunes du Centre d'entraînement à la régates (moyenne d'âge en dessous de 20 ans) ont pu se mesurer à quatorze concurrents chevronnés. La jeunesse de l'équipage et sa relative inexpérience des régates de haute mer (pour 60% d'entre eux, il s'agissait de la première participation à une compétition internationale) expliquent le résultat moyen de neuvième au classement général.

Du 18 au 21 juin, Genève a accueilli les XXI<sup>e</sup> Jeux internationaux des écoliers qui ont vu la participation de plus de 600 écolières et écoliers représentant 18 villes de 15 pays.

Pour la quatrième année consécutive, le Service a édité une brochure – laquelle non seulement ne coûte rien à la Ville mais rapporte 10 000 francs – présentant ses nombreuses activités et installations et fournissant la liste de toutes les associations cantonales et sociétés sportives.

## 11. Considérations générales

Une meilleure polyvalence du personnel est impérative si nous voulons maintenir le niveau de nos prestations, tant en qualité qu'en quantité. Nos efforts portent particulièrement sur ce point!

## 12. Liste des manifestations 1992

### *Patinoire*

- |         |   |
|---------|---|
| Janvier | <ul style="list-style-type: none"><li>• Tournoi de football en salle (Placette Indoors)</li><li>• Championnats suisses de hockey de la Police</li></ul>   |
| Mars    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Championnats suisses de hockey des pompiers professionnels (piste extérieure)</li><li>• Coupe du Léman de patinage artistique</li><li>• Tentative contre le record du monde de patinage en 24 heures</li><li>• Exhibition de tennis (Match pour la vie)</li></ul> |
| Avril   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Finales de la Coupe suisse de basket-ball (masculine et féminine)</li><li>• Spectacle Dorothee</li></ul>  |
| Mai     | <ul style="list-style-type: none"><li>• Concert Frédéric François</li></ul>   |

- Juin • Jeux internationaux des écoliers
- Septembre • Finale des Championnats suisses de skateboard
- Holiday on Ice
- Novembre • Dolly Cup «Curling»
- Décembre • Gala de patinage
- Divers • Championnats et entraînements de hockey et de patinage artistique
- Soirées Disco et Embruns souvenirs

#### *Piscine des Vernets*

- Janvier • Championnats internationaux de Genève de natation
- Mars • Rencontres genevoises de natation
- Avril • Championnats suisses d'hiver de natation
- Mai • Jeux internationaux des écoliers
- Finale du Challenge «Tribune de Genève»
- Octobre • Championnats du G.N. et du N.S.G.
- Genève Nage 24 heures
- Novembre • Meeting du N.S.G.
- Swim-à-thon du G.N.
- Décembre • Finales du Challenge «Tribune de Genève»
- 56<sup>e</sup> Coupe de Noël du G.N.
- Divers • Championnats et entraînements de natation, water-polo, sauvetage, etc.

#### *Piscine de Varembe*

- Novembre • Championnats romands de plongeon
- Divers • Entraînements de natation, water-polo, plongeon, sauvetage, etc.

#### *Centre sportif du Bout-du-Monde*

- Février • Cross International Satus
- Mars • Matches internationaux de handball Suisse-France
- Mai • Cross de la BPS (juniors)
- Juin • Mémorial J. Caillat (athlétisme)
- Jeux internationaux des écoliers
- Championnats suisses d'athlétisme SATUS
- Juillet • Fête américaine

- Août • Championnat d'athlétisme Suisse Ouest
- Septembre • Coupe UBS 3000 pour juniors
- Octobre • Tournoi international d'escrime  
• Tournoi scolaire de handball
- Novembre • Cross du C.H.P.  
• Journée de jeux de l'U.C.G.G.  
• Tournoi de football des Agents de Ville
- Décembre • Tournoi scolaire de basket-ball  
• Tournoi de l'Escalade de volley-ball
- Divers • Championnats, entraînements et tournois de football, basket-ball, volley-ball, handball, tennis, athlétisme, hockey sur terre, bi-cross, course à pied, journées sportives, etc.

*Centre sportif du Bois-des-Frères*

- Janvier • Tournoi de volley-ball des Agents de Ville
- Février • Championnats suisses de twirling-bâton  
• Championnats suisses de tir à l'arc Indoor  
• Tournoi international juniors de volley-ball
- Mars • Championnats romands de tir à l'arc Indoor
- Avril • Journée de gymnastique de l'U.C.G.G.A.
- Mai • Championnats genevois juniors de gymnastique  
• Championnats suisses jeunesse de lutte
- Juin • Tournoi international de football du FC City  
• Tournoi de football interservices
- Août • Swiss Open de tennis en fauteuil roulant
- Septembre • Tournoi de basket-ball du «Satus Genève»
- Octobre • Championnats genevois de karaté
- Novembre • Tournoi de volley-ball de l'UBC Grenade  
• Tournoi de volley-ball interservices  
• Championnats genevois de judo  
• Championnats genevois de tennis de table
- Divers • Championnats, entraînements et tournois de football, basket-ball, volley-ball, handball, tennis, gymnastique, tir à l'arc, journées sportives, etc.

*Salle Henry-Dunant*

- Avril • Tournoi de l'Association genevoise de volley-ball
- Septembre • Coupe de Genève de volley-ball

- Octobre • Coupe d'Europe de volley-ball  
Divers • Championnats, entraînements et tournois de football en salle, volley-ball, basket-ball, handball, tennis, etc.

*Centre sportif de la Queue-d'Arve*

- Mars • Coupe d'Europe des clubs champions de pétanque  
Mai • Tournoi international de badminton  
• Championnats suisses universitaires de badminton  
Juin • Jeux internationaux des écoliers  
Novembre • Réunions cyclistes  
• Tournoi de badminton des sourds  
Décembre • Omnium cycliste d'hiver  
• Tournoi de basket-ball de l'Escalade  
Divers • Championnats, entraînements et tournois de handball, basket-ball, tennis, badminton, rink-hockey, cyclisme, gymnastique, quilles, boules, etc.

*Stades municipaux*

- Mai • Tournoi de football de l'Ascension  
Juin • Tournoi suisse de football des banques  
Août • Rencontre internationale de boomerang  
Septembre • Play-off du Championnat suisse de football américain  
• Play-off du Championnat suisse de baseball  
Divers • Championnats, entraînements et tournois de football, football américain, rugby, baseball, frisbee, boomerang, tennis, hockey sur terre, athlétisme, course à pied, journées sportives, etc.

*Divers*

- Mars • Course des parcs (Parc des Eaux-Vives)  
Avril • Natation: Insigne sportif genevois (Vernets)  
• Cross country: Insigne sportif genevois (Vessy)  
• Hommage aux champions suisses (Grand Théâtre)  
Mai • Arrivée du Tour de Romandie cycliste (Quai du Mont-Blanc)  
• Cyclisme populaire: Insigne sportif genevois (Meinier)  
Juin • Jeux internationaux des écoliers  
• Cross: Insigne sportif genevois (Vessy)  
• Cyclisme Elite: Insigne sportif genevois (Meinier)  
Juillet • «Rallye des Alpes des Old Timer» (Esplanade des Vernets)

Août	<ul style="list-style-type: none"><li>• Manche du Championnat d'Europe de voitures radio-commandées (Picot)</li><li>• Tournoi international de boomerang (Vessy)</li></ul>
Septembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Triathlon international de Genève (Quais)</li><li>• Moto-cross international (Vessy)</li></ul>
Octobre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marche et mini-marathon: Insigne sportif genevois (Meinier)</li></ul>
Décembre	<ul style="list-style-type: none"><li>• Course de l'Escalade (Vieille-Ville)</li><li>• Coupe de Noël de natation (Quais)</li></ul>

## SERVICE DES AGENTS DE VILLE

### 1. Personnel

L'effectif a subi une diminution de 5 unités puisqu'il a passé de 99,5 en janvier 1992 à 95 à fin décembre.

Les postes n'ont pas été repourvus à la suite de 3 démissions, 1 départ à la retraite et 1 décès.

Ce sont principalement les postes administratifs qui ont été supprimés. Un effort très grand est fait par le service qui doit exiger une grande polyvalence des collaborateurs.

Depuis fin 1992, le service ne dispose plus de personnel administratif engagé sous le régime des contrats auxiliaires. Cette diminution, même si elle n'apparaît pas au bilan de l'effectif du service, est bien réelle.

Le budget réservé à l'engagement d'auxiliaires sera dorénavant destiné uniquement à l'engagement de gardes de promenades, au profit du corps des agents.

Au 31 décembre 1992, les heures supplémentaires à compenser s'élevaient à 4398.

### 2. Budget

Le budget du service est extrêmement restreint. Il semble actuellement réduit au strict minimum, un effort de rationalisation considérable ayant été fait.

La suppression du renouvellement systématique des contrats du personnel auxiliaire a abouti à une diminution importante des dépenses.

La renégociation des contrats d'entretien permettra, en 1993, de diminuer ce poste d'environ 50 000 francs.



### 3. Activités du service

La politique îlotière, fruit de la réorganisation, s'avère utile. L'accueil réservé aux agents de ville par la population est excellent et les contacts avec les commerçants et groupements de quartiers permettent une collaboration efficace. Le rôle de prévention est nettement mieux assuré.

L'effort de formation s'est révélé utile tant pour les collaborateurs à titre personnel que pour la population qui a bénéficié des retombées des connaissances nouvellement acquises.

Les marchés, toujours aussi nombreux et fréquentés, se déroulent sans problèmes majeurs, à l'exception du marché aux puces qui connaît une véritable explosion, difficile à gérer. Le système de perception des taxes a été modifié, à la satisfaction générale.

L'effectif de la section des enquêtes a été considérablement réduit. Il conviendra de redéfinir le travail de ceux qui y restent affectés.

En 1993, le service fêtera son 150<sup>e</sup> anniversaire. De plus, Genève accueillera la Conférence des directeurs de police, les 6 et 7 mai, à laquelle participent les magistrats des villes suisses, responsables de départements dans lesquels figurent les services de police municipale. A cette occasion, un drapeau sera remis aux agents.

## SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS

### 1. Personnel

Effectif en 1992: 186 personnes.

Durant l'année, le service a enregistré le départ à la retraite de 4 hommes de rang, soit 1 officier et 3 sergents.

Une école de formation, avec 12 candidats, a pris fin le 30 avril 1992. Un effectif théorique des sections d'intervention de 32 hommes par section a ainsi pu être maintenu.

Un poste en civil vacant a été repourvu dès le 1<sup>er</sup> février 1992 par une dessinatrice.

L'effectif devrait théoriquement permettre de faire face aux missions du service. Cependant de nombreux sapeurs-pompiers accidentés ou inaptes pour longue durée diminuent ces effectifs. L'augmentation de l'âge moyen du personnel entraîne de nombreux cas d'inaptitude au service. Le statut ne donne pas la

flexibilité nécessaire pour remplacer ces collaborateurs formés comme sapeurs-pompiers professionnels dans les équipes d'intervention, et affecter ceux qui rencontrent certains problèmes à d'autres tâches, dans le service.

En 1992, le service a procédé à 21 mises sur pied de sections d'intervention en congé. Pour le personnel des équipes d'intervention, toutes ces activités en heures supplémentaires sont payées.

Le personnel de la section des transmissions a dépassé son quota annuel d'heures dans de fortes proportions. Le dépassement est lié à l'absence durant toute l'année d'un téléphoniste, pour cause de maladie. Depuis le mois de décembre, un appointé du rang en convalescence a été provisoirement incorporé dans cette section, ce qui nous permettra de compenser ces dépassements durant le premier semestre 1993.

## **2. Budget**

Le budget 1992 a été très fortement diminué. Chaque dépense a été examinée et les dépassements ont pu être évités. Cependant, les crédits accordés à l'instruction devront être augmentés. Des hausses générales de nos tarifs ont augmenté sensiblement les recettes.

## **3. Activités du service**

Le service a établi un nouveau record en effectuant 4789 (+ 3,2%) interventions de toute nature sur l'ensemble du territoire cantonal.

Les ateliers ont eu une activité importante, notamment par l'équipement des berces (containers) pour le véhicule transporteur, ce qui permettra à moyen terme de diminuer le nombre de véhicules.

Le changement du système d'alarme automatique (Infranet) décidé par la communauté d'intérêt TUS 35 regroupant toutes les firmes qui installent des équipements de détection incendie a nécessité de revoir près de 1000 dossiers d'intervention.

A la suite d'un rapport Team-Consult, demandé par le Département de la santé publique, de nombreux rapports relatifs au service ambulancier ont été préparés. Les sapeurs-pompiers sont les seuls à pouvoir effectuer des sauvetages de toute nature, il est donc indispensable qu'ils aient la meilleure formation possible et qu'en plus du brevet cantonal et fédéral (IAS) d'ambulancier, ils puissent pratiquer journallement les soins et transports urgents.

#### 4. Activités extraordinaires

La Fédération genevoise des corps de sapeurs-pompiers a organisé à Genève l'assemblée générale de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers, avec exposition de matériel incendie et une partie récréative. 1200 délégués de toute la Suisse ont participé à cette manifestation, durant 2 jours. Les sapeurs-pompiers de la Ville de Genève, ainsi que les communes genevoises, ont apporté une collaboration importante à cette organisation.

#### 5. Projets à court terme

- La première partie de la centrale d'alarme, soit le système de mobilisation par téléphone pour l'ensemble des sapeurs-pompiers du canton, a enfin été commandée. Son installation aura lieu entre 1993 et 1994.
- Les 8 fourgons des sapeurs-pompiers volontaires ont entre 20 et 30 ans. Ils ne correspondent plus aux normes de protection de l'environnement. De plus, aucune pièce n'est disponible sur le marché USA. Un projet de remplacement de ces 8 fourgons sera déposé au Conseil administratif dans le premier trimestre 1993.
- La Ville de Genève, comme les autres communes, est propriétaire des moyens fixes d'extinction sur le domaine public (bouches souterraines et hydrants). Plusieurs poteaux incendie (hydrants) sont vieux et nous constatons une perte d'eau importante, ainsi que des inondations de sous-sol des bâtiments privés. Il est nécessaire d'assainir cette situation. Un plan de financement sera présenté au Conseil administratif en 1993.

#### 6. Compagnies de sapeurs-pompiers volontaires

Pour la première fois depuis leur création, les compagnies de sapeurs-pompiers volontaires ont admis des femmes dans leurs rangs. L'année précédente, ils avaient incorporé des hommes d'origine étrangère. Cette importante évolution découle de l'application des nouvelles dispositions légales cantonales, mais se heurte néanmoins pour l'instant à des problèmes d'infrastructure non prévue pour la mixité.

Une révision du règlement de bataillon en vue de son adaptation aux nouvelles dispositions légales cantonales est en cours. Un projet a été soumis aux instances concernées.

L'effectif des compagnies volontaires au 31 décembre 1992 s'élève à 255 hommes.

Une école de formation nous a permis d'assurer la formation de 20 nouveaux sapeurs, alors que 30 démissions, dont seulement 4 pour limite d'âge, ont été enregistrées.

Les 4 compagnies ont été alarmées à 30 reprises, dont 13 fois au complet, représentant 1524 heures d'intervention. 634 services de préservation dans les salles recevant du public ont représenté 5812 heures de présence et 11 130 heures ont été consacrées à l'instruction.

L'activité type d'une compagnie se répartit ainsi:

- Instruction	37%
- Intervention	10%
- Services de préservation	42%
- Entretien matériel, véhicules et locaux	8%
- Divers	3%
Total	100%

Lors de l'action Téléthon 92, 73 sapeurs-pompiers volontaires se sont engagés à titre bénévole.

## 7. Sauveteurs auxiliaires

L'effectif des sauveteurs-auxiliaires est stabilisé à 150 hommes. Cette année ils ont été alarmés à 8 reprises pour des sinistres, ce qui représente l'engagement total de 18 sections sur les lieux d'un sinistre.

## 8. Samaritains

Depuis 3 ans, le Groupe d'intervention des samaritains (GIS) est alarmé lors de chaque mise sur pied d'une compagnie volontaire. Ses membres, très motivés, rendent de précieux services en s'occupant des blessés (soins aux sinistrés ou intervenants), ainsi que de l'assistance et du réconfort des victimes d'un sinistre.

Cette activité, désormais traditionnelle, est fort appréciée des sapeurs-pompiers, qui peuvent difficilement distraire leurs effectifs pour ces tâches. Cette fructueuse collaboration continue.

## 9. Jeunes sapeurs-pompiers

L'effectif total est de 52 (dont 3 jeunes filles). 140 heures d'instruction ont été dispensées par des moniteurs bénévoles.

STATISTIQUE COMPAREE DES INTERVENTIONS

Genres de sinistres	Ville de Genève	Communes	Hors canton	Total 1992	Total 1991
<u>Sorties prioritaires avec feux bleus et sirènes</u>					
Sauvetages de personnes	125	160	1	286	329
Transports de blessés (centre sportif Vernets)	124	-	-	124	85
Incendies et débuts d'incendies	351	336	2	689	739
Feux de véhicules	72	63	4	139	177
Feux de cheminées	4	15	1	20	18
Dérangements de calo à mazout	11	2	-	13	17
Chaudières surchauffées	8	6	-	14	16
Refoulements de fumée	-	-	-	-	2
Alarmes pour fumée	253	106	-	359	361
Explosions	7	6	-	13	8
Constats suite incendie ou autre	12	8	-	20	19
Dérangements inst.électr.	18	9	-	27	18
Alertes injustifiées dues aux avertisseurs	541	350	-	891	929
Odeurs de gaz (ou autres)	118	67	-	185	139
Fuites d'hydrocarbures et chimiques	144	107	-	251	265
Alarmes fallacieuses	5	4	-	9	14
Sous-total				3'040	3'136
<u>Sorties non prioritaires</u>					
Sauvetages d'animaux	86	64	1	151	113
Dépannages d'ascenseurs	443	178	-	621	625
Préventions chutes de matériaux	98	52	-	150	204
Inondations	165	79	-	244	156
Interventions diverses	322	260	1	583	405
Sous-total				1'749	1'503
Total général des interventions	2'907	1'872	10	4'789	4'639
en %	60,7	39,1	0,2	100	100
Total caserne principale	1'676	1'184	8	2'868	2'812
Total poste rive droite	764	480	2	1'246	1'211
Total poste rive gauche	467	208	-	675	616

Moyenne journalière d'intervention : 13,1 interventions

**PERSONNEL**

Effectifs	Effectif au 31.12.92	Effectif au 31.12.91
<u>Etat-major</u>		
Officiers .....	8	8
<u>Officiers d'intervention</u> ...	5	5
<u>Ecole de formation aspirants</u>	--	12
<u>Section d'intervention</u> (4 x).	(tot 130)	(tot 121)
Adjudants .....	4	4
Sergents/remplaçants ch/sect.	8	8
Sergents & caporaux ch/engins	32	32
Appointés et sapeurs .....	86	77
<u>Section de transmission</u> ....	(tot 13)	(tot 13)
Adjudant/chef de section ...	1	1
Sergent/sous-chef de section	1	1
Sergents .....	9	9
Caporaux .....	2	2
<u>Hors-rang</u>	(tot 8)	(tot 8)
Adjudant chef réseau hydraulique	1	1
Sergent-major .....	1	1
Adjudant (réseau hydraulique)*	1	1
Sergent sof matériel .....	1	1
Sergent-magasinier	-	1
Caporal-magasinier .....	1	-
Sergent électricien-auto.....	1	1
Appointé-contrôleur réseau hydr.*	1	1
Appointé responsable piste AR*..	1	1
* = poste "ad personam"		
<u>Civils</u>	(tot 19)	(tot 19)
Employé administratif .....	1	1
Secrétaires .....	2	2
Employés techniques .....	4	4
Tailleurs pour hommes .....	2	2
Lingère .....	1	1
Culottière-gilette .....	1	1
Couturière .....	1	1
Mécaniciens-auto .....	2	2
Peintre en voitures .....	1	1
Carrossier .....	1	1
Ouvrier réseau hydraulique ..	1	1
Electricien s/auto .....	1	1
Menuisier .....	1	1
<b>Récapitulation</b> .....	<b>183</b>	<b>186</b>

## SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE

### 1. Personnel

En 1992, l'effectif du service a poursuivi sa courbe descendante:

- 66 personnes, dont 2 à mi-temps, + une apprentie au 1<sup>er</sup> janvier 1992;
- 63 personnes, dont 2 à mi-temps, + une apprentie au 31 décembre 1992.

La moyenne d'âge du service est de 48 ans.

Durant l'été, 3 étudiants ont été affectés aux sections «Technique», «Matériel» et «Instruction».

Au 31 décembre 1992, quelque 2000 heures supplémentaires restaient à compenser pour l'ensemble du personnel.

### 2. Economies

Au niveau du personnel, trois postes n'ont pas été repourvus suite au départ des titulaires; il s'agit de:

- un poste de dessinateur-architecte;
- un poste d'instructeur;
- un poste de technicien.

Rappelons que, depuis 1991, en tout six postes et demi ont été supprimés ou transférés dans d'autres services de l'administration.

L'effort entrepris à ce niveau, conformément au plan d'assainissement des finances municipales, a conduit en 1992 à l'analyse détaillée du cahier des charges des collaborateurs de plusieurs sections, dans le but d'optimiser la répartition des tâches. Cette diminution de personnel se traduit également par des mesures de rationalisation internes.

En plus des importantes économies réalisées sur le plan du personnel, le budget 1992 du service a subi une réduction de 11,26 % par rapport à celui de 1991, réduction opérée sur les postes du groupe budgétaire 31.

Les recettes comptabilisées pour les locations des dortoirs ont subi la répercussion de la très nette diminution des arrivées de requérants d'asile.

### 3. Activités régulières du service

La décision du Conseil d'Etat de suspendre les cours de protection civile en 1992 a évidemment eu des conséquences sur le travail des sections étroitement liées à cette activité. Il a donc fallu se tourner vers d'autres tâches, d'autres objectifs.

La section des Contrôles a mis à profit cette année pour réviser et mettre à jour de nombreux dossiers laissés en suspens faute de temps. De plus, une collaboratrice de cette section a été détachée durant 11 mois au Service du domaine public.

Au 31 décembre 1992, l'effectif total des formations s'élevait à 7291 personnes, membres des organismes de protection d'établissement inclus.

En collaboration avec le Service cantonal, la section Instruction a participé avec assiduité à l'étude du nouveau concept de la Protection civile cantonale genevoise, respectivement fédérale. Ainsi, 80% des instructeurs ont été détachés durant toute l'année pour participer aux différents travaux de la nouvelle protection civile, laquelle sera mise en pratique en 1993.

De nombreux travaux, précédemment réalisés par les formations pionniers et lutte contre le feu, ont été pris cette année en charge par les instructeurs professionnels; il s'agissait principalement de chantiers réalisés pour le compte d'autres services de l'administration municipale.

En Ville de Genève, certains cours et tous les rapports des états-majors ont été maintenus, ce qui représente pour 1992: 2584 jours de service à notre centre de formation de Richelien, plus 5 jours de cours spéciaux dispensés au profit d'autres services de l'administration municipale.

En ce qui concerne le matériel, nous avons reçu en 1992 de l'Office fédéral de la protection civile 38 compresseurs et remorques supplémentaires ainsi que 38 assortiments d'outils pneumatiques. De ce fait, sur 33 détachements pionniers et lutte contre le feu prévus, nous disposons actuellement du matériel pour équiper 27 détachements d'intervention complets, auxquels s'ajoutent 6 sections de pionniers.

Outre ses activités d'entretien du matériel, des engins et des véhicules, la section Matériel a également été mise à contribution dans de nombreuses activités particulières, figurant sous la rubrique «chantiers et activités particulières en 1992».

Afin de maintenir son exploitation maximale, le centre de formation de Richelien a été fréquemment loué à des tiers pour l'organisation de cours ou de séminaires: cela représente 129 journées d'occupation pour 1992.

3527 repas ont été préparés cette année au centre de formation de Richelien:

- 2012 repas vendus lors des locations du centre;
- 1515 repas servis lors des cours et rapports.

Pour 1570 lits disponibles pour les locations, 15 228 nuitées ont été enregistrées en 1992. Cette baisse sensible des locations par rapport à l'année précédente s'explique par la très nette diminution de l'hébergement de requérants d'asile.



Sur le plan des constructions, les installations techniques ont été terminées pour le poste d'attente et le poste sanitaire situés sous l'école de Cayla, ainsi que les abris publics Carl-Vogt, Cité Nouvelle et rue Baudit/rue du Cercle.

La section Technique a effectué les travaux d'entretien périodiques de toutes les installations, conformément aux cahiers des charges établis. Plusieurs citernes à eau ont subi une révision de leur revêtement intérieur. Le groupe électrogène du poste de commandement local a été remplacé par un modèle plus puissant. Les travaux de transformation de l'ancien poste sanitaire des Crêts sont quasi terminés.

#### 4. Activités extraordinaires

##### *XXI<sup>e</sup> Jeux internationaux des écoliers*

Du jeudi 18 au dimanche 21 juin, tout le personnel du service a été engagé pour collaborer à cette manifestation réunissant quelque 600 jeunes de toutes nations. Toutes professions confondues, nos collaborateurs se sont chargés de la préparation et de la distribution des repas à la caserne des Vernets, des nettoyages quotidiens des lieux occupés et des équipements utilisés, des transports journaliers, de la surveillance permanente des dortoirs et du rétablissement final de la caserne des Vernets.

##### *Téléthon-Genève 1992*

Contactée par l'Association suisse romande contre la myopathie, la Ville de Genève a piloté le Téléthon de Suisse romande, les 4 et 5 décembre. Sous la présidence du magistrat, toutes les manifestations genevoises ont été coordonnées par le service, avec l'étroite collaboration de nombreux autres services municipaux.

Une centrale téléphonique de promesses de dons, installée au Centre sportif des Vernets, a fonctionné le vendredi 4 de 18 h à 24 h et le samedi 5 décembre de 8 h à 24 h. Le 5 décembre de 9 h à 17 h, quelque 80 points de vente ont été installés sur l'ensemble du canton, tous tenus par des bénévoles. De nombreuses démarches administratives et une volumineuse correspondance ont été assumées par le service. Un travail considérable de relations publiques a été entrepris auprès des divers groupes folkloriques, fanfares, artistes et sponsors, pour animer un podium installé à la place du Molard, le samedi 5 décembre de 9 h à 17 h.

Le montant total des dons et promesses de dons a atteint quelque 1 450 000 francs pour toute la Suisse, dont plus de 280 000 francs à Genève.

### *Autres activités à caractère humanitaire*

Outre le Téléthon, nos collaborateurs ont été engagés dans d'autres actions à caractère humanitaire:

- transport de jouets de diverses écoles au centre de ramassage en faveur de la Yougoslavie;
- chargement d'un container avec du matériel sanitaire destiné au Liban;
- envoi de 2 collaborateurs au Liban, pour dispenser des cours de premiers soins;
- transport et installation de matériel à l'Hôtel Intercontinental pour le gala annuel organisé par Foyer Handicap.

### *Foire de Genève*

Comme chaque année, le service a participé à la conception et au montage du stand de l'Association genevoise pour la Protection civile à la Foire de Genève. «La protection civile demain» fut le thème choisi pour ce stand.

### *Interventions du piquet d'alarme*

Le service du piquet d'alarme est intervenu une dizaine de fois sur alarme du Service d'incendie et de secours, dans l'éventualité de prendre en charge les personnes sinistrées. Les nuitées dans les appartements de secours se chiffrent à 1405 en 1992. A deux reprises le service a été engagé pour ravitailler les sapeurs-pompiers sur le lieu de sinistres.

### *Exercice Turbo*

Le service a participé à la préparation de l'exercice Turbo, dirigé par le commandant du SSA, M. Duchosal.

Dans la nuit du 16 au 17 octobre 1992, une trentaine de nos collaborateurs ont été engagés pour assurer la préparation et le grimage des figurants, ainsi que le soutien logistique aux différents intervenants, à la direction de l'exercice et aux invités.

## **5. Projet à court terme**

L'objectif principal est l'introduction et la mise au point des cours de formation selon le plan de la réforme cantonale 1993, et dans la perspective de la réforme fédérale 1995, réformes auxquelles il conviendra d'adapter également tous les autres cours de formation de cadres.

Parmi ses activités particulières, le service sera appelé à mettre à disposition son personnel, son matériel et ses véhicules à l'occasion de différentes manifestations sportives: les Championnats suisses de ski nordique, les Championnats du monde de curling et les Championnats d'Europe juniors de gymnastique artistique masculine et féminine.

## **6. Chantiers et activités particulières en 1992**

- démolition du mur de la grimpe au stade du Bout-du-Monde, pour le Service des Sports;
- démontage de divers éléments du bâtiment rue Micheli-du-Crest, au profit du Patrimoine architectural de la Ville de Genève;
- démontage du jeu de boules du préau de l'école des Eaux-Vives, au profit du Service des écoles;
- démontage du terrain de football du parc des Franchises, pour le Service des écoles;
- démontage de la terrasse et des installations intérieures de la buvette du stade de Varembe et évacuation des matériaux, au profit du Service des sports;
- installation et bétonnage des points d'ancrage des jeux de l'école des Grottes, pour le Service des écoles;
- démontage et remplacement des pièces de bois du jeu de boules du jardin de Saint-Jean, pour le Service des écoles;
- 2 collaborateurs ont dépanné le Service des sports en qualité de gardiens de piscine, l'un durant 8 jours, et l'autre durant 14 jours;
- 2 collaborateurs ont été détachés périodiquement au Service du domaine public, pour l'établissement de divers plans et documents;
- divers transports de délégations à la demande notamment du Service des réceptions et du département sports et sécurité;
- transports des participants aux cours organisés par l'Office du personnel se déroulant au centre de formation de Richelien;
- démontage et déplacement d'un stand de glaces au quai du Mont-Blanc, pour le Service du domaine public;
- transport quotidien des repas pour les cuisines scolaires;
- transports journaliers de chômeurs sur divers chantiers d'utilité publique, pour le compte de l'Office cantonal de l'emploi.

## SERVICE DU DOMAINE PUBLIC

### 1. Personnel

Etat au 1<sup>er</sup> janvier 1992: 27 collaborateurs et collaboratrices; 1 apprentie employée de bureau.

Ce nombre n'a pas varié en cours d'année.

Le nombre d'heures supplémentaires au 31 décembre 1992 est de 638. L'augmentation est imputable à un absentéisme très élevé pour cause de maladie et accidents.

Le service a bénéficié, durant de nombreux mois, de l'apport de personnel mis à disposition par le Service de protection civile.

### 2. Gestion

Les dépenses, directement liées aux activités, sont réduites au minimum et ne peuvent guère être comprimées.

Les recettes des empiétements sont un peu inférieures aux prévisions pour des raisons conjoncturelles.

### 3. Activités du service

#### a) *Administration*

Les activités relatives tant à la mise à disposition de stands et empiétements divers que celles liées aux manifestations n'ont pas subi de modifications importantes. Un effort particulier est entrepris afin d'assurer une meilleure polyvalence du personnel.

La gestion des débiteurs est particulièrement difficile, les utilisateurs s'acquittant mal de leurs obligations financières, arguant de la conjoncture difficile.

#### b) *Halle de Rive*

Tous les emplacements sont occupés. Un stand de poissonnerie devenu vacant a été attribué à la vente de produits asiatiques.

Les prix des cases et locaux annexes ont été augmentés en fonction de l'indice du coût de la vie.

La buvette de la halle est maintenant rattachée au service.

c) *Marchés occasionnels*

Les marchés aux fleurs et des sapins ont eu lieu selon la tradition.

d) *Installations saisonnières (glaciers, terrasses)*

Le nombre d'installations est stable.

c) *Manifestations*

Les manifestations habituelles ont été reconduites en 1992 (cirques, champs de foire, broquante, fêtes sur les quais, etc.). A relever des nouveautés, soit le Festival de jazz, le cirque de Noël et le Championnat suisse de triplettes, toutes trois sur la plaine de Plainpalais.

360 permissions ont été délivrées pour diverses manifestations de quartier, stands d'informations de tous genres, etc.

f) *Atelier*

Divers travaux de marquage ont été effectués pour les marchés, parcs, préaux, terrasses de café, parking, etc.

L'atelier s'est également chargé de réparer des signalisations routières du domaine privé Ville de Genève. Cet atelier travaille pour divers services de l'administration.

g) *Empiètements*

De nombreuses demandes de permission pour divers types d'empiètements ont été traitées:

– chantiers, fouilles, vidanges	3996
– enseignes et divers	1574
– panneaux peints	288

#### 4. Généralités

La réorganisation du service est en cours. Elle doit permettre de gagner 2 postes, par une meilleure utilisation de la polyvalence des collaborateurs.

## **Département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement**

**M. Michel Rossetti, conseiller administratif**

### **Généralités**

En période de crise des finances publiques, l'action se concentre plus que jamais autour des priorités définies par le pouvoir politique. Or, il se trouve que les personnes âgées et la petite enfance sont au cœur de l'action du département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement. Pour les personnes âgées, l'action du département s'est déployée aussi bien dans les domaines économiques (prestations municipales) et d'aide à domicile (application de la nouvelle loi), que dans le domaine socio-culturel (animations diverses). En ce qui concerne la petite enfance, l'effort a été constant pour offrir une réponse adaptée aux attentes diverses de la population et pour revaloriser les professionnels de ce secteur.

Ces deux défis ont été relevés avec un esprit d'économie et de rationalisation qui est évident à la lecture de ces comptes rendus.

Le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement est heureux d'annoncer, dans ce préambule, qu'en 1992 a été mis sous toit un projet original et à disposition d'un public large: le Parlement des jeunes de la Ville de Genève.

### **Principales mesures**

Sans revenir sur les options d'économie définies dans les années passées, comme la réutilisation du matériel scolaire déclaré obsolète, on peut relever, pour 1992, un certain nombre de mesures qui ont eu des incidences financières:

- le regroupement des activités horticoles et des ateliers entre le Service des pompes funèbres et celui des espaces verts et de l'environnement;
- la collaboration avec des sponsors privés pour assurer l'animation socio-culturelle des personnes âgées;
- la recherche de partenariats privés ou publics pour l'ouverture d'institutions de la petite enfance.

Par ailleurs, les nouveaux tarifs des crèches et garderies entrés en force en janvier 1992 déploieront tous leurs effets dès 1993.

Dans le secteur scolaire, le département a veillé à répondre aux besoins nés de la modification de l'horaire scolaire, principalement au niveau des restaurants scolaires.

Rappelons encore que les négociations pour le regroupement des aides ménagères de la Ville au sein de l'AMAF, l'Association des aides ménagères au foyer, avancent. Elle devraient trouver une issue favorable d'ici juillet 1993.

C'est en 1993 que trois réflexions, déjà entamées par le département, devraient se concrétiser:

- la révision du règlement sur les obsèques gratuites en Ville de Genève;
- le transfert de la blanchisserie municipale à une association privée;
- la création d'une association chargée de la gestion du foyer de jour.

### **Propositions du Conseil administratif**

Les principales propositions du Conseil administratif concernant le département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement présentées au Conseil municipal durant l'année 1992 ont été les suivantes:

- N° 110 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 50 000 francs destiné à la Croix Rouge suisse pour son programme de secours en Turquie.
- N° 134 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 13 290 000 francs destiné à couvrir les frais de construction d'un demi-groupe scolaire et de l'aménagement des combles existants rue Micheli-du-Crest 17.
- N° 144 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 180 000 francs destiné à la restauration et à l'aménagement des combles de l'école sise rue Necker 4.
- N° 145 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 14 300 000 francs destiné à la démolition et la reconstruction de l'école du Mail II sise rue du Village-Suisse 5, et à la construction d'un pavillon scolaire provisoire à la rue Jean-Louis-Hugon.
- N° 147 Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 200 000 francs destiné à la Croix Rouge suisse pour le programme de secours en Somalie, au Kenya et en Ethiopie.
- N° 161 Proposition du Conseil administratif en vue d'affecter le crédit de 100 000 francs, voté le 18 février 1992 destiné à couvrir les frais d'étude pour la démolition de la villa Freundler et la construction d'une crèche sur son emplacement, à la couverture des frais d'étude pour la construction d'une crèche dans le quartier de Plainpalais.

### **Commissions parlementaires**

La commission sociale et de la jeunesse, dont le secrétariat est assuré par la direction du département, a siégé à 33 reprises en 1992. De janvier à juin, sous la présidence de M. Homy Meykadeh et, depuis le 4 janvier 1992, sous la présidence de M<sup>me</sup> Alice Ecuillon.

Le conseiller administratif responsable a été entendu 10 fois par la commission tandis qu'à 9 reprises la commission a auditionné des chefs de service du département.

A noter que lors de deux séances, en janvier pour une présentation et au mois d'octobre pour la discussion sur le budget, M. Rossetti est venu devant la commission avec l'ensemble des chefs de service du département.

### **Interventions parlementaires**

En 1992, 18 interventions parlementaires ont été transmises au département (soit 2 résolutions, 7 motions et 9 interpellations).

Signalons plusieurs interventions dictées par la crise économique (allocations municipales, pauvreté, sans-abri). Et relevons le souci visible du Conseil municipal au sujet des équipements scolaires (8 interventions devant le Conseil municipal).

Enfin, on peut se réjouir que le vœu, exprimé par le biais d'une motion, que soit mis en place un Conseil des sages en Ville de Genève, rejoigne un projet qui est en cours d'élaboration au sein du département.

En outre, le département a répondu à deux questions écrites et à deux motions. En ce qui concerne une de ces motions, sur le Parlement des jeunes, le département a pu concrétiser rapidement le souhait du Conseil municipal.

### **Direction du département**

La direction du département a pour mission essentielle de mettre en œuvre la politique du magistrat et du Conseil administratif et d'en contrôler l'application.

Sur le plan décisionnaire, elle intervient tant sur le plan administratif que financier.

En 1992, elle s'est tout particulièrement astreinte à une analyse rigoureuse des dépenses des différents services. Elle s'est assurée en outre la collaboration d'une déléguée chargée, notamment, du renforcement de la politique de commu-



nication et d'information du département. Enfin, elle a participé à de nombreux groupes de travail chargés d'examiner la répartition des tâches entre la Ville et l'Etat.

La direction du département est tout particulièrement chargée:

- de la coopération au développement;
- de l'aide humanitaire;
- de l'aide directe de la Ville de Genève.

## **Conclusion**

Le magistrat responsable est heureux de constater que, grâce à l'implication personnelle de l'ensemble des collaborateurs du département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement, de substantielles économies ont pu être ainsi réalisées sans que les priorités définies par le Conseil administratif en pâtissent. Il est déterminé à poursuivre cette politique de rigueur.

## COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT - AIDE HUMANITAIRE

### **1. Mission**

Instauration d'une politique de solidarité et sensibilisation de tout un chacun aux problèmes Nord-Sud et Est-Ouest, en vue d'améliorer les conditions de vie des populations nécessiteuses en leur permettant notamment, après avoir reçu une instruction, de réaliser de manière autonome des tâches de reconstruction.

### **2. Structures**

#### *a) Coopération au développement*

Les subventions sont principalement accordées à des projets présentés par la Fédération genevoise de coopération. Le département peut néanmoins accorder des aides directes pour autant que les projets soient présentés par une association genevoise d'entraide et de coopération.

#### *b) Aide humanitaire*

Les diverses actions sont destinées à secourir des populations victimes de catastrophes ou de conflits armés. Les demandes émanent de la Croix-Rouge suisse ou du Comité International de la Croix-Rouge. Sous cette rubrique s'inscrit également le crédit destiné à l'aide aux communes suisses. Cette subvention est généralement accordée à la suite de catastrophes naturelles.

Ces subventions sont accordées sur préavis favorable de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères.

### 3. Actions

a) <i>Fédération genevoise de coopération</i>	Fr.
<i>Terre des hommes</i>	
– Argentine: Enfants pour la paix à Buenos Aires	47 395.—
– Sénégal: Appui aux enfants et jeunes de la rue à Dakar	49 558.—
– Uruguay: Appui à l'organisation des ramasseurs d'ordures	39 498.—
– Cameroun: Enfants et jeunes de Tokombéré	23 000.—
 <i>Education et libération</i>	
– Chili: Production de champignons et de raisins secs province de Nuble	18 710.—
– Nicaragua: Institut d'enseignement général et professionnel «Tomas Ocampo Chavarria» à La Paz Centro	105 646.—
– Argentine: Coopérative des producteurs de laine en pays Mapuche à Neuquen	84 072.—
 <i>Genève tiers monde</i>	
– Madagascar: Développement de Canton d'Antoetra région d'Ambositra	5 792.—
– Pérou: Habitat «Los Tallanes» (demande complémentaire)	42 713.—
– Pérou: Amélioration de l'habitat rural	137 500.—
– Togo: Association Villages-Entreprises zone 1, 3 <sup>e</sup> phase	78 390.—
– Association Villages-Entreprises 4 <sup>e</sup> phase	99 400.—
 <i>Enfants du monde</i>	
– Niger: Promotion féminine à Tahoua	61 564.—
 <i>Déclaration de Berne</i>	
– Information: Livre sur l'environnement dans une perspective Nord-Sud «Privé de planète»	13 000.—
 <i>Caritas</i>	
– Haïti: Appui en formation pédagogique	53 289.—

<i>Centrale sanitaire suisse</i>	Fr.
– El Salvador: Formation de promoteurs populaires de santé	53 473.—
<b>Total</b>	<u>913 000.—</u>

b) *Aide directe de la Ville de Genève*

– Projet de développement des communautés rurales du Rio Grande do Norte au Brésil (1 <sup>re</sup> phase)	50 000.—
– Festival Médias Nord-Sud et Prix jeunesse	12 000.—
– Formation sanitaire au Liban par la PC	2 142.—
– Opération «Fil Rouge» de la Section genevoise de la Croix-Rouge	7 500.—
– Cours sur la Paix de la Fondation GIPRI	15 000.—
– Ouverture d'une crèche à Moscou	120 000.—
– Restauration de la toiture de l'Eglise de Csatar en Hongrie (solde)	500.—
– Convoi à destination de l'Albanie	5 000.—
– Reforestation du Nordeste brésilien	8 000.—
– Coordination de bénévoles au service de représentants de peuples autochtones	10 000.—
– Etude d'assainissement de petites collectivités et de l'habitat précaire au Pérou (1 <sup>re</sup> phase)	9 000.—
<b>Total</b>	<u>239 142.—</u>

c) *Aide humanitaire*

*Croix-Rouge suisse:*

– Tremblement de terre en Turquie	50 000.—
– Hôpital provincial de Takéo au Cambodge	25 000.—
– Victimes du conflit armé en Yougoslavie	50 000.—
– Famine en Somalie-Kenya-Ethiopie	200 000.—
<b>Total</b>	<u>325 000.—</u>

**4. Budget**

Conformément au règlement municipal sur la coopération et l'aide humanitaire, le crédit devrait correspondre à 0,2% du budget total de la Ville de Genève. Celui-ci est quelque peu inférieur. Il s'éleve à 1 590 000 francs et se répartit comme suit:

– Coopération au développement	1 270 000 francs
– Aide humanitaire	320 000 francs

## 5. Divers

### a) *Ouverture d'une crèche à Moscou*

Des contacts établis avec l'Association Korczak à Genève est né le projet d'ouverture d'une crèche à Moscou correspondant aux normes internationales en matière d'éducation et d'instruction. Un partenariat est ainsi né entre la Ville de Genève et cette association. La Préfecture de l'arrondissement de Moscou s'étant engagée à entreprendre les démarches nécessaires en vue de fournir les locaux, l'Association Korczak de Russie est chargée de veiller aux travaux, de créer la structure et de sélectionner le personnel. De son côté, la Ville de Genève finance l'opération sur la base des rapports intermédiaires que l'association est tenue de lui transmettre régulièrement. Elle aidera également l'association à organiser des stages à Genève pour son personnel.

### b) *Prix jeunesse*

Afin de sensibiliser les jeunes, dès l'adolescence, aux questions de développement, la Ville de Genève a lancé le «Prix jeunesse» dans le cadre des Rencontres Médias Nord-Sud. Ce prix, décerné par un jury d'adolescents, récompense l'émission destinée aux jeunes qu'il aura jugée la meilleure.

## 6. Conclusion

Le département cherche à diversifier le plus possible ses actions en faveur de la coopération et de l'aide humanitaire et souhaite ne pas se limiter à l'axe Nord-Sud. C'est ainsi que différents projets avec des pays de l'est ont vu le jour. La Ville de Genève étant fortement sollicitée, il est important que le budget y relatif se maintienne au niveau actuel, s'il ne peut être ajusté au 0,2% du budget total de la Ville de Genève, tel que stipulé par le règlement municipal du 24 juin 1985.

## SERVICE SOCIAL

### 1. Mission

L'objectif prioritaire du Service social de la Ville de Genève dans une période de difficultés économiques et sociales est de contribuer au soutien des personnes ou des groupes qui en expriment le besoin.

Outre l'aide aux personnes âgées, un effort a été fait auprès des plus défavorisés, notamment les personnes handicapées et isolées.

Des actions plus particulières ont été mises en place dans les quartiers, notamment par la mise en réseaux des associations implantées dans le quartier et par une action de médiation préventive.

## 2. Structures

Pour assurer sa mission, le Service social de la Ville de Genève dispose des structures suivantes:

- 8 centres sociaux de quartier
- 4 antennes sociales de quartier
- 4 immeubles avec encadrement infirmier
- 13 clubs d'aînés
- 1 local pour l'équipe d'animation
- 1 foyer de jour
- 1 blanchisserie

## 3. Actions

### 3.1 Action financière

Le Service social propose dans certains cas des prestations municipales aux personnes bénéficiaires de l'OAPA comme complément à cette aide. Les allocations sont versées à des personnes ou familles dont le revenu est inférieur au barème établi par la Ville de Genève.

En 1992, 4784 prestations municipales ont été versées à 5393 personnes et 149 allocations municipales ont été versées à 311 personnes:

- 1164 bénéficiaires ont de 0 à 64 ans
- 1311 bénéficiaires ont de 65 à 74 ans
- 2085 bénéficiaires ont de 75 à 89 ans
- 218 bénéficiaires ont de 90 à 99 ans
- 6 bénéficiaires ont plus de 100 ans

30% sont des Genevois, 50% des Confédérés et 20% des étrangers.

Les bénéficiaires des allocations sociales sont en majorité des étrangers (61%), suivi par des Confédérés (22%), des Genevois (17%).

Le montant total versé au titre de ces deux aides est de:

Prestations 9 601 528 francs  
Allocations 404 935 francs

soit au total 10 006 463 francs, soit une augmentation de 86 000 francs par rapport à 1991.

Relevons la stabilisation de ces prestations versées à titre de prévention sociale.

### 3.2 *Aide à domicile*

Les aides ménagères soutiennent des prestataires de la Ville de Genève en leur prodiguant de l'aide pour leur ménage et leurs courses.

Les collaboratrices de ce secteur interviennent auprès de 878 ménages.

179 nouveaux ménages ont été touchés en 1992 tandis que 131 dossiers ont été bouclés.

### 3.3 *Structures d'accueil et d'encadrement*

#### 3.3.1 *Immeubles avec encadrement infirmier*

Dans les 4 immeubles avec encadrement infirmier (Eaux-Vives, Jonction, Minoteries et Seujet), les professionnels offrent des soins infirmiers et de santé à 348 résidents.

Un travail d'accompagnement social s'est accentué, notamment par l'organisation de rencontres et de repas communs en collaboration avec des animateurs et des assistants sociaux. Une approche de la santé diversifiée est voulue, adaptée à chaque situation.

Un travail d'analyse générale et de recherche a été entrepris sur le rôle spécifique des immeubles avec encadrement infirmier.

#### 3.3.2 *Salle à manger de Sainte-Clotilde*

«L'Association du 3<sup>e</sup> optimiste» prend en charge la gestion de cette structure. Les activités mensuelles s'intensifient dans le secteur socio-culturel et intergénérationnel. L'année 1992 a vu la publication du livre «Le sablier fendu» écrit par des jeunes gens et jeunes filles du Collège de Saussure et des personnes âgées de la Jonction avec l'aide des animatrices de ce secteur. Le livre a été largement diffusé et offert aux prestataires de la Ville de Genève.

Durant l'année 1992, 3915 repas ont été servis, soit une moyenne de 31 couverts par repas partagés avec des enfants.

#### 3.3.3 *Foyer de jour Soubeyran*

En 1992, la fréquentation a été de 3065 journées, soit une moyenne d'environ 13 personnes par jour pour une moyenne d'âge d'environ 81 ans. Relevons une augmentation notoire des demandes de la part de la Poliger (Polyclinique de gériatrie 21%) et directement des familles (19%).

### 3.3.4 *Blanchisserie*

Durant l'année, 7469 livraisons ont été effectuées soit 35 948 kilos de linge lavé, raccommodé et repassé.

Pour ce travail, la blanchisserie a encaissé la somme de 177 642 francs.

### 3.3.5 *La Nouvelle Roseraie*

Cette maison de vacances, copropriété de la Ville de Genève et de l'Hospice général, a accueilli 493 personnes, totalisant 8185 journées de pension.

## 3.4 *Animation socio-culturelle*

### 3.4.1 *Clubs d'aînés*

Les 13 clubs de la Ville de Genève comptent 1742 membres. Des activités accrues (expositions, conférences) dans le secteur culturel ont été mises en place. Une action de formation de «médiateur culturel» a démarré en collaboration avec le Musée de l'Ariana et le département des affaires culturelles.

### 3.4.2 *Vacances-excursions*

En 1992, il a été proposé aux prestataires de la Ville de Genève les séjours suivants:

- La Hollande (Floriades)
- Abano (thermal/Italie)
- Mousquety (Provence-France)
- Platja d'Aro (Espagne)

et de visiter la Corniche du Drac, le Parc de Lacroix Laval, et de faire le tour du Mont-Blanc.

### 3.4.3 *Animations accompagnées*

Ces prestations réservées aux handicapés âgés ont pu se mettre sur pied grâce à un large réseau de bénévoles, encadrés par des professionnels du Service social de la Ville de Genève.

Il est offert:

- des vacances (Maroc, Tessin, Alpes)
- des séjours thermaux (Abano)
- des repas en commun de quartier
- des vacances-promenades (gastronomie, culturel)
- des fêtes ( Noël, 1<sup>er</sup> Août...)

Ces activités nécessitent 330 prises en charge complètes, contre 160 en 1991, soit une information et des aides importantes.

#### 3.4.4 *Spectacles et concerts*

2325 billets à prix réduits ont été vendus aux bénéficiaires des prestations municipales pour des spectacles de théâtre, des concerts et pour la Revue. Une matinée de 1976 personnes a été achetée pour le Cirque Knie.

#### 3.4.5 *Fêtes traditionnelles*

Les Fêtes du Printemps et de l'Escalade ont eu un grand succès cette année en rassemblant globalement 800 personnes.

### 4. **Personnel**

Fin décembre 1992, le Service social compte 181 collaborateurs répartis ainsi:

– Direction et administration	14 pers. soit 8 %
– Aide à domicile	92 pers. soit 51 %
– Blanchisserie	15 pers. soit 8 %
– Action sociale	30 pers. soit 16,5%
– Immeuble avec encadrement infir.	12 pers. soit 6,5%
– Animation socio-culturelle	11 pers. soit 6 %
– Foyer de jour	7 pers. soit 4 %

Le Service social de la Ville de Genève a fourni un effort important dans ce domaine puisque 6 postes ont été supprimés durant l'année 1992.

### 5. **Budget**

Le budget de l'exercice 1992 prévoyait un montant de recettes de 1 907 380 francs et un montant de dépenses de 30 854 780 francs.

Ces dépenses peuvent être ventilées de la façon suivante:

– Prestations financières	37%
– Subventions	13%
– Salaires et charges sociales	38%
– Loyers + entretien des locaux	5%
– Frais généraux	7%



## 6. Locaux

Durant l'exercice écoulé, l'essentiel des travaux d'entretien, de construction et/ou de transformation de locaux a porté sur:

– *Fort-Barreau*

Ouverture de la Résidence Fort-Barreau pour personnes âgées, gérée par la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées. Aménagement, au rez-de-chaussée de l'immeuble abritant la résidence, d'un nouveau centre social de quartier.

– *Tilleuls*

Poursuite des rendez-vous, démarches et choix des aménagements de cette pension qui ouvrira ses portes en mars 93.

– *Salle à manger de Sainte-Clotilde*

Réaménagement, agrandissement et modernisation de la cuisine et de l'équipement de cette structure. Reconstruction des vestiaires et du bar.

– *Blanchisserie*

Utilisation des surfaces laissées vacantes après déménagement de l'ancien centre social de Plainpalais pour offrir des espaces supplémentaires, destinés à la couture et à l'emballage. Rafrâichissement des peintures, remodelage des locaux.

– *Centre social des Eaux-Vives*

Poursuite durant l'année des analyses et des études nécessaires en vue d'améliorer la qualité de l'air ambiant du centre en collaboration avec les Services municipaux de l'énergie, des bâtiments ainsi que l'écotoxicologie.

– *Antenne sociale des Eaux-Vives, Maunoir 16*

Installation de 3 collaborateurs de l'Hospice général en début d'année, équipement de leurs nouveaux locaux.

– *Direction, Dizerens 25*

Rocade de bureaux pour certains collaborateurs rattachés à la direction suite au rapatriement de milliers de dossiers de clients répartis jusqu'alors dans les centres sociaux de quartier. Création d'un nouveau système de classement sur étagères, déplacement du guichet de réception.

– *Club des aînés de Champel et Centre social de Saint-Jean*

Mise en place d'une signalisation extérieure.

– *Centre social des Asters*

Rafrâichissement de peintures du bureau stagiaire, ex-local des infirmières du SASCOM.

– *Club des aînés des Asters*

Réfection complète de la cuisine, agrandissement et modernisation de l'installation. Rafrâichissement des peintures du club.

– *Club des aînés du Vidollet*

Abandon des locaux cédés au Service des écoles et institutions pour la jeunesse. Déménagement dans le nouveau complexe Schtroumpfs III, Grand-Pré 9.

– *Club des aînés «Les Cèdres»*

Ouverture d'un nouveau club d'aînés en remplacement de celui du Vidollet. Fin des travaux et aménagement menés conjointement avec le Service d'architecture. Inauguration le 10 mars 1992.

– *Club des aînés de Malagnou*

Réfection complète des peintures et remise en état des parquets.

Pour sa part, l'équipe technique a procédé durant l'année à plus de 200 interventions dans l'ensemble des locaux (dépannages, réparations, remise en état, etc.)

## 7. Divers

L'action sociale a permis de renforcer le travail de réseau et d'information dans chaque quartier.

Des actions d'animation culturelle (atelier théâtre, expositions, conférences) ont été entreprises.

Grâce à la générosité des Rentes Genevoises et de l'American Women's Club, deux bus ont été offerts au Service social de la Ville de Genève pour le transport des personnes âgées handicapées dans le cadre des «animations accompagnées».

## 8. Conclusion

En 1992, le Service social de la Ville de Genève a mis l'accent sur l'amplification des actions collectives dans les centres sociaux de quartier. Sa volonté de décloisonnement s'est affirmée dans des actions inter-générationnelles tant au niveau social qu'au plan socio-culturel.

Enfin, le Service social de la Ville de Genève a été très actif au sein de la Commission cantonale de l'aide à domicile, organe constitué en vue de l'application de la loi sur cette aide à domicile.

## SERVICE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT (SEVE)

### 1. Mission

La mission principale du SEVE consiste à entretenir les parcs, promenades et cimetières (depuis 1992) municipaux, qui représentent une surface totale de 310 hectares (soit 1/5<sup>e</sup> de la surface de la commune). Le service est notamment chargé de la régénération des arbres publics et d'assurer le fleurissement de la Ville.

En collaboration avec les services municipaux concernés, le SEVE participe à la conception et à l'élaboration des nouveaux aménagements extérieurs publics.

Au vu de la situation budgétaire actuelle, le SEVE a étendu les zones de prés de fauche, rationalisé la production horticole et privatisé une partie des cultures.

Enfin, le SEVE a recouru à l'utilisation de la technique de fumure intégrée pour les sols, construit de nouveaux cheminements piétonniers, amélioré l'information du public sur les parcs et s'est efforcé de rénover et d'étendre le réseau d'arrosage existant.

### 2. Structure

Le SEVE est un service très décentralisé de près de 200 personnes. Il est implanté sur l'ensemble du territoire municipal. Pour assurer sa mission, le SEVE dispose d'un encadrement plutôt modeste (15 personnes) : direction, secrétariat, technicien, chefs de secteurs et de cultures. De plus, 27 équipes de quartiers, 4 équipes d'entretien volantes, 9 équipes spécialisées permanentes et 4 équipes spécialisées saisonnières assurent le travail sur le terrain.

#### 2.1 Etablissements horticoles

*Surface de production en 1992 (m<sup>2</sup>)*

	<i>La Grange</i>	<i>Beaulieu</i>	<i>Bornaches</i>	<i>Total</i>
Serres	200	1 000	1 800	3 000
Couches	1 500	1 600	450	3 550
Pleine terre	450	7 500	3 750*	11 700
Conteneurs	—	—	1 200	1 200
Pépinière	—	—	14 000	14 000
Total	2 150	10 100	21 200	33 450

\* La désaffectation partielle du carré de pleine terre des Bornaches est liée à la privatisation d'une partie de la production des bisannuelles (pensées), soit une diminution d'environ 50% de la surface cultivée.

## 2.2 Véhicules

Le service dispose de:

- 31 véhicules immatriculés
- 20 véhicules électriques
- 16 véhicules de chantier
- 31 remorques et roulottes

En 1992, l'équipe de taille a reçu un fourgon Peugeot pour le transport du personnel, en remplacement des fourgons de la Protection civile. Par ailleurs, trois véhicules électriques ont complété ceux utilisés par les équipes d'entretien des parcs.

## 3. Actions

### 3.1 Créations et améliorations

Plusieurs réalisations ont vu le jour sur le territoire de la Ville de Genève:

- déplacement de l'Horloge fleurie au Jardin Anglais;
- réaménagement du triangle vert de la rue Pierre-Fatio;
- plantation de la berme centrale de la rue Moïse-Duboule;
- aménagement et plantation de la rue Maurice-Braillard;
- amélioration des cheminements au square de l'avenue Wendt, au parc de Bourgogne et au Nant-des-Grottes;
- plantation et engazonnement des places de jeux du Petit-Saconnex, de l'école de Budé et de Champ-d'Anier;
- plantations d'arbres dans le nouveau quartier «Les Charmilles»;
- mise à ban d'une surface forestière au Bois-de-la-Bâtie, permettant une régénération du sous-bois fortement endommagé.

### 3.2 Entretien des espaces verts

L'extension des réseaux d'arrosage s'est poursuivie notamment aux parcs des Franchises, de Geisendorf, aux Délices-de-Voltaire, dans le quartier des Schtroumpfs et au cimetière de Saint-Georges.

L'utilisation d'un paillage de protection est étendue à l'ensemble des nouvelles surfaces plantées.

Une campagne d'étude des sols a été entreprise en collaboration avec le Laboratoire cantonal d'agronomie. Elle a pour but de déterminer les configurations pédologiques des terrains et l'évolution de leurs éléments minéraux afin d'élaborer des plans de fertilisation respectueux de l'environnement.

Le curage périodique de l'étang du Bois-de-la-Bâtie a été réalisé dans le courant de l'automne nécessitant l'évacuation de 500 m<sup>3</sup> de boues.

### 3.3 *Etudes en cours*

- création d'un ruisseau le long du sentier des Saules, situé dans le parc Bertrand et extension du réseau d'arrosage dans les environs;
- extension de la roseraie des Franchises;
- aménagement d'une «salle de verdure» au parc Geisendorf;
- développement du parc aux animaux du Bois-de-la-Bâtie.

### 3.4 *Arbres et arbustes*

Abattage:	200 arbres isolés et 100 arbres au Bois-de-la-Bâtie
Plantations:	401 arbres
	2 700 arbustes
	10 600 plantes tapissantes
	4 250 rosiers

### 3.5 *Phytiatrie*

La prolifération de larves de vers blancs a provoqué de nombreux dégâts dans les gazons. La mise en place d'une technique de lutte biologique permet de contrôler ce parasite important.

Un nouveau programme de lutte contre l'oïdium sur les rosiers a donné de bons résultats sur l'ensemble des variétés.

### 3.6 *Cultures*

La commémoration du 500<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de l'Amérique a inspiré les thèmes des mosaïques florales.

15 nouvelles espèces et variétés de fleurs ont été expérimentées en collaboration avec le Groupement technique horticole de Genève (GTHG).

Enfin, les essais sur les substrats de remplacement de la tourbe se sont poursuivis par une importante série d'observations.

### 3.7 *Statistique de production*

Dans le cadre d'une désaffectation partielle du Centre horticole des Bornaches, la production de 60 000 plantes de pensées a été confiée à des entreprises privées.

	<i>Beaulieu</i>	<i>Les Bornaches</i>	<i>La Grange</i>	<i>Secteur privé</i>	<i>Total</i>	
Plantes en pots	8 700	2 000	10 500	—	21 200	— 2%
Plantes à massifs	138 500	89 500	92 500	60 000	380 500	+ 6%
Fleurs coupées	26 000	51 000	6 500	—	83 500	— 19%
<b>Total</b>	<b>173 200</b>	<b>142 500</b>	<b>109 500</b>	<b>60 000</b>	<b>485 200</b>	
Variation de production par rapport à 1991 + 19%*		— 37%	0%	+ 100%	+ 1%	

\* L'augmentation de la production à Beaulieu est liée à l'utilisation de végétaux miniatures pour la décoration des mosaïques florales durant l'été.

#### 4. Personnel

Suite aux transferts de compétence avec le Service des pompes funèbres et cimetières en début d'année, 5 collaborateurs de notre service ont été affectés à Saint-Georges, alors que 13 collaborateurs nous rejoignaient.

Avec encore trois postes vacants non repourvus, l'effectif du personnel s'élève donc à 192,5 postes.

Les mouvements du personnel durant l'année furent les suivants:

— départs:	à la retraite:	5
	démissions:	6
	transferts dans un autre service:	5
	apprentis en fin de formation:	2
	décès:	1
	licenciements:	2
— arrivées:	engagements:	8
	transferts d'autres services:	13
	nouveaux apprentis:	4
— promotions internes:		2

Pour répondre aux demandes du Tribunal de la jeunesse et du Service de protection de la jeunesse, le service a occupé 40 jeunes (46 en 1990, 55 en 1991), garçons et filles, qui ont accompli 66 journées de travail (84 en 1990, 101 en 1991) dans le cadre de nos établissements horticoles.

Par ailleurs, 26 étudiantes et étudiants (32 en 1990, 22 en 1991) ont travaillé pendant leurs vacances d'été dans différentes équipes. Le service a également occupé pour la première fois 18 personnes ayant accompli au total 149 jours de travail d'intérêt général (TIG), soit des peines de substitution à l'emprisonnement dans le cadre de condamnations mineures, envoyées par le Service d'application des peines et mesures (SAPEM) de l'Etat de Genève.

Avec l'accroissement notable du chômage à Genève, le service a fourni à 60 personnes des places de travail allant de 3 à 12 mois pour chômeurs en fin de droits. Ces collaborateurs occasionnels ont été payés sur le fonds chômage de la Ville jusqu'en juin, et par l'Etat ensuite. Ils ont participé activement aux travaux du service.

Enfin, 11 collaborateurs temporaires, 5 stagiaires et 1 personne (pris en charge par un fonds de réinsertion sociale) ont aussi participé aux activités du service.

## 5. Budget

Le budget du service s'est élevé à 22 312 158 francs (+ 8,1%), soit 3,28% du budget total de la Ville. En fait, cette hausse est imputable uniquement à l'accroissement des charges sociales et salariales (+ 8,8%), tout comme en 1991, les coûts de fonctionnement ayant été réduits. Les revenus du service se sont inscrits à 497 000 francs (+ 16,98%), ce qui représente 0,07% du total des revenus de l'administration.

## 6. Locaux

Malgré le délabrement de plus en plus critique de certains locaux, aucune rénovation n'a été opérée en 1992, faute de moyens disponibles.

## 7. Divers

Le SEVE a représenté la Ville de Genève par la réalisation d'expositions fleuries à l'occasion d'importantes manifestations (Genève-Lyon partenaires; Balaxert en Roses; kermesse des Ponts de Saint-Gervais; Mâcon Floralties; Concours hippique international).

Par ailleurs, il a publié deux plaquettes: «Les Roses de Genève», comprenant la liste des variétés cultivées dans les roseraies municipales, et «La Nature en Ville», sensibilisant les enfants à l'environnement à l'aide de jeux.

De plus, ce sont 400 prêts de plantes, représentant un mouvement de 6000 végétaux en pots, qui ont été consentis à l'occasion de manifestations officielles les plus diverses. Enfin, les deux fleuristes du service ont également assuré près de 550 prestations à l'aide de 20 000 plantes fleuries et 100 000 fleurs coupées.

## 8. Conclusions

Chargé d'assurer l'entretien d'espaces toujours plus importants, conséquence du développement de la cité, le SEVE porte son effort principal sur les grands parcs et les quais, lieux participant largement à l'image de marque de la Ville de Genève.

Parallèlement, dans la mesure où ses moyens en hommes et en matériel le lui permettent, le SEVE assure l'aménagement et la gestion des nouveaux espaces verts publics.

Le service étudie également des possibilités d'économie par des privatisations partielles, notamment la production en pépinières et l'entretien plus léger de certains espaces verts.

## SERVICE DES ÉCOLES ET INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE

### 1. Mission

La mission principale du service est de gérer ou subventionner tout ce qui – dans le domaine des compétences de la Ville de Genève – a trait aux écoles primaires et enfantines, ainsi qu'aux loisirs et à la jeunesse (sauf la petite enfance).

Dans le cadre de cette mission générale, le service doit notamment: entretenir, rénover et aménager les bâtiments placés sous sa responsabilité. Ces bâtiments abritent les écoles ou des activités subventionnées par le service.

### 2. Structure

#### 2.1 Organisation

Le personnel du service est réparti dans les trois sections suivantes:

- section «administration et finances»;
- section «technique»;
- section «logistique et conciergerie».

#### 2.2 Bâtiments gérés par le service

- 49 groupes scolaires et 2 bâtiments locatifs;
- 37 salles d'éducation physique;
- 12 centres de loisirs et maisons de quartier;
- 1 auberge de jeunesse;
- 1 résidence pour jeunes «Le Voltaire»;
- 1 résidence pour jeunes, 3, rue du Village-Suisse;



- 9 ludothèques;
- 30 restaurants et cuisines scolaires;
- 2 colonies de vacances;
- 78 places de jeux.

### 3. Actions

#### 3.1 *Actions financières et appuis logistiques*

Le Service des écoles subventionne 30 cuisines et restaurants scolaires représentant 16 associations. Le nombre de repas subventionnés a passé de 279 362 à 314 671.

Au 15 novembre 1992, 1993 élèves fréquentaient les activités surveillées (jusqu'à la 3P). 724 élèves fréquentaient les études surveillées (de la 4P à la 6P).

9 ludothèques ont fonctionné en 1992.

Les colonies de vacances subventionnées par la Ville de Genève ont enregistré 18 790 journées de fréquentation, soit une légère diminution de 418 journées.

9592 journées ont été subventionnées pour les centres aérés d'été organisés par les centres de loisirs et maisons de quartier, soit également une légère diminution de la fréquentation.

12 centres de loisirs et maisons de quartier ont été fréquentés par les enfants, adolescents et adultes. En cours d'année, les CréAteliers et la Toupie ont débuté leurs programmes d'activités. L'Association de la maison de quartier du Petit-Saconnex a été créée le 31 août 1992.

Le Relais (réseau télématique) a continué à se développer, il faut relever une hausse du nombre de pages consultées.

Divers groupements, institutions et associations ont été soutenus dans leurs actions en faveur des enfants et adolescents par le versement de subventions s'élevant à 1 894 650 francs.

#### 3.2 *Inaugurations*

7 équipements ont été inaugurés (écoles, places de jeux et rampes de skateboard).

#### 3.3 *Travaux*

Les travaux d'entretien annuels ont été réalisés selon un programme minimum, grâce au vote de crédits complémentaires.

La rénovation de certaines écoles s'est poursuivie dans les limites des crédits extraordinaires votés par le Conseil municipal.

### 3.4 Fêtes des écoles

La fête des écoles enfantines a eu lieu le 25 juin, et a réuni 4392 enfants dans le parc des Bastions.

La fête des écoles primaires s'est déroulée le samedi 27 juin, aux 4 emplacements habituels. 5333 élèves ont participé à la manifestation. De plus, 586 élèves ont participé à des promotions décentralisées.

### 3.5 Promotions civiques

Après une réorganisation complète du déroulement, deux cérémonies ont eu lieu au Victoria Hall, les jeudi 26 et vendredi 27 novembre 1992. Elles ont réuni 1102 participants (ville + communes) qui ont assisté à la cérémonie officielle et à la partie récréative composée des «meilleurs moments de la Revue» de M. Pierre Naftule.

### 3.6 Marché aux puces

Les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> marchés aux puces par et pour les enfants ont eu lieu les 21 mai et 23 septembre 1992. Ils ont rencontré à nouveau un grand succès.

### 3.7 Hébergement social pour jeunes

L'auberge de jeunesse, la résidence pour jeunes «Le Voltaire» et la résidence de la rue du Village-Suisse ont permis d'accueillir de nombreux jeunes.

## 4. Personnel

Le service a occupé 64 employés réguliers, 1 apprentie, 60 employés temporaires et 18 jeunes gens pendant l'été.

Le service a occupé le personnel suivant:

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>Postes d'employés réguliers</i>			
Direction, personnel administratif et technique	16	6	22
Concierges d'écoles	39	1	40
Concierges remplaçants	2	—	2
Apprentie	—	1	1

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>Employés soumis à un contrat temporaire</i>			
Epouses de concierges	—	28	28
Nettoyeurs et nettoyeuses	2	14	16
Aides concierges	4	12	16
Jeunes gens pendant les vacances d'été	12	6	18
Total	<u>75</u>	<u>68</u>	<u>143</u>

## 5. Budget

Le budget de fonctionnement de l'exercice 1992 du service correspondait à environ 6,8% des charges et à 0,16% des revenus du budget total de la Ville.

Ce budget prévoyait:

— un montant de recettes de	Fr. 1 141 805,00
— un montant de dépenses de	Fr. 46 347 609,00

## 6. Locaux

3 nouveaux bâtiments ont été ouverts pour assurer la rentrée scolaire 1992/1993.

Pour la rentrée scolaire 1992-1993, les bâtiments suivants ont été mis en service:

- ouverture de 8 classes et locaux annexes (1<sup>re</sup> étape) de la nouvelle école Cayla (12, chemin W.-Lescaze). Le solde des classes et des locaux annexes sera mis à disposition pour la prochaine rentrée scolaire d'août 1993;
- ouverture de 3 classes et locaux annexes dans l'ancienne Coop de la rue de Vermont, en extension de l'école du Vidollet;
- ouverture de 4 classes et locaux annexes dans le nouveau pavillon provisoire du square des Allobroges.

## 7. Divers

Une nouvelle version du programme spécifique de gestion financière a été mise en service pour faciliter la maîtrise des coûts et permettre une approche selon les principes du Budget Base Zéro (BBZ).

## 8. Conclusions

Parmi les événements marquants, il faut relever:

- la poursuite de la croissance au niveau des effectifs scolaires et parascolaires (notamment les enfants qui fréquentent les cuisines et restaurants scolaires);
- le nombre moyen d'élèves par classe a continué à augmenter légèrement à la rentrée 1992/1993, en relation avec les mesures de restrictions financières de l'Etat et les difficultés de construire certaines écoles;
- le nouvel horaire scolaire a été introduit par l'Etat à la rentrée 1992/1993;
- la direction du Service des écoles a participé à l'activité du groupe de travail qui traite du transfert de certaines compétences entre l'Etat et les communes (activités parascolaires notamment).

En conclusion, on peut dire que l'année 1992 a été marquée par des changements importants touchant les écoles et la jeunesse, ceci dans le contexte général de la morosité financière des collectivités publiques genevoises.

Dans cet environnement défavorable, le service a dû, et devra encore, anticiper les changements pour faire valoir un point de vue qui découle de sa mission.

## ÉTAT CIVIL

### 1. Mission

L'état civil a pour mission d'enregistrer tous les événements qui marquent de manière irréversible l'état d'une famille.

### 2. Structure

L'état civil est organisé en trois sections:

- une section administrative;
- une section mariages et renseignements;
- une section naissances, reconnaissances, décès et registre des familles.

A noter que les cinq conseillers administratifs fonctionnent comme officiers suppléants.

### 3. Actions

#### 3.1 Naissances

Le service a enregistré 2965 naissances (contre 3042 en 1991 et 2784 en 1990), lesquelles (par nationalité) se répartissent ainsi:

Genevois	15%	(16%)		
Confédérés	18%	(19%)	Suisses	33% (35%)
Français	8%	( 7%)		
Italiens	7%	( 7%)		
Espagnols	7%	(8%)		
Portugais	21%	(20%)		
Yougoslaves	5%	( -%)		
Autres pays	19%	(23%)	Etrangers	67% (65%)

Le nombre d'enfants dont les parents ne sont pas mariés ensemble passe de 422 à 414, celui des enfants mort-nés de 16 à 15 et celui des naissances à domicile de 21 à 19.

Les prénoms auxquels les parents ont donné la préférence ont été, dans l'ordre (entre parenthèses est indiqué le rang de l'année précédente):

1. Michaël	( 2)	1. Sarah	( 1)
2. David	( 1)	2. Mélanie	( 4)
3. Kevin	( 6)	3. Jessica	( 6)
4. Jonathan	( 7)	4. Laura	( 3)
5. Alexandre	( 3)	5. Stéphanie	( 2)
6. Nicolas	( 5)	6. Katia	( 9)
7. Jérémy	(14)	7. Elodie	(13)
8. Daniel	( 4)	8. Céline	(11)
9. Rafaël	(15)	9. Cindy	(20)
10. Loïc	(11)	10. Diana	( 5)
11. Tiago	(—)	11. Laetitia	(10)
12. Adrien	(18)	12. Jennifer	(12)
13. Stéphane	(—)	13. Tania	(15)
14. Luca	(—)	14. Vanessa	(17)
15. Philippe	(—)	15. Alexandra	(18)
puis: Fabio		puis: Anna	
Anthony		Deborah	
Damien		Joanna	
Thomas		Kelly	
		Mélissa	

### 3.2 Décès

Le service a été saisi de 1770 (1879) cas de décès, nombre se détaillant chronologiquement comme il suit:

Janvier	177 (178)	Juillet	158 (147)
Février	143 (152)	Août	153 (131)

Mars	156 (176)	Septembre	140 (161)
Avril	139 (132)	Octobre	150 (162)
Mai	124 (163)	Novembre	155 (158)
Juin	133 (131)	Décembre	142 (188)

### 3.3 Mariages

Il a été inscrit 1006 (1128) cérémonies de mariage qui correspondent à 994 (1118) mariages célébrés dans l'ancienne Mairie des Eaux-Vives, 1 mariage célébré à l'Hôpital, 1 à la Maternité et 10 mariages non célébrés.

La proportion de mariages dans lesquels les deux fiancés étaient Suisses est de 16,47% (16,82%). Pour les femmes, 44,25% (43,65%) d'entre elles ont conservé le nom qu'elles portaient avant le mariage.

Il a été délivré 498 autorisations de mariages destinées à des célébrations dans d'autres communes de Suisse et 55 certificats de capacité matrimoniale pour des mariages à l'étranger.

Il a été présenté 2 requêtes en dispense d'âge au Conseil d'Etat.

Les journées les plus chargées ont été celles du vendredi 19 juin, du jeudi 16 avril, des vendredis 17 janvier, 3 et 10 juillet, avec respectivement 15 et 4 fois 14 mariages célébrés.

Les semaines les plus chargées ont été celles du:

14 décembre au 18 décembre	32 mariages
15 juin au 19 juin	29 mariages
1 <sup>er</sup> juin au 5 juin	28 mariages
22 juin au 26 juin	27 mariages
17 août au 21 août	26 mariages

Les mois les plus chargés ont été ceux de juin, avril et septembre avec respectivement 105, 104 et 97 mariages célébrés.

Mariages célébrés à Genève:

Entre Genevois et	Genevoises	38	(34)
	Confédérées	45	(47)
	Etrangères	77	(97)
Entre Confédérés et	Genevoises	23	(30)
	Confédérées	58	(77)
	Etrangères	129	(205)
Entre Etrangers et	Genevoises	79	(80)
	Confédérées	159	(176)
	Etrangères	388	(372)
		996	(1 118)

### 3.4 *Divorces*

Il a été transcrit au Registre des familles 349 jugements de divorce concernant des ressortissants de la commune, nombre en légère baisse par rapport à 1991 (361).

Dans le canton de Genève, il a été célébré 2791 mariages et 1427 divorces ont été prononcés.

### 3.5 *Reconnaisances*

Au cours de l'année écoulée, 441 enfants ont été reconnus par leur père, contre 335 en 1991 et 255 en 1990.

### 3.6 *Adoptions*

Le nombre d'adoptions prononcées s'est monté à 70 (47 en 1991 et 39 en 1990).

### 3.7 *Naturalisations*

Le nombre de naturalisations dans le droit de cité de Genève a été de 382, soit:

Confédérés 76 (47 en 1991);  
Etrangers 306 (283 en 1991).

## 4. **Personnel**

A fin décembre 1992, l'Office de l'état civil comptait 17 collaborateurs (16 postes) répartis de la manière suivante:

- direction, administration 5
- section naissances, décès, RF 7 (2 postes à 50%)
- section mariages, réception 5

## 5. **Budget**

Le budget de l'exercice 1992 prévoyait un montant de recettes de 363 100 francs et un montant de dépenses de 1 764 543 francs. Ces dépenses peuvent être ventilées de la manière suivante:

- salaires et charges sociales 85,2%
- frais généraux 3,4%
- amortissements, entretien 3,9%
- fournitures 7,5%

## 6. Locaux

L'Office de l'état civil a fait installer un automate de classement Hänel Rotomat pour son registre des familles, d'une capacité de 111,52 mètres linéaires.

## 7. Conclusions

L'état civil a également participé aux efforts d'économies entrepris dans l'ensemble de l'administration en comprimant ses dépenses. En ce qui concerne les statistiques mariages, nous constatons une nette diminution par rapport à 1991 avec l'entrée en vigueur, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1992, de la nouvelle loi sur la nationalité.

# SERVICE DES POMPES FUNÈBRES, CIMETIÈRES ET CRÉMATOIRE

## 1. Mission

Les objectifs du Service des pompes funèbres sont de pourvoir aux obsèques, inhumations et incinérations, des personnes décédées à Genève, en Suisse et à l'étranger; d'assurer la gestion des différentes installations funéraires municipales et d'y maintenir l'ordre et la décence.

## 2. Structures

Pour mener à bien cette mission, le Service des pompes funèbres dispose des structures suivantes:

- 2 centres funéraires
- 1 crématoire
- 4 cimetières
- 3 chapelles pour les services funèbres.

## 3. Actions

Le Service des pompes funèbres propose aux familles en deuil qui le désirent, et sous certaines conditions, la gratuité des obsèques.

En 1992, 3199 décès ont été enregistrés dans le canton de Genève. Le Service des pompes funèbres a organisé 2129 convois, soit le 67% des décès du canton.

1033 obsèques gratuites ont été organisées, ce qui représente le 49% des deuils traités par le service et le 32% par rapport au nombre de décès enregistrés dans le canton.



Le coût des obsèques gratuites se monte à 621 864,30 francs.

Le montant global de la facturation est de 4 581 457,85 francs.

#### 4. Personnel

Début février 1992, suite aux 101 propositions du Conseil administratif dans le cadre de la rationalisation et d'une meilleure gestion des affaires municipales, M. Michel Rossetti a décidé de regrouper certaines activités entre le Service des pompes funèbres et celui des espaces verts et de l'environnement.

- 13 jardiniers ont été transférés des Pompes funèbres officielles au SEVE, ce service s'occupant de l'entretien des espaces verts des cimetières;
- 2 menuisiers, 2 maçons et 1 peintre ont été transférés du SEVE aux Pompes funèbres officielles, le Service des pompes funèbres s'occupant de réaliser, dans ses ateliers, les travaux pour les deux services. A terme, cette réorganisation permettra une économie de poste de travail.

Fin décembre 1992, le Service des pompes funèbres comptait 82 collaborateurs répartis de la manière suivante:

- direction et administration      12 personnes soit 15%
- centre funéraire crématoire      22 personnes soit 27%
- cimetières                              48 personnes soit 58%

Durant cette année, il a été enregistré:

- Démissions: 2
- Invalidité: 1
- Retraités: 4
- Engagements: 3
- 1 poste a été transféré à la direction du département en 1992.

#### 5. Budget

Le budget de l'exercice 1992 prévoyait:

un montant de recettes de	Fr. 2 376 800.—
un montant de dépenses de	Fr. 12 026 025.—

Ces dépenses peuvent être ventilées de la manière suivante:

- prestations financières              9 %
- subventions (gratuité)                5 %
- salaires et charges sociales        70,5%
- loyers et entretiens des locaux      2 %
- frais généraux                         13,5%

## 6. Locaux

Le Service des pompes funèbres étant décentralisé, il dispose de divers locaux répartis sur le territoire de la commune.

## 7. Divers

L'étude réalisée en 1987 par l'Informatique générale de la Ville de Genève concernant l'informatisation du service, abandonnée au profit de la base de donnée du personnel, a été reprise le 1<sup>er</sup> avril 1992. La période de tests devrait débuter dans le courant de l'été 1993 et la mise en service de cette application est prévue pour le début 1994, conjointement à la base de données comptable.

## 8. Conclusion

Une réflexion a été entamée dans le sens d'une révision du Règlement relatif aux obsèques gratuites. Cette réflexion s'appuie sur un critère simple de domiciliation, avec des exceptions, notamment pour les personnes âgées obligées de finir leurs jours dans une résidence située à l'extérieur de la ville.

# DÉLÉGATION À LA PETITE ENFANCE

## 1. Mission

L'objectif principal de la délégation à la petite enfance est de superviser la politique petite enfance, une des priorités de la Ville de Genève.

Pour cela, elle s'efforce de mettre à disposition de la population des institutions de la petite enfance en nombre suffisant, tout en garantissant la qualité et la diversité de ces différents types d'accueil.

Afin de faciliter l'ouverture de nouvelles institutions, la délégation à la petite enfance collabore étroitement avec les associations privées et les fondations désireuses d'exploiter une structure d'accueil de la petite enfance. De plus, pour certaines d'entre elles, la délégation à la petite enfance favorise la mise en place de conventions spécifiques entre la Ville de Genève et des partenaires privés.

Par son mandat, elle est chargée, notamment, d'obtenir des associations privées ou des fondations l'application des conditions de subventionnement définies par le règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance.

Afin de contribuer à la bonne gestion des institutions, la délégation à la petite enfance leur apporte un soutien régulier dans les domaines de la gestion, de la pédagogie et de la formation du personnel.

## 2. Structures

La délégation à la petite enfance supervise:

- 17 crèches
- 16 garderies/jardins d'enfants
- 1 lieu d'accueil parents-enfants «Le Cerf-volant»
- 1 crèche familiale «La Pastourelle»
- 5 crèches à temps partiel.

Ces institutions offrent 1360 places, que fréquentent 3600 enfants environ.

## 3. Actions

La délégation à la petite enfance a contribué à structurer le domaine de la petite enfance par plusieurs actions:

### 3.1 *Règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance*

La délégation à la petite enfance a poursuivi son assistance aux institutions de la petite enfance, afin de satisfaire aux nouvelles conditions de subventionnement du règlement (intégration des parents et du personnel dans les comités, affiliation à la Fondation de prévoyance en faveur du personnel d'institutions subventionnées par la Ville de Genève, etc.).

### 3.2 *Convention collective de travail pour le personnel de la petite enfance*

De nombreuses séances ont permis de parachever avec les partenaires concernés (syndicats, fédérations, associations professionnelles) la convention collective de travail, définissant les conditions de travail des professionnels de la petite enfance. Ceux-ci sont au nombre d'environ 550 et représentent 10 professions.

Suite à une évaluation des salaires dans ce secteur par la Commission paritaire chargée de l'évaluation des fonctions en Ville de Genève, de nouvelles échelles de traitement ont été élaborées pour le personnel de la petite enfance. Ce dernier verra son salaire et son plan de carrière très sensiblement améliorés.

Néanmoins, il faut relever certaines difficultés dans l'application du nouveau système salarial.

### 3.3 *Ouverture de nouvelles institutions ou amélioration d'espaces pour obtention de places supplémentaires*

– *Ile aux Trésors, chemin Furet 11, 1203 Genève*

En collaboration avec le Service des bâtiments, la délégation à la petite enfance a procédé à la création d'une crèche à temps partiel, l'Ile aux Trésors. Cette institution a été aménagée dans les anciens locaux de l'antenne sociale du quartier de Saint-Jean.

Cette crèche de 24 places accueille 70 enfants de 0 à 4 ans, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Elle est ouverte depuis le 5 octobre 1992.

– *La Nichée, boulevard Carl-Vogt 46, 1205 Genève*

La délégation à la petite enfance a achevé, en partenariat avec l'Association la Nichée, une première étape de transformation dans les locaux de la crèche. Ceci afin d'améliorer les locaux vétustes et augmenter la capacité d'accueil.

– *Dent de Lait, Avenue Dumas 15, 1206 Genève*

En partenariat avec la Fondation Dent de Lait et l'Ecole du Bon Secours, la délégation à la petite enfance a ouvert une crèche.

Cette crèche à plein temps de 51 places accueille 81 enfants de 0 à 5 ans, de 7 h à 19 h. Elle est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1992.

– *Crèche de l'Université, place de l'Université 3, 1205 Genève*

En partenariat avec l'Université, la délégation à la petite enfance a participé à l'ouverture d'une crèche à temps partiel dans les locaux d'Uni-Bastions.

Cette crèche de 34 places accueille 50 enfants de 0 à 5 ans, de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30. Elle est ouverte depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1992.

A noter que le Conseil municipal a refusé, lors de sa séance du 19 décembre 1992, le budget relatif à la part de la Ville de Genève dans le coût d'exploitation de cette crèche. Le magistrat a entrepris de modifier la convention le liant avec l'Université dans le sens souhaité par le Conseil municipal.

Il est à relever que beaucoup d'institutions, dont les budgets d'exploitation étaient prévus dès le début 1992, n'ont ouvert leurs portes que dans la 2<sup>e</sup> partie de l'année. Ceci est dû au retard dans la réalisation des travaux d'installation.

### 3.4 *Normes*

La délégation à la petite enfance a proposé au Département de l'instruction publique, par l'intermédiaire de la Protection de la jeunesse, de nouvelles normes relatives aux conditions d'encadrement des enfants en institutions de la petite enfance.

Cette proposition a été basée sur l'expérience du service et sur des études suisses et européennes en la matière.

#### 4. Personnel

La délégation à la petite enfance comptait à la fin décembre 1992:

- 1 cheffe de service
- 1 adjoint de direction
- 1 collaboratrice sociale
- 1 technicien
- 3 secrétaires
- 1 apprentie

L'effectif se trouve ainsi augmenté de 2 collaborateurs supplémentaires pour faire face à un travail très conséquent et diversifié étant donné les fonctions de la délégation.

#### 5. Budget

Le budget de l'exercice 1992 prévoyait un montant de dépenses de 24 852 048 francs, lesquelles peuvent être ventilées de la manière suivante:

Budget 1992:	24 852 048 francs =	100%
Administration:		3,1%
– charges salariales	86,3%	
– frais de commissions	2,4%	
– information, études, expertises	3,9%	
– frais de locaux	2,2%	
– autres frais de fonctionnement	5,2%	
Subventions :		96,9%
– intérêts et amortissements	3,7%	
– crèches, garderies/jardins d'enfants	96,3%	
– charges salariales	88,6%	
– frais enfants	4,2%	
– frais locaux	5,8%	
– administration	1,4%	

#### 6. Locaux

La délégation à la petite enfance a son siège au 4b, route du Bout-du-Monde, dans le quartier de Champel.

La proximité de la ligne TPG N° 3 et un parking privé lui confèrent une accessibilité satisfaisante.

## 7. Divers

La déléguée est fréquemment sollicitée pour donner des informations dans le domaine de la petite enfance. Ainsi, par la commune de Plan-les-Ouates, dans le cadre d'une soirée d'informations; par le Canton du Valais comme consultante pour l'Office de la jeunesse de Sion; par la Ville de Bordeaux comme participante/conférencière aux Journées européennes de la petite enfance.

Par ailleurs, la déléguée participe à de nombreuses commissions et groupes de travail locaux.

## 8. Conclusions

Pour la délégation à la petite enfance, 1992 fut une année particulièrement chargée et difficile. Déjà fortement sollicitée par les tâches courantes découlant du règlement relatif aux conditions de subventionnement des institutions privées pour la petite enfance, elle s'est impliquée dans la mise en place d'un cadre précis régissant la politique de la petite enfance en ville de Genève.

Pour cela, elle a participé à l'élaboration de la convention collective de travail pour le personnel de la petite enfance et à la définition de nouvelles échelles de salaires.

Elle a contribué à la réflexion sur les nouvelles normes d'encadrement et a assuré l'entrée en vigueur des nouveaux prix de pension.

Pour l'avenir, elle entend se doter d'instruments performants lui permettant d'évaluer en tout temps la prestation offerte par rapport aux demandes de la population.

*2<sup>e</sup> partie*

### **III. PRINCIPAUX ÉCARTS ET LISTE DES DÉPASSEMENTS DE CRÉDITS**

Le Conseil administratif vous présente ci-après:

- A Un commentaire des principaux écarts de charges et de revenus constatés entre le budget et le compte rendu 1992 de la Ville de Genève
- B Les dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement

## **A Commentaires des principaux écarts de charges et de revenus entre le budget et le compte rendu 1992 de la Ville de Genève**

Le compte rendu financier comporte une colonne spéciale dans laquelle figurent les écarts entre le budget et les comptes. Pour les rubriques qui nécessitent un commentaire particulier, le montant des comptes de l'exercice est précédé d'un numéro qui sert de référence au texte explicatif publié dans ce chapitre.

Toutefois, les explications communes à de nombreux dépassements ou références ayant la même cause portent la même numérotation de page.

1. Les rubriques relatives aux subventions se réfèrent au N° de page du document, ces dépenses portent les références N° 116 à 134.
2. Crédits budgétaires supplémentaires votés par le Conseil municipal.  
Voir liste détaillée (Chapitre III, lettre B).  
Ces dépassements portent les références N° 300 à 342.

### 3. Dépassements liés au traitement du personnel.

Les services municipaux, dans l'attente d'une nomination de collaborateurs, ont la faculté de recourir momentanément à du personnel temporaire qui pourra, par la suite, acquérir la qualité de fonctionnaire ou d'auxiliaire fixe.

Il faut tenir compte également des remboursements de salaires versés par les assurances (accidents, APG) imputés sur la rubrique «436».

Au niveau du compte rendu, la comparaison des dépenses doit toujours se faire globalement sur la base de trois rubriques: «301», «308», «436».

Ce type de dépassement porte la référence N° 500.

### 4. Rubrique 304 «Caisse d'assurance du personnel et fonds de prévoyance».

Au moment de l'élaboration du budget, il est possible de calculer les cotisations à la caisse de retraite pour l'année suivante, en tenant compte des augmentations statutaires de traitement, des annuités extraordinaires ainsi que des promotions ayant lieu de février à mai. Cependant, deux autres facteurs ne peuvent être estimés et calculés à cette époque, ils influencent de manière sensible les chiffres apparaissant aux comptes.

Il s'agit, d'une part, des promotions qui interviennent entre le mois de mai de l'année précédente et le 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour laquelle est préparé le budget et, d'autre part, des mutations dans les effectifs, notamment l'engagement d'employés à des postes vacants depuis un certain temps.

Il est à noter que, selon l'âge et le niveau des bénéficiaires de promotions, les contributions de l'administration peuvent s'élever à plusieurs milliers de francs.

Afin de ne pas charger inutilement le budget, on évite de surestimer ces dépenses, ce qui occasionne inmanquablement des dépassements de crédits dans un certain nombre de services.

Ces dépassements portent la référence N° 501.

#### 5. Dépassements liés à des revenus spécifiques.

Certaines charges sont étroitement liées à des revenus spécifiques et suivent donc la même évolution; par exemple, le droit des pauvres «318», les frais de perception des centimes additionnels «351».

Ce type de dépassement porte la référence N° 502.

#### 6. Dépassements compensés par des revenus supplémentaires.

Certains postes de charges en dépassement, ou non prévus au budget (par exemple dépassements sur acquisitions de collections, sur subventions aux activités culturelles, dépenses pour l'aide aux chômeurs) sont compensés par des recettes supplémentaires provenant de dons divers «469», de prélèvement sur les fonds spéciaux «429» et de prélèvement sur des fonds de réserve «481».

Ces dépassements portent la référence N° 503.

#### 7. Les annuités d'amortissement.

Les annuités d'amortissement comptabilisées en 1992 sous rubrique «331» ont été limitées au maximum au montant effectif des dépenses d'investissements de l'année.

Par ailleurs, l'excédent de revenus budgétaires de fonctionnement, calculé après les amortissements ordinaires et complémentaires, a permis d'ajuster ceux-ci à concurrence de 11 millions supplémentaires environ.

Ces écarts portent la référence N° 504.

### **Autorités**

505 0100.318 Augmentation des collations du Conseil municipal.

506 0300.310 La rubrique n'a pas été utilisée en 1992.

507 0300.317 Compensé par du disponible sur le chapitre «1107», rubriques «318» et «319».



**Administration générale et département des finances**

- 508 1100.310 Augmentation du nombre des documents en photocopies au Conseil municipal. Hausses légales, augmentation du volume du Mémorial.
- 509 1107.318 Réceptions moins nombreuses que prévues.
- 510 1105.XXX Effectifs incomplets en 1992.
- 511 1121.307 Le renchérissement plus important (+ 0,4 %) influence directement cette rubrique.
- 512 1121.309 Une forte économie a été réalisée sur les frais de formation et les frais d'insertion des offres d'emploi.
- 513 1121.436 Au niveau des comptes, les remboursements pour perte de gain sont répartis au niveau de chaque service.
- 514 1500.361 Part à la Compagnie Générale de Navigation plus faible que prévue.
- 515 1501.318 Le volume des communications a été plus important que prévu.
- 516 1502.365 Participation de l'Etat de Genève au Prix de l'industrie et de l'artisanat.
- 517 1510.318 Ventilation en fin d'année dans les services concernés d'une partie des primes d'assurances.
- 518 1520.439 Ajustement de la provision sur débiteurs.
- 519 1550.330 Ajustement de la provision pour pertes sur débiteurs taxe professionnelle.
- 520 1570.436 Surestimation des prestations fournies.
- 521 1560.301 Compensé par le chapitre 1564 et 1563.  
1560.304
- 522 1560.318 Honoraires d'avocats et d'huissiers plus importants que prévus.
- 523 1560.319 Frais de déménagement du service.
- 524 1562.366 Adaptation des loyers entraînant une augmentation de l'aide personnalisée plus importante que prévue.
- 525 1563.310 Parutions d'annonces pour la location des locaux communaux.
- 526 1563.312 Le crédit demandé a été diminué par le Conseil municipal. Frais de chauffage plus importants que prévus.
- 527 1563.314 Le crédit demandé a été diminué par le Conseil municipal. Hausse du coût des contrats d'entretien plus importante que prévue et hausse du nombre d'interventions pour réparation. Remplacement des concierges professionnels par des entreprises privées, compensé par du disponible sur les rubriques 301 et 436.

- 528 1563.315 Plus grand nombre d'interventions pour les machines à laver.  
529 1563.317 Compensé par le chapitre «1560», rubrique «317».  
530 1563.330 Prise en charge des pertes sur débiteurs par suite de faillites,  
1564 actes de défaut de bien, successions répudiées.  
1569  
531 1563.423 Adaptation de loyers pour appartements, locaux commerciaux et  
parkings.  
532 1564.313 Remplacement des ampoules plus important que prévu.  
533 1565.310 Annonces pour nouvelle buvette Ariana et changement de gérant  
aux Bastions.  
534 1569.312 Prise en charge des frais d'électricité, eau du Palais Wilson et de  
l'Usine. Frais eau Frigo II compensés partiellement par la  
rubrique 436.  
535 1569.314 Hausse du coût des contrats d'entretien.  
536 1569.316 Location terrain Paroisse St-François 2<sup>e</sup> semestre 1991 payée en  
1992.  
537 1591.310 Les économies réalisées proviennent de la ventilation aux ser-  
1591.311 vices de certaines charges.  
1591.315  
1592.313

#### **Département de l'aménagement, des constructions et de la voirie**

- 538 2100.301 Promotions, mutations de personnel en cours d'année budgé-  
2100.304 taire. Remplacement de personnel en congé maladie de longue  
2100.308 période.  
539 2100.313 Différences de change sur factures payées en monnaie étrangère.  
540 2100.423 Gain comptable sur vente partielle de parcelle.  
541 2200.310 Moins d'annonces et enquêtes publiques que prévues.  
542 2520.314 Compensation avec le chapitre «2531» rubrique «314».  
543 2523.312 Hausse plus importante que celle budgétisée. Compensé partiel-  
lement (121 000 francs) sur chapitres «2523», «2531» et «2540».  
544 2525.451 Compense une augmentation des charges comptabilisée sous le  
chapitre «8090», rubrique 351.  
545 2530.308 Compensation avec le chapitre «2500», rubrique «301».  
2531.308  
2540.308

546 2530.318 Forte fluctuation du coût de la reprise du vieux papier, de l'aluminium et du verre.

### **Département des affaires culturelles**

- 547 3000.310 Propagande publicitaire moins importante que prévue.
- 548 3120.301 Plusieurs salaires sont imputés sur ce chapitre pour les concerts en plein air. Compensé par le chapitre «3100», rubrique «301».
- 549 3172.365 Remboursement de l'excédent 1991 de la Salle du Petit-Casino.
- 550 3200.318 Augmentation de la redevance payée au Réseau romand et tessinois.
- 551 3410.318 Augmentation du tarif SIBIL.
- 552 3420.318 Le musée a reçu plusieurs dons de collections. Les frais de transports ont été pris en charge par le musée.
- 553 3440.469 Dons divers reçus en 1992 pour la Maison Tavel.
- 554 3600.315 Pannes imprévisibles de machines indispensables au fonctionnement des ateliers ou pour l'entretien du musée.
- 555 3600.319 Virement contractuel Dinamation 1991 à la fondation et au droit des pauvres.
- 556 3700.312 Mauvais partage entre les labos «Université» et «Ville». Une meilleure structure a été mise en place dès septembre.
- 557 3810.312 Estimation du coût de l'eau et de l'électricité insuffisante. (Hausse des tarifs).
- 558 3810.314 Rubrique non utilisée en 1992.

### **Département des sports et de la sécurité**

- 559 4100.311 Charges liées aux revenus du Sport-toto non budgétisées en 1992.
- 560 4100.315 Dépenses d'entretien de véhicules plus élevées que prévues.
- 561 4110.312 Hausse des tarifs SIG sous-évaluée.  
4112  
4113  
4124  
4130
- 562 4130.318 Centrale PTT Varembe desservant la piscine et le stade. Hausse des prix des cours fédéraux et augmentation du nombre de participants aux cours chimiques 92.
- 563 4400.312 Hausse des tarifs sous-évaluée.

- 564 4400.314 Travaux effectués sans demande de crédit supplémentaire. Le dépassement est le corollaire des obligations légales que le SIS doit assumer.
- 565 4400.315 Remise en état de sept appareils respiratoires.

### **Département des affaires sociales, des écoles et de l'environnement**

- 566 5100.301 Indemnité de travail durant le week-end dans le cadre du déménagement du centre social des Grottes et du SASCOM.
- 567 5100.425 Intérêts de l'Hospice général budgétisés sur rubrique «461».
- 568 5100.461 Part Ville à la taxe de naturalisation plus faible que prévue.
- 569 5132.301 Promotions, mutations de personnel en cours d'année. Compensé par une économie sur le chapitre «5130».
- 308
- 570 5200.310 Augmentation des tarifs de publications et des lignes publiées pour les tableaux colonies de vacances.
- 571 5200.351 Dépassement provoqué par la présence d'un plus grand nombre d'enfants Ville de Genève dans les écoles d'altitude.
- 572 5300.312 Dépassement dû à une forte croissance des tarifs pratiqués par les SI et à une augmentation de la consommation d'eau.
- 573 5300.351 Augmentation des tarifs de destruction des résidus imputrescibles.
- 574 5500.366 Nombre de convois funèbres gratuits plus élevé que prévu.
- 575 5520.318 Deux nouvelles lignes téléphoniques ont été installées.
- 576 5610.365 Ecart positif découlant notamment des effets de l'application des nouveaux barèmes de pension, des ouvertures retardées d'institutions et des retours de subventions.

### **Hors départements municipaux**

- 577 8001.305 Part Ville aux cotisations caisse maladie des pensionnés par le budget.
- 578 8010.365 Les subventions et allocations diverses ou imprévues ont été plus faibles que budgétisées
- 579 8090.351 Voir chapitre «2525» rubrique 451.
- 580 8090.427 La budgétisation de cette rubrique par les SIG est difficile deux ans à l'avance.
- 581 8090.429 Gains sur divers ajustements de compte de bilan (débiteurs, CMSE, créanciers chauffage).
- 582 8090.441 Diminutions sur la part Ville au produit des taxes sur vente à la criée.

- 583 8100.XXX Voir rapport de gestion du CA, considérations générales.  
1550.409
- 584 8200.420 Rendements des c/c plus élevés que prévus.
- 585 8200.421 Les intérêts des placements à court terme ont fortement augmenté en raison d'un volume de trésorerie plus important et d'autre part des excellents taux obtenus tout au long de l'année.
- 586 8200.422 Les intérêts sur les parts ainsi que le dividende sur les bons de la  
420 BCG ont été de 1% inférieurs aux estimations budgétaires.
- 587 8210.329 Le recours à l'emprunt a été moins important que prévu et les taux moyens, moins élevés que ceux budgétisés.
- 588 8250.318 Le recours à l'emprunt a été moins important que prévu.
- 589 8250.322 Disagio 0,25% sur emprunt public (80 millions) 1992/2002.
- 590 8250.429 Agio 0,5% sur bons de caisse (60 millions) 1992/2001.
- 591 8300.331 L'amortissement complémentaire est réparti dans les services de l'administration.

## B Dépassements de charges sur crédits budgétaires de fonctionnement

Total brut des dépassements

Dépassements couverts par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal

N°	Date	Rubrique	Montant voté Fr.	Montant utilisé Fr.	Montant en compensation Fr.
300	2.12	1100.310	8 000.—	8 000.—	
301	2.12	1120.318	7 000.—	6 253,70	
302	23.06	1500.318	90 000.—	80 519,20	
	23.06	1500.301	—.—		80 519,20
303	23.06	1570.311	197 000.—	164 647,85	
	2.12				
	23.06	2200.310	—.—	—.—	15 000.—
304	23.06	1570.312	60 000.—	60 000.—	
305	23.06	1570.316	150 000.—	45 708.—	
306	23.06	1591.311	7 500.—	0.—	
307	2.12	2100.318	75 000.—	0.—	
308	2.12	2150.312	70 000.—	0.—	

N°	Date	Rubrique	Montant voté	Montant utilisé	Montant en compensation
			Fr.	Fr.	Fr.
309	2.12	2150.314	5 000.—	0.—	
310	2.12	2500.317	3 600.—	0.—	
311	2.12	2530.365	14 000.—	14 000.—	
312	23.06	2540.311	130 000.—	130 000.—	
313	23.06	3000.319	2 000.—	595,05	
314	23.06	3130.301	1 440.—	1 440.—	
315	23.06	3160.316	34 000.—	31 351.—	
316	23.06	3300.312	20 000.—	20 000.—	
317	23.06	3300.318	33 000.—	33 000.—	
318	6.05	3440.313	30 000.—	30 000.—	
319	2.12	3500.310	10 000.—	10 000.—	
320	1.12	3600.311	200 000.—	200 000.—	
321	2.12	3801.318	1 500.—	94,55	
322	2.12	3810.312	13 000.—	13 000.—	
323	2.12	4113.312	103 000.—	103 000.—	
324	23.06	4122.312	1 900.—	1 863,50	
325	23.06	4122.314	1.500.—	1 433,50	
326	23.06	4200.311	16 800.—	15 770,30	
327	2.12	4400.316	135 750.—	127 690,60	
328	23.06	4500.311	18 700.—	11 163,30	
	23.06	4500.313	—.—	—.—	11 163,30
329	2.12	4600.312	24 000.—	16 653,45	
	2.12	4600.436	—.—	—.—	16 653,45
330	15.09	5020.367	300 000.—	265 000.—	
	3.11				
331	23.06	5100.311	10 000.—	7 688,55	
332	23.06	5100.316	10 000.—	3 794,55	
333	23.06	5150.313	7 500.—	7 124,60	
334	23.06	5200.311	210 000.—	177 371,35	
335	23.06	5200.314	1 420 000.—	1 359 824,95	
	23.06	5217.365	—.—	—.—	200 000.—

<i>N°</i>	<i>Date</i>	<i>Rubrique</i>	<i>Montant voté</i> Fr.	<i>Montant utilisé</i> Fr.	<i>Montant en compensation</i> Fr.
336	23.06	5240.316	40 000.—	0.—	
337	23.06	5300.311	141 200.—	140 268,20	
	2.12				
	23.06	5300.314	—.—	—.—	19 126,10
338	2.12	5300.314	99 000.—	0.—	
339	2.12	5510.314	18 000.—	15 224,10	
340	2.12	5600.318	4 000.—	0.—	
341	23.06	5611.365	150 000.—	123 307,55	
3XX	23.06	5610.365	—.—	—.—	1 000 000.—
<b>TOTAUX</b>			<b>3 873 390.—</b>	<b>3 225 787,85</b>	<b>1 342 462,05</b>

Certains crédits supplémentaires, votés en cours d'année, sont compensés totalement ou partiellement par des économies de charges ou des revenus supplémentaires. Le montant compensé figure dans la colonne «Montant en compensation».

Total brut des dépassements	33 518 662,13
Dépassements autorisés par des crédits supplémentaires votés par le Conseil municipal	3 225 787,85
	<u>30 292 874,28</u>
A déduire :	
Amortissements supplémentaires	10 647 982,22
Total net des dépassements	<u>19 644 892,06</u>

#### IV. PROJETS D'ARRÊTÉS

Le Conseil administratif vous présente deux projets d'arrêtés.

Le premier se rapporte aux dépassements de crédits budgétaires de fonctionnement.

Le deuxième a trait à l'approbation des comptes annuels de la Ville de Genève et de son bilan établi au 31 décembre 1992.

## ARRÊTÉ I

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment l'article 30, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les dépassements de charges sur les crédits budgétaires, totalisés à la page 165 du présent rapport;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article unique.* – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 19 644 892,06 pour couvrir les dépassements de charges sur les crédits budgétaires de fonctionnement.

## ARRÊTÉ II

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu notamment les articles 30, lettres d), e) et f), et 75, al. 2, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu la liste des crédits supplémentaires mentionnés au chapitre III du rapport de gestion à l'appui des comptes budgétaires et financiers;

sur proposition du Conseil administratif,

*arrête:*

*Article premier.* – Compte de fonctionnement.

Le compte de fonctionnement de la Ville de Genève pour l'exercice 1992 est approuvé:

– pour les revenus	Fr. 673 069 430.60
– pour les charges	Fr. 673 063 880.60
faisant apparaître un excédent de revenus sur les charges de	<u>Fr. 5 550.—</u>



*Art. 2. – Compte d'investissements.*

Les dépenses du compte d'investissements sont de 153 651 665.80 francs et les recettes, subventions comprises, de 20 319 638.55 francs.

Les investissements nets s'élèvent à 133 332 027.25 francs.

*Art. 3. – Financement des investissements.*

Les investissements nets de 133 332 027.25 francs sont autofinancés à raison de:

Fr. 50 248 905.22 par les amortissements inscrits au compte de fonctionnement,

Fr. 2 963 419.40 par les taxes d'équipement,

Fr. 5 550.— par l'excédent de revenus du compte de fonctionnement,

Fr. 53 217 874.62 au total

Le solde non couvert, au montant de 80 114 152.63 francs, a été financé par le recours à des capitaux extérieurs.

*Art. 4. – Amortissement des investissements.*

Conformément aux divers arrêtés votés par le Conseil municipal, le total des amortissements qui aurait normalement dû être comptabilisé par rapport au budget est de 60 768 323 francs.

En réalité, le résultat de l'exercice a permis de les inscrire dans les comptes à concurrence de 50 248 905.22 francs.

Le sous-amortissement des investissements s'élève donc à 10 519 417.78 francs.

*Art. 5. – Compte de variation de la fortune.*

L'augmentation de la fortune de la Ville de Genève s'élève à 5 550 francs, montant égal à l'excédent de revenus du compte de fonctionnement.

*Art. 5. – Bilan.*

Le bilan de la Ville de Genève au 31 décembre 1992, totalisant tant à l'actif qu'au passif 1 935 512 814.90 francs, est également approuvé.





